Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2025/2259(INI)

22.4.2026

AMENDEMENTS
1 - 476

Projet de rapport
Michael Gahler
(PE784.266v01-00)

Rapport 2025 de la Commission concernant l'Ukraine
(2025/2259(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les conclusions du Conseil européen du 24 juin 2022 accordant à l'Ukraine le statut de pays candidat, celles du 15 décembre 2023 approuvant l'ouverture des négociations d'adhésion et celles du 20 mars 2025,

Or. en

Amendement 2
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 11 mars 2026 sur la stratégie d'élargissement de l'Union,

Or. en

Amendement 3
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'article 2 du traité sur l'Union européenne, qui consacre le respect des droits des personnes appartenant à des minorités comme valeur fondatrice de

l'Union,

Or. en

Amendement 4
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport 2025 sur la mise en œuvre de la PSDC (2025/2165(INI)) et le rapport sur la stratégie d'élargissement de l'Union européenne (2025/2110(INI)),

Or. en

Amendement 5
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport spécial 32/2016 de la Cour des comptes européenne du 7 décembre 2016 intitulé «L'aide de l'UE en faveur de l'Ukraine»,

Or. en

Amendement 6
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Visa 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport spécial 23/2021 de la

Cour des comptes européenne du 23 septembre 2021 intitulé «Réduction de la grande corruption en Ukraine: des résultats encore insuffisants malgré plusieurs initiatives de l'UE»,

Or. en

Amendement 7
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Visa 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la facilité pour l'Ukraine et le plan pour l'Ukraine,

Or. en

Amendement 8
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Visa 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les critères de Copenhague,

Or. en

Amendement 9
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Visa 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le cadre de négociation de l'Ukraine adopté par le Conseil européen

le 21 juin 2024,

Or. en

Amendement 10
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Visa 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le plan en 10 priorités du 11 décembre 2025 (plan Kos - Kachka),

Or. en

Amendement 11
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Visa 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les feuilles de route relatives à l'état de droit, à la réforme de l'administration publique et au fonctionnement des institutions démocratiques, ainsi que le plan d'action relatif aux minorités nationales,

Or. en

Amendement 12
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Visa 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la Constitution de l'Ukraine,

Or. en

Amendement 13
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Visa 2 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le programme national de reprise de l'acquis adopté par le gouvernement ukrainien en avril 2026,

Or. en

Amendement 14
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Visa 2 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la charte européenne des langues régionales ou minoritaires du 5 novembre 1992,

Or. en

Amendement 15
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Visa 2 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention-cadre pour la protection des minorités nationales,

Or. en

Amendement 16
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Visa 19 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu les avis de la commission de Venise sur la loi ukrainienne de 2022 relative aux minorités nationales,

Or. en

Amendement 17
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Michał Kobosko, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Engin Eroglu, Malik Azmani

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que le Parlement condamne dans les termes les plus fermes l'agression de la Russie contre l'Ukraine et soutient le droit de l'Ukraine à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues;	A. considérant que le Parlement condamne dans les termes les plus fermes l'agression de la Russie contre l'Ukraine et soutient le droit de l'Ukraine à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; ***que l'Ukraine, en se défendant contre la Russie, contribue de manière significative à la sécurité de l'Union;***

Or. en

Amendement 18
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*

A. considérant que le Parlement condamne dans les termes les plus fermes ***l'agression*** de la Russie contre l'Ukraine ***et soutient le*** droit de l'Ukraine à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues;	A. considérant que le Parlement condamne dans les termes les plus fermes ***la guerre d'agression*** de la Russie contre l'Ukraine***, qui constitue une violation flagrante du droit international et s'accompagne de crimes de guerre généralisés et systématiques, de crimes contre l'humanité et de déportations forcées de milliers d'Ukrainiens, notamment d'enfants, vers le territoire russe, actes qui exigent que justice soit rendue; qu'un soutien est apporté en faveur du*** droit de l'Ukraine à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues;

Or. en

Amendement 19
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Hilde Vautmans, Engin Eroglu, Dan Barna, Michał Kobosko, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Malik Azmani

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que le Parlement condamne dans les termes les plus fermes l'agression de la Russie contre l'Ukraine et soutient le droit de l'Ukraine à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues;	A. considérant que le Parlement condamne dans les termes les plus fermes l'agression de la Russie contre l'Ukraine et soutient le droit de l'Ukraine à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; ***que la Russie a envahi l'Ukraine et pourrait mettre à tout moment un terme à la guerre brutale qu'elle mène contre son voisin;***

Or. en

Amendement 20
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que le Parlement condamne dans les termes les plus fermes l'agression de la Russie contre l'Ukraine et soutient le droit de l'Ukraine à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues;	A. considérant que le Parlement condamne dans les termes les plus fermes l'agression***, ininterrompue et à grande échelle,*** de la Russie contre l'Ukraine et soutient le droit de l'Ukraine à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues;

Or. fi

Amendement 21
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que l'Union et ses États membres ont fourni plus de 193 milliards d'euros (dont 69 milliards d'euros d'assistance militaire) à l'Ukraine et s'apprêtent à lui accorder un prêt de soutien de 90 milliards d'euros; que les États-Unis ont dépensé plus de 175 milliards de dollars pour soutenir l'Ukraine, dont 106 milliards de dollars d'aide gouvernementale et militaire directe; que, selon les prévisions de la Commission européenne pour le cadre financier pluriannuel (CFP) pour l'après-2027, l'Ukraine devrait recevoir 20 % des ressources totales du budget septennal, et que la Commission a déjà validé les prévisions de l'Ukraine pour la reconstruction, à savoir 800 milliards de dollars pour les besoins civils et 700 milliards de dollars pour le réarmement; que la Commission prévoit de financer une part importante de cet effort; qu'une aide aussi ambitieuse

créerait une spirale d'endettement à long terme pour les générations futures et absorberait une grande partie du budget de l'Union pour les décennies à venir;

Or. en

Amendement 22
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que, grâce à l'aide politique, matérielle et militaire de ses alliés, notamment la Biélorussie, l'Iran et la Corée du Nord, la Russie mène contre l'Ukraine une guerre d'agression illégale, non provoquée et injustifiée à grande échelle depuis le 24 février 2022; que la guerre de la Russie contre l'Ukraine a toutefois commencé en 2014 avec l'occupation et l'annexion illégales de la Crimée et l'occupation ultérieure de certaines parties des régions de Donetsk et de Louhansk; que cette guerre d'agression constitue une violation flagrante et manifeste de la charte des Nations unies et des principes fondamentaux du droit international et du droit international humanitaire tel qu'établi par les conventions de Genève de 1949;

Or. en

Amendement 23
Michael Gahler

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant qu'en dépit de la large condamnation internationale et des sanctions sans précédent qui ont été imposées, la Russie intensifie ses efforts de guerre au moyen d'attaques ciblées contre des infrastructures énergétiques critiques, des bâtiments résidentiels et des infrastructures civiles; que des millions de personnes en Ukraine ont survécu à des températures hivernales glaciales avec une quantité limitée d'électricité, de chauffage et d'eau courante; que les dégâts environnementaux causés par la Russie depuis quatre ans ont également eu des conséquences dévastatrices sur les ressources naturelles et les écosystèmes critiques de l'Ukraine ainsi que sur la santé, les moyens de subsistance et la sécurité de sa population;

Or. en

Amendement 24
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que l'Ukraine repousse avec détermination la guerre d'agression menée par la Russie, caractérisée par des violations systématiques et bien documentées du droit international humanitaire, des crimes contre l'humanité et d'autres crimes de guerre, visant principalement les civils et les infrastructures critiques, en particulier des attaques délibérées, répétées et systématiques contre les infrastructures énergétiques durant l'hiver 2025;

Or. en

Amendement 25
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que la guerre de la Russie contre l'Ukraine a commencé en 2014 avec l'annexion illégale de la péninsule de Crimée et l'occupation ultérieure de certaines parties des régions de Donetsk et de Louhansk;

Or. en

Amendement 26
Michał Kobosko, Engin Eroglu, Dan Barna, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Malik Azmani, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que l'Union et ses États membres demeurent le principal fournisseur d'assistance financière, économique, militaire et humanitaire à l'Ukraine depuis le début de l'invasion à grande échelle menée par la Russie;

Or. en

Amendement 27
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

A ter. considérant que le soutien politique, matériel et militaire actif apporté à la Fédération de Russie par ses alliés – en particulier la Biélorussie, l'Iran et la Corée du Nord – ainsi que le soutien politique, économique et diplomatique substantiel de la Chine contribuent de manière significative à permettre à la Fédération de Russie de poursuivre sa guerre d'agression à grande échelle illégale, non provoquée et injustifiée contre l'Ukraine, lancée le 24 février 2022; que l'agression de la Russie contre l'Ukraine a commencé dès 2014 avec l'occupation et l'annexion illégales de la Crimée, suivies de l'occupation de certaines parties des régions de Donetsk et de Louhansk; que ces actions constituent une violation manifeste, flagrante et continue de la charte des Nations unies, des principes fondamentaux du droit international et du droit international humanitaire, y compris des conventions de Genève de 1949, et qu'elles sapent les fondements de l'ordre international fondé sur des règles;

Or. en

Amendement 28
Michael Gahler

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant que l'Ukraine et les instances internationales ont documenté des centaines d'exécutions de prisonniers de guerre ukrainiens par les forces russes; que ces exécutions constituent de graves violations du droit international et des droits de l'homme et qu'elles sont expressément reconnues comme des crimes de guerre en vertu des conventions de Genève et du statut de Rome de la Cour

pénale internationale;

Or. en

Amendement 29
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant que, dans tous les territoires ukrainiens qu'elle occupe illégalement, la Russie a commis des crimes de guerre et procédé à des déportations qui ont été établis et qu'elle recourt largement à la manipulation d'informations, à la désinformation et à la diffusion de propagande afin de maintenir délibérément la population dans la désinformation et l'ignorance;

Or. en

Amendement 30
António Tânger Corrêa, Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant A ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A ter. considérant que la guerre en Ukraine a eu des répercussions économiques, politiques et sécuritaires importantes pour l'Europe;

Or. en

Amendement 31
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. considérant qu'en raison de l'invasion russe, plus de 4 millions d'Ukrainiens vivent actuellement dans des États membres de l'Union dans le cadre du mécanisme de protection temporaire et bénéficient du droit à la résidence, à l'accès au marché du travail, au logement, aux soins médicaux, à l'aide sociale et à l'éducation pour leurs enfants;

Or. en

Amendement 32
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. considérant que, depuis le début de l'occupation illégale et continue de certaines parties du territoire ukrainien en février 2014, la Fédération de Russie commet des violations persistantes et généralisées des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les territoires temporairement occupés; que ces violations comprennent notamment des persécutions à motivation politique, des détentions arbitraires et des privations de liberté, la torture et d'autres formes de traitements ou peines cruels, inhumains ou dégradants, des disparitions forcées, des violations du droit à un procès équitable, ainsi que des restrictions à la liberté d'expression, de conscience et de religion; que les médias indépendants, les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme et les représentants des communautés religieuses ont été

systématiquement pris pour cible; que les organes représentatifs du peuple tatar de Crimée ont été interdits; que des pratiques telles que la passeportisation forcée, la conscription illégale et la mobilisation des habitants des territoires temporairement occupés de l'Ukraine ont été imposées;

Or. en

Amendement 33
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. considérant que la guerre en Ukraine, les prêts et instruments financiers excessifs et la politique de sanctions malavisée ont contribué à faire grimper les prix de l'énergie à des niveaux record, à imposer des charges importantes aux entreprises et aux ménages européens et à susciter de vives inquiétudes quant à la sécurité des contribuables européens; que l'adhésion forcée et accélérée de l'Ukraine ne sert pas les intérêts des citoyens européens et susciterait de vives inquiétudes pour le secteur agricole et le marché du travail;

Or. en

Amendement 34
Michael Gahler

Proposition de résolution
Considérant A quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quater. considérant qu'au moins 20 000 et peut-être jusqu'à 35 000 enfants

ukrainiens ont été envoyés de force en Russie et en Biélorussie ou détenus dans les territoires ukrainiens que la Russie occupe temporairement;

Or. en

Amendement 35
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant A quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quinquies. considérant qu'en réponse à la guerre d'agression de la Russie, le centre international chargé des poursuites pour le crime d'agression contre l'Ukraine, ainsi que le registre des dommages pour l'Ukraine, ont été établis à La Haye, et qu'un tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine est en cours de création; que la Commission a adopté une proposition visant à engager le processus permettant à l'Union de devenir membre fondateur de ce tribunal spécial; que la CPI a inculpé Vladimir Poutine et Maria Alekseïevna Lvova-Belova pour crimes de guerre;

Or. en

Amendement 36
Michael Gahler

Proposition de résolution
Considérant A quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quinquies. considérant qu'une commission internationale des réclamations pour l'Ukraine sera

inaugurée en marge de la 135e session du Comité des ministres du Conseil de l'Europe à Chișinău, en Moldavie, le 14 mai 2026; que la Commission renforcera les capacités visant à garantir la responsabilité pour les crimes internationaux commis en Ukraine et contre l'Ukraine et à faire valoir le droit de l'Ukraine à une réparation intégrale des dommages résultant des actions illégales de la Russie;

Or. en

Amendement 37
António Tânger CorrêaMatthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant A quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A quinquies. considérant que l'administration Trump a déployé des efforts diplomatiques pour parvenir à un règlement pacifique en Ukraine; qu'aucune des deux parties n'est en mesure de parvenir à une victoire militaire décisive, ce qui fait des négociations de paix la seule solution viable au conflit;

Or. en

Amendement 38
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'Ukraine ***a fait preuve d'une résilience remarquable dans sa trajectoire en vue d'adhérer à l'Union***	B. considérant que ***l'ambition de*** l'Ukraine ***d'adhérer à l'Union européenne, même dans le contexte de*** la

européenne, malgré la guerre d'agression menée actuellement par la Russie;	guerre d'agression menée actuellement par la Russie***, ne justifie ni une adhésion accélérée ni des charges financières disproportionnées pour les citoyens européens***;

Or. en

Amendement 39
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'Ukraine a fait preuve d'une résilience remarquable ***dans sa trajectoire en vue d'adhérer à l'Union européenne, malgré*** la guerre d'agression menée actuellement par la Russie;	B. considérant que l'Ukraine a fait preuve d'une résilience remarquable ***au cours de*** la guerre d'agression menée actuellement par la Russie;

Or. en

Amendement 40
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'Ukraine ***a fait preuve d'une résilience remarquable dans sa trajectoire en vue d'adhérer à l'Union européenne***, malgré la guerre d'agression menée actuellement par la Russie;	B. considérant que l'Ukraine***, nation européenne souveraine et fière, a fait le choix démocratique de suivre la voie européenne, un choix qui reflète la volonté inébranlable du peuple ukrainien***, malgré la guerre d'agression menée actuellement par la Russie;

Or. en

Amendement 41

Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Hilde Vautmans, Engin Eroglu, Dan Barna, Michał Kobosko, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Malik Azmani

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'Ukraine a fait preuve d'une résilience remarquable dans sa trajectoire en vue d'adhérer à l'Union européenne, malgré la guerre d'agression menée actuellement par la Russie;	B. considérant que l'Ukraine a fait preuve d'une résilience remarquable dans sa trajectoire en vue d'adhérer à l'Union européenne, malgré la guerre d'agression menée actuellement par la Russie***, qui est à l'origine de milliers de décès, a infligé un profond traumatisme aux vétérans, à leurs familles ainsi qu'à la société civile, a réduit en champ de ruines nombre de villes et d'infrastructures civiles critiques et a donné lieu à l'occupation continue par les forces russes de plusieurs parties du territoire ukrainien***;

Or. en

Amendement 42
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'Ukraine a fait preuve d'une résilience remarquable sur la voie de l'adhésion à l'Union, malgré la guerre d'agression russe en cours;	B. considérant que l'Ukraine a fait preuve d'une résilience remarquable sur la voie de l'adhésion à l'Union, malgré la guerre d'agression russe en cours***, dans laquelle la Russie cible l'ensemble de la société ukrainienne et ses structures***;

Or. fi

Amendement 43
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'Ukraine a fait preuve d'une résilience remarquable dans sa trajectoire en vue d'adhérer à l'Union européenne, malgré la guerre d'agression menée actuellement par la Russie;	B. considérant que l'Ukraine a fait preuve d'une résilience ***et d'une détermination remarquables*** dans sa trajectoire en vue d'adhérer à l'Union européenne, malgré la guerre d'agression menée actuellement par la Russie

Or. en

Amendement 44
Michael Gahler

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. rappelle que la lutte de l'Ukraine ne porte pas seulement sur le droit de vivre libre et de choisir librement ses alliances, ni uniquement sur sa souveraineté, la paix, la stabilité et la sécurité, mais aussi sur la préservation de la substance démocratique sous une pression existentielle; estime que la résilience de la démocratie ukrainienne sera en définitive jugée non seulement à sa capacité à résister à une agression extérieure, mais aussi à sa volonté de protéger le pluralisme, l'inclusivité, l'ouverture et la diversité politique en son sein;

Or. en

Amendement 45
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Nathalie Loiseau, Michał Kobosko

Proposition de résolution

Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que la Commission a confirmé que l'Ukraine a achevé le processus d'examen analytique bilatéral pour tous les chapitres de négociation et est prête à ouvrir l'ensemble des groupes de chapitres, en commençant par le groupe «fondamentaux»;

Or. en

Amendement 46
António Tânger Corrêa, Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que l'adhésion à l'Union est un processus fondé sur le mérite et que l'Ukraine, comme tout autre pays, ne devrait pas bénéficier de voies accélérées pour rejoindre l'Union;

Or. en

Amendement 47
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que l'Ukraine soutient les valeurs de l'Union de la manière la plus concrète possible en défendant le sol européen contre l'agression russe;

Or. fi

Amendement 48
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant que l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne, dans les conditions actuelles, constituerait une charge économique, financière et institutionnelle disproportionnée pour l'Union, avec un risque élevé de déstabilisation des politiques clés de l'Union, notamment la politique agricole commune (PAC) et la politique de cohésion; que le secteur agricole ukrainien, à grande échelle et à bas coût, exercerait vraisemblablement une pression à la baisse significative sur les prix et compromettrait la compétitivité et la stabilité des revenus des agriculteurs dans plusieurs États membres; que, compte tenu de sa taille et de son niveau de développement économique, l'Ukraine pourrait devenir le principal bénéficiaire net du budget de l'Union, détournant ainsi des ressources financières substantielles des États membres actuels et exacerbant les disparités internes au sein de l'Union; que les difficultés persistantes liées à la corruption, à la gouvernance et à l'état de droit suscitent de sérieuses inquiétudes quant à sa capacité à mettre pleinement et efficacement en œuvre l'acquis de l'Union; que l'adhésion de l'Ukraine modifierait considérablement les équilibres institutionnels au sein de l'Union, notamment le poids des votes au Conseil et la représentation au Parlement européen, ce qui pourrait affaiblir l'efficacité du processus décisionnel et la cohésion entre les États membres; que la situation sécuritaire actuelle du pays et les conflits territoriaux non résolus

risqueraient d'importer une instabilité géopolitique dans l'Union et d'engendrer des responsabilités sécuritaires et financières à long terme pour les États membres;

Or. en

Amendement 49
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'Ukraine reste déterminée à aligner sa législation sur l'acquis de l'Union;	C. considérant que l'Ukraine reste déterminée à aligner sa législation sur l'acquis de l'Union ***et a poursuivi ses efforts de mise en œuvre des réformes malgré la guerre d'agression menée par la Russie***;

Or. fi

Amendement 50
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'Ukraine reste déterminée à aligner sa législation sur l'acquis de l'Union;	C. considérant que l'Ukraine reste déterminée à aligner sa législation sur l'acquis de l'Union; ***qu'en 2025, l'Ukraine a atteint 84 % de la mise en œuvre de l'accord d'association UE-Ukraine;***

Or. en

Amendement 51

Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que l'Union et ses États membres ont fourni plus de 193 milliards d'euros (dont 69 milliards d'euros d'assistance militaire) à l'Ukraine et s'apprêtent à lui accorder un prêt de soutien de 90 milliards d'euros; que, selon les prévisions de la Commission pour le cadre financier pluriannuel pour l'après-2027, l'Ukraine devrait recevoir 20 % des ressources totales du budget septennal, et que la Commission a déjà validé les prévisions de l'Ukraine pour la reconstruction, à savoir 800 milliards de dollars pour les besoins civils et 700 milliards de dollars pour le réarmement; que la Commission prévoit de financer une part importante de cet effort; qu'une aide aussi ambitieuse créerait une spirale d'endettement à long terme pour les générations futures et absorberait une grande partie du budget de l'Union pour les décennies à venir;

Or. en

Amendement 52
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant qu'en vertu de l'article 22 de la Constitution ukrainienne, le contenu et la portée des droits et libertés existants ne peuvent être diminués, et considérant que certaines mesures législatives adoptées en Ukraine ont réduit la portée des droits dont

bénéficiaient auparavant les personnes appartenant à des minorités nationales;

Or. en

Amendement 53
Özlem Demirel

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la liberté d'association, la négociation collective et le droit de grève sont protégés par des conventions internationales auxquelles l'Ukraine est partie et constituent des éléments clés de l'acquis de l'Union et des critères de Copenhague;

Or. en

Amendement 54
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant qu'en vertu de l'article 92 de la Constitution ukrainienne, les modalités régissant les droits des minorités nationales et la procédure régissant l'usage des langues sont déterminées exclusivement par la loi, et que des préoccupations ont été soulevées quant au fait que certaines règles affectant l'usage des langues minoritaires ont été inscrites dans la législation déléguée;

Or. en

Amendement 55
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Considérant C quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quater. considérant que la mise en œuvre de certaines recommandations de la Commission de Venise concernant l'usage des langues minoritaires demeure incomplète;

Or. en

Amendement 56
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Considérant C quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quinquies. considérant qu'à la lumière des dispositions de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires, les États parties, après ratification, ne doivent pas instaurer un système de protection moins favorable que celui en vigueur au moment de la ratification;

Or. en

Amendement 57
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que ***des progrès ont été accomplis, mais que des efforts***	D. considérant que ***l'Ukraine continue de faire face à des problèmes de***

supplémentaires sont nécessaires pour renforcer l'état de droit en Ukraine et lutter contre la corruption;	corruption ***systémique malgré des années d'engagements en matière de réformes; que de nombreux scandales de corruption portant sur des marchés publics de la défense, des dépenses d'infrastructure et des entreprises publiques ont éclaté***;

Or. en

Amendement 58
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que ***des progrès ont été accomplis, mais que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer*** l'état de droit ***en Ukraine et lutter contre la corruption***;	D. considérant que ***l'Ukraine continue de souffrir d'une corruption systémique et de défaillances de*** l'état de droit***, ce qui la rend inapte à devenir membre de l'Union***;

Or. en

Amendement 59
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que ***des*** progrès ont été accomplis***, mais que des efforts supplémentaires sont nécessaires*** pour renforcer l'état de droit en Ukraine et lutter contre la corruption;	D. considérant que ***de petits*** progrès ont été accomplis pour renforcer l'état de droit en Ukraine et lutter contre la corruption;

Or. en

Amendement 60
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que des progrès ont été accomplis, mais que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer l'état de droit en Ukraine et lutter contre la corruption;	D. considérant que des progrès ont été accomplis, mais que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer l'état de droit ***et les droits du travail*** en Ukraine et lutter contre la corruption;

Or. en

Amendement 61
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que des progrès ont été accomplis, mais que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer l'état de droit en Ukraine et lutter contre la corruption;	D. considérant que des progrès ont été accomplis, mais que des efforts supplémentaires sont ***notamment*** nécessaires pour renforcer l'état de droit en Ukraine et lutter contre la corruption;

Or. fi

Amendement 62
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que, le 10 novembre 2025, le bureau national de lutte contre la corruption d'Ukraine (NABU) et le parquet spécialisé dans la lutte contre la corruption (SAPO) ont mené une opération à grande échelle dans

le secteur stratégique de l'énergie en Ukraine, qui a donné lieu à plus de 70 perquisitions et à la saisie de plus de 4 millions de dollars en espèces; que les enquêteurs ont affirmé que le stratagème avait permis de générer environ 100 millions de dollars de revenus illicites au fil du temps et que l'enquête était toujours en cours; que ces révélations soulèvent de sérieuses préoccupations en ce qui concerne la gouvernance, la transparence et le contrôle de l'aide de l'Union à l'Ukraine;

Or. en

Amendement 63
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que les autorités anticorruption ukrainiennes ont lancé une vaste enquête, baptisée Opération Midas, sur un système de corruption à grande échelle dans le secteur énergétique du pays, impliquant des pots-de-vin versés par des fournisseurs de l'opérateur nucléaire d'État Energoatom; que les enquêteurs ont mis au jour un réseau soupçonné d'exiger des pots-de-vin de 10 à 15 % des fournisseurs en échange de contrats; que l'enquête a donné lieu à de nombreuses perquisitions et saisies et a conduit à des poursuites pénales contre plusieurs personnes liées à ce système;

Or. en

Amendement 64
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que le 10 novembre 2025, le Bureau national anticorruption d'Ukraine (NABU) et le parquet spécial anticorruption (SAPO) ont mené des dizaines de perquisitions dans le cadre d'une enquête sur un scandale de corruption en Ukraine d'un montant de 100 millions de dollars, comme l'a confirmé le NABU; que ces révélations de corruption à grande échelle dans le secteur énergétique stratégique ukrainien, incluant des pots-de-vin et des allégations de blanchiment d'argent, font peser de graves risques sur l'intégrité de la gouvernance ukrainienne et sur le contrôle de l'aide européenne;

Or. en

Amendement 65
Özlem Demirel

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la Confédération européenne des syndicats (CES) a exprimé de graves préoccupations quant à la détérioration du droit du travail en Ukraine, y compris les violations des libertés syndicales et du dialogue social;

Or. en

Amendement 66
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que l'indice de perception de la corruption 2025 confirme les progrès constants de l'Ukraine dans la lutte contre la corruption et son amélioration d'une place au classement mondial, la hissant au 104e rang sur 182 pays;

Or. en

Amendement 67
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que, dans l'indice de perception de la corruption (IPC) 2025 de Transparency International, l'Ukraine se classe au 104e rang sur 182 pays;

Or. en

Amendement 68
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que les autorités anticorruption ukrainiennes ont enquêté sur l'homme d'affaires Timur Mindich dans le cadre d'un vaste système de corruption lié aux marchés publics du secteur énergétique ukrainien; que les enquêteurs et les médias indiquent que le

système présumé supposait des paiements illicites liés à des contrats d'entreprises publiques; que la Haute Cour anticorruption ukrainienne aurait ordonné la détention par contumace de M. Mindich dans cette affaire; que M. Mindich entretient depuis longtemps des relations d'affaires et personnelles avec des membres de la direction politique ukrainienne; que des enquêtes journalistiques ont également fait état de communications enregistrées et de contacts fréquents entre M. Mindich et Volodymyr Zelensky dans le cadre de l'enquête anticorruption; que ces rapports soulèvent de sérieuses questions quant à l'influence politique et aux normes de gouvernance en Ukraine;

Or. en

Amendement 69
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que la guerre en Ukraine, les prêts et instruments financiers excessifs et la politique de sanctions malavisée ont contribué à faire grimper les prix de l'énergie à des niveaux record, à imposer des charges importantes aux entreprises et aux ménages européens et à susciter de vives inquiétudes quant à la sécurité des contribuables européens; que l'adhésion forcée et accélérée de l'Ukraine à l'Union ne sert pas les intérêts des citoyens européens et susciterait de vives inquiétudes pour le secteur agricole et le marché du travail;

Or. en

Amendement 70
Özlem Demirel

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que les poursuites engagées contre le dirigeant syndical ukrainien Grigori Osovyi et la saisie des biens syndicaux, notamment le siège de la Fédération des syndicats d'Ukraine à Kiev, ont été largement dénoncées par les organisations syndicales internationales comme étant motivées par des considérations politiques;

Or. en

Amendement 71
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant D quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D quater. considérant que la même enquête aurait inclus des allégations concernant d'autres hauts responsables liés au secteur énergétique ukrainien, dont l'ancien ministre de l'énergie, German Galushchenko, dont les propriétés auraient fait l'objet de perquisitions au cours de l'enquête; que des enregistrements diffusés par les enquêteurs contiendraient des conversations entre de hauts responsables discutant, selon les allégations, de modalités de passation de marchés;

Or. en

Amendement 72
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant D quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D quinquies. considérant que les enquêteurs et les médias ont indiqué que des personnes telles qu'Ihor Myronyuk et Dmytro Basov auraient joué un rôle opérationnel au sein du réseau d'approvisionnement lié au système du secteur énergétique; que ces personnes auraient occupé des postes de décision ou de supervision liés aux structures d'approvisionnement et de sécurité des entreprises publiques;

Or. en

Amendement 73
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant D sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D sexies. considérant que, malgré des déclarations répétées de progrès, la lutte contre la corruption en Ukraine demeure incohérente et sélective, ce qui soulève de sérieux doutes quant à l'existence d'un véritable effort global pour démanteler les réseaux de corruption profondément enracinés; que les récentes enquêtes anticorruption semblent se dérouler de manière sporadique et sont souvent précédées de pressions publiques exercées par des acteurs extérieurs plutôt que d'être le fruit d'une réforme institutionnelle nationale durable; que ces évolutions donnent l'impression que les affaires de corruption sont fréquemment instrumentalisées dans les luttes de

pouvoir entre cercles politiques et oligarchiques rivaux plutôt que de s'inscrire dans une politique systématique;

Or. en

Amendement 74
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les institutions démocratiques de l'Ukraine ont démontré leur capacité d'adaptation sous le régime de la loi martiale; que l'Ukraine devrait continuer à œuvrer pour garantir la transparence et l'équilibre des pouvoirs;	E. considérant que les institutions démocratiques de l'Ukraine ont démontré leur capacité d'adaptation***; qu'il a été démontré que, même face à la guerre d'agression menée par la Russie et*** sous le régime de la loi martiale***, elles continuent de servir les intérêts des citoyens et de mettre en œuvre les réformes liées à l'adhésion à l'Union***; ***que le Parlement se félicite des indications selon lesquelles les préparatifs des élections pourraient commencer une fois la loi martiale levée et la situation sécuritaire permettant la tenue d'élections conformes aux normes internationales;*** que l'Ukraine devrait continuer à œuvrer pour ***protéger sa démocratie,*** garantir la transparence et l'équilibre des pouvoirs;

Or. en

Amendement 75
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que les institutions	E. considérant que les institutions

démocratiques ukrainiennes ont démontré leur capacité d'adaptation sous le régime de la loi martiale; que l'Ukraine devrait continuer à œuvrer pour garantir la transparence et l'équilibre des pouvoirs;	démocratiques ukrainiennes ont démontré leur capacité d'adaptation sous le régime de la loi martiale ***et malgré la poursuite ininterrompue par la Russie de sa guerre d'agression à grande échelle***; que l'Ukraine devrait continuer à œuvrer pour garantir la transparence et l'équilibre des pouvoirs;

Or. fi

Amendement 76
Michael Gahler

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant l'importance cruciale de l'unité politique intérieure comme pilier fondamental de la résilience à long terme de l'Ukraine face à l'agression continue de la Fédération de Russie et qu'il convient de défendre le pluralisme parlementaire comme pierre angulaire de la gouvernance démocratique; que la nécessité d'une coopération constructive et effective entre toutes les forces politiques parlementaires représentées à la Verkhovna Rada, visant à renforcer la résilience politique, militaire, économique et sociale, ainsi qu'à mettre en œuvre les critères d'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 77
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

E bis. considérant que l'Ukraine est confrontée à une grave pénurie d'effectifs dans ses forces armées, entraînant des pratiques de mobilisation de plus en plus coercitives et brutales; que de nombreux reportages et vidéos diffusés publiquement montrent des hommes détenus dans des lieux publics par des recruteurs et transportés vers des centres d'enrôlement militaire; que ces pratiques, communément appelées «busification», ont suscité une vive polémique, des allégations d'abus et de sérieuses inquiétudes quant au respect des procédures légales et des droits individuels;

Or. en

Amendement 78
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que le renforcement de l'indépendance du système judiciaire a bénéficié de l'assistance d'experts internationaux au sein de commissions de sélection judiciaire, ce qui a également renforcé la confiance du public envers le système judiciaire; que la participation d'experts internationaux à la sélection de la Haute Commission de qualification des juges a pris fin le 1er juin 2025;

Or. en

Amendement 79
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F, considérant que la société civile reste un garant essentiel de la résilience et de la démocratie en Ukraine, bien que les pressions exercées contre les ***militants*** posent problème et appellent une réponse du gouvernement;	F, considérant que la société civile reste un garant essentiel de la résilience et de la démocratie en Ukraine, bien que les pressions exercées contre les ***journalistes d'investigation et les organismes de lutte contre la corruption*** posent problème et appellent une réponse du gouvernement;

Or. en

Amendement 80
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F, considérant que la société civile reste un garant essentiel de la résilience et de la démocratie en Ukraine, bien que les pressions exercées contre les militants posent problème et appellent une réponse du gouvernement;	F, considérant que la société civile reste un garant essentiel de la résilience et de la démocratie en Ukraine, bien que les pressions exercées contre les militants ***et les syndicats*** posent problème et appellent une réponse du gouvernement;

Or. en

Amendement 81
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que des journalistes d'investigation et des organisations de la société civile ont exprimé leurs inquiétudes quant à la concentration de l'influence politique au sein du cabinet présidentiel;

Or. en

Amendement 82
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que l'intégration à l'Union européenne bénéficie d'un large soutien au sein de la société et des institutions ukrainiennes ***et demeure un moteur fondamental du développement démocratique de l'Ukraine***;	G. considérant que l'intégration à l'Union européenne bénéficie d'un large soutien au sein de la société et des institutions ukrainiennes***, soutien qui s'est considérablement renforcé à la suite des agressions russes de 2014 puis de 2022***; ***que, si cette aspiration est légitime, l'adhésion à l'Union constitue un processus structurel, profond et de long terme, qui ne saurait être déterminé uniquement par un contexte géopolitique ou sécuritaire immédiat;***

Or. fr

Amendement 83
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que l'intégration à l'Union européenne bénéficie d'un large soutien au sein de la société et des institutions ukrainiennes ***et demeure*** un moteur fondamental ***du développement démocratique de*** l'Ukraine;	G. considérant que l'intégration à l'Union européenne bénéficie d'un large soutien au sein de la société et des institutions ukrainiennes***; que l'aide financière de près de 200 milliards d'euros déjà fournie par l'Union et le prêt promis de 90 milliards d'euros constituent*** un moteur fondamental ***de l'adhésion de*** l'Ukraine ***à l'Union***;

Or. en

Amendement 84
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Hilde Vautmans, Engin Eroglu, Dan Barna, Michał Kobosko, Petras Auštrevičius, Lucia Yar

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que l'intégration à l'Union européenne bénéficie d'un large soutien au sein de la société et des institutions ukrainiennes et demeure un moteur fondamental du développement démocratique de l'Ukraine;	G. considérant que l'intégration à l'Union européenne bénéficie d'un large soutien au sein de la société et des institutions ukrainiennes et demeure un moteur fondamental du développement démocratique de l'Ukraine; ***que l'adhésion de l'Ukraine à l'Union renforcera également l'Union elle-même, en contribuant à sa résilience géopolitique, en renforçant son potentiel économique et en approfondissant son engagement envers les valeurs partagées de démocratie, d'état de droit et de liberté;***

Or. en

Amendement 85
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que l'intégration à l'Union européenne bénéficie d'un large soutien au sein de la société et des institutions ***ukrainiennes*** et demeure un moteur fondamental du développement démocratique de l'Ukraine;	G. considérant que l'intégration à l'Union européenne bénéficie d'un large soutien au sein de la société***, des citoyens*** et des institutions ***ukrainiens*** et demeure un moteur fondamental du développement démocratique de l'Ukraine;

Or. fi

Amendement 86

Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que la Russie poursuit et intensifie ses efforts visant à justifier son agression contre l'Ukraine par la falsification délibérée de l'histoire et la manipulation des récits historiques, l'utilisation stratégique de discours religieux, culturels et fondés sur les valeurs destinés à déformer le discours public, à nier et à délégitimer l'identité nationale et la souveraineté de l'Ukraine, à remettre en question sa souveraineté et à chercher à empêcher son adhésion à l'Union européenne; que ces activités sont conformes à la doctrine militaire russe approuvée le 25 décembre 2014 et aux documents stratégiques ultérieurs, notamment la Stratégie de sécurité nationale de la Fédération de Russie approuvée par le président Vladimir Poutine le 31 décembre 2015, qui insistent sur la protection des prétendues «valeurs spirituelles et morales russes traditionnelles» contre toute influence occidentale perçue; que cette approche a été renforcée dans la Stratégie de sécurité nationale de 2021, qui a élevé la sauvegarde des «valeurs traditionnelles», la promotion du concept de «Monde russe» («Russkiy Mir») et la protection des prétendus «compatriotes à l'étranger» au rang de priorités fondamentales de sécurité nationale, démontrant ainsi l'utilisation systématique et soutenue de récits culturels, religieux et civilisationnels comme outils d'influence géopolitique et justification de l'agression contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 87
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que, selon des estimations disponibles, y compris des analyses attribuées aux services du Conseil, le coût budgétaire de l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne pourrait s'élever à environ 186 milliards d'euros sur un horizon de sept ans, tandis que les besoins totaux de reconstruction du pays sont estimés entre 500 et 700 milliards d'euros; que la mise en œuvre d'un scénario de coût d'adhésion et de reconstruction entraîne une incidence budgétaire à la fois pour les pays bénéficiaires de la cohésion et pour les contributeurs nets;

Or. el

Amendement 88
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que le soutien de l'Union à l'Ukraine, notamment militaire, financier, économique et politique, ne dépend pas d'une perspective d'adhésion à court terme; qu'il existe d'autres formes d'intégration, de coopération et de garanties de sécurité susceptibles de répondre plus efficacement aux besoins immédiats de l'Ukraine et aux intérêts de l'Union;

Or. fr

Amendement 89
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que l'intégration européenne de l'Ukraine est un investissement stratégique en faveur de la paix, de la sécurité, de la démocratie et de la prospérité pour tout le continent; que le soutien indéfectible de l'Union envers la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Ukraine ne dépend pas de la rapidité de l'intégration européenne du pays;

Or. en

Amendement 90
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant qu'une enquête menée en 2024 par l'Institut international de sociologie de Kiev a confirmé que l'attitude de la société ukrainienne à l'égard des personnes LGBTI restait majoritairement neutre ou positive, plus de 70 % des Ukrainiens interrogés se déclarant favorables à l'égalité des droits pour les personnes LGBTI;

Or. en

Amendement 91

Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que le dernier rapport de l'Eurobaromètre sur l'élargissement indique que 56 % des citoyens de l'Union sont favorables à un nouvel élargissement de l'Union, l'Ukraine étant le candidat dont l'adhésion serait la mieux accueillie, une fois tous les critères remplis;

Or. en

Amendement 92
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que les violations récentes et actuelles par la Russie de la souveraineté des États européens confirment que ses objectifs s'étendent bien au-delà de l'Ukraine et représentent une menace existentielle pour une Europe libre et démocratique;

Or. en

Amendement 93
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que l'Union et ses

États membres ont déjà fourni un montant total de 104,5 milliards d'euros d'aide financière, économique et humanitaire à l'Ukraine depuis le début de l'invasion russe;

Or. en

Amendement 94
Petar Volgin

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que l'adhésion accélérée de l'Ukraine à l'Union sans réformes anti-corruption substantielles risque d'importer une corruption systémique au sein de l'Union, potentiellement susceptible d'affaiblir son intégrité institutionnelle;

Or. en

Amendement 95
Özlem Demirel

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que les critères de Copenhague exigent non seulement un alignement formel sur le droit de l'Union, mais également une mise en œuvre effective ainsi que des garanties en matière de droits fondamentaux, de démocratie et d'état de droit;

Or. en

Amendement 96
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que les prises de position des dirigeants des États membres de l'Union en ce qui concerne l'éventualité de négociations avec la Russie présentent des divergences, la majorité d'entre eux soulignant la nécessité de maintenir des canaux de communication ouverts et de rechercher une solution diplomatique pour mettre fin à la guerre, tandis que plusieurs dirigeants posent des conditions préalables en vue d'éventuelles négociations; que l'unité de l'Union, associée à une stratégie diplomatique à plusieurs niveaux et à long terme, constitue un facteur déterminant pour l'efficacité de son action extérieure;

Or. el

Amendement 97
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que le Parlement a déjà déclaré que l'adhésion doit rester un processus fondé sur le mérite et réversible, chaque candidat étant évalué au regard des critères de Copenhague, de l'alignement sur l'acquis de l'Union et de toutes les conditions supplémentaires du cadre de l'élargissement; que les progrès de chaque pays sur la voie de l'intégration à l'Union doivent être évalués selon les mérites propres à ce dernier, et qu'aucun

pays ne doit être assimilé à un autre État ou appréhendé comme faisant partie d'un ensemble d'États;

Or. en

Amendement 98
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que l'ouverture du marché de l'Union aux produits agricoles ukrainiens a déjà pénalisé significativement certains secteurs agricoles dans plusieurs États membres, mettant en évidence les défis structurels qu'une intégration économique complète pourrait engendrer;

Or. fr

Amendement 99
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que, selon le ministère ukrainien de la politique sociale, plus de 3 millions d'Ukrainiens sont reconnus comme ayant un ou plusieurs handicaps, et que ce nombre devrait augmenter de 17 000 par mois, principalement en raison de la guerre en cours;

Or. en

Amendement 100
Özlem Demirel

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que tout processus d'adhésion doit reposer sur le mérite et la conditionnalité, et non sur un opportunisme géopolitique;

Or. en

Amendement 101
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant G quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quater. considérant que des dénonciations et des signalements relatifs à des cas de corruption et de mauvaise gestion concernant l'utilisation des ressources financières européennes ainsi que l'aide internationale accordée à l'Ukraine, y compris l'aide militaire, ont été rapportés; que cette situation souligne la nécessité d'une transparence accrue, d'une traçabilité renforcée ainsi que de mécanismes de contrôle et d'établissement des responsabilités efficaces; qu'il convient, dès lors, de renforcer le suivi et le contrôle de l'utilisation des ressources concernées par la Commission, l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) et la Cour des comptes européenne, en coopération avec les autorités ukrainiennes;

Or. el

Amendement 102
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant G quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quater. considérant que les dégâts environnementaux causés par la Russie ont eu des conséquences dévastatrices sur les ressources naturelles, les écosystèmes critiques ainsi que la santé, les moyens de subsistance et la sécurité de la population ukrainienne; que la relance verte consiste à réparer ces dégâts et à remettre l'Ukraine sur la voie de la durabilité environnementale et sociale, alignée sur les dispositions environnementales de l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 103
Özlem Demirel

Proposition de résolution
Considérant G quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quater. considérant que les investisseurs étrangers et les entreprises multinationales ont considérablement élargi leur contrôle sur les ressources naturelles de l'Ukraine, y compris les terres agricoles, les minerais et les infrastructures critiques; que ces évolutions risquent de menacer la souveraineté nationale, la sécurité alimentaire et l'autodétermination économique;

Or. en

Amendement 104
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant G quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quater. considérant que le soutien à l'Ukraine doit également contribuer au renforcement de la base industrielle et technologique de défense européenne (BITD) et à l'autonomie stratégique de l'Union, et ne doit pas conduire à une dépendance accrue vis-à-vis d'acteurs extérieurs;

Or. fr

Amendement 105
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant G quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quater. considérant que le Parlement a déjà déclaré que le processus d'élargissement devait être plus progressif et dynamique, avec des objectifs de réforme clairs, des feuilles de route et des échéanciers intermédiaires, et qu'il ne saurait y avoir de procédure accélérée, car cela pourrait compromettre l'intégrité du processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 106
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant G quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quinquies. considérant que, au-delà de la dimension militaire et économique du conflit, l'Union doit préparer en temps utile un cadre stratégique à plusieurs niveaux pour la période d'après-guerre, incluant une analyse par scénarios et une feuille de route claire pour les futures relations entre l'Union et l'Ukraine, entre l'Union et la Russie ainsi qu'entre l'Ukraine et la Russie, fondées sur le respect du droit international, de la sécurité européenne, de la souveraineté des États et des conditions d'une paix juste et durable;

Or. el

Amendement 107
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant G quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quinquies. considérant que le Parlement a déjà déclaré que le coût du non-élargissement dépasse celui de l'achèvement du processus et risquerait de créer des zones grises géopolitiques vulnérables à l'influence malveillante de pays tiers cherchant à étendre leur influence politique, économique et stratégique;

Or. en

Amendement 108
Özlem Demirel

Proposition de résolution
Considérant G quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quinquies. considérant que lors du processus d'élargissement de l'Union, il convient de veiller à ce qu'une adhésion n'entraîne pas l'exploitation des ressources naturelles des pays candidats ou ne contribue pas aux inégalités sociales et à la dégradation de l'environnement;

Or. en

Amendement 109
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant G sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G sexies. considérant que la guerre a provoqué d'énormes pertes humaines dans les deux camps, avec des centaines de milliers de morts et de blessés parmi les soldats, ainsi qu'un coût extrêmement lourd pour la population civile; que, malgré les divergences entre les estimations officielles, indépendantes et analytiques, l'ampleur de la catastrophe humaine rend impérieuse la recherche d'une paix juste, durable et à long terme;

Or. el

Amendement 110
Özlem Demirel, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Considérant G sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G sexies. considérant que l'invasion de l'Ukraine par la Russie est à l'origine

d'immenses souffrances humaines et de destructions considérables; qu'une paix durable ne peut être instaurée que par un processus politique diplomatique et inclusif, fondé sur les principes de la charte des Nations unies; qu'à ce jour, l'Union n'a pas suffisamment priorisé et coordonné les efforts diplomatiques visant un cessez-le-feu et une résolution négociée de la guerre en Ukraine;

Or. en

Amendement 111
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Considérant G sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G sexies. considérant que la Commission a ouvert de manière informelle les six groupes de négociations d'adhésion, faute de décision formelle du Conseil européen, en raison du blocage imposé par le gouvernement hongrois;

Or. en

Amendement 112
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Considérant G septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G septies. considérant qu'avant même l'escalade complète de la guerre, différentes approches avaient été formulées en Europe quant à la question de savoir s'il convenait de maintenir ou de renforcer les canaux directs de communication politique avec les

dirigeants russes; que cette expérience met en évidence la nécessité pour l'Union de disposer, parallèlement à sa politique de dissuasion et de sanctions, d'une capacité diplomatique cohérente et préparée de manière stratégique en matière de prévention des conflits et de gestion des crises;

Or. el

Amendement 113
Özlem Demirel, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Considérant G septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G septies. considérant que plusieurs enquêtes anticorruption de grande envergure menées entre 2025 et 2026 démontrent que la corruption demeure un problème grave et systémique en Ukraine, notamment aux plus hauts niveaux de gouvernance;

Or. en

Amendement 114
Özlem Demirel

Proposition de résolution
Considérant G octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G octies. considérant que garantir une utilisation transparente et responsable de l'aide financière internationale et de l'Union ainsi que des futurs fonds de reconstruction exige des institutions de lutte contre la corruption robustes, indépendantes et efficaces, ainsi qu'un contrôle démocratique effectif

	associant la société civile et les partenaires sociaux;

Or. en

Amendement 115
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Sous-titre 1

Proposition de résolution	*Amendement*
I. Point sur la guerre d'agression menée par la Russie ***et*** les sanctions mises en place par l'Union	I. Point sur la guerre d'agression menée par la Russie***,*** les sanctions mises en place par l'Union ***et le soutien de l'Union à l'Ukraine***

Or. fi

Amendement 116
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe -1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	-1. exprime sa profonde consternation face à la perte de vies humaines en Ukraine et en Russie, ainsi qu'au nombre considérable de blessés, d'invalides de guerre, de personnes disparues et de personnes souffrant de traumatismes psychiques; souligne que la dimension humaine du conflit doit rester au cœur de toute initiative future, qu'elle soit diplomatique, humanitaire ou liée à l'après-guerre;

Or. el

Amendement 117

Ruth Firmenich, Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réaffirme sa solidarité ***sans faille*** avec ***le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du pays à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues***; ***insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies***;	1. réaffirme sa solidarité avec ***la population civile ukrainienne***; ***souligne dans le même temps que seule une solution diplomatique fondée sur le droit international permettra de mettre un terme durable à la guerre, rappelle à cet égard les approches de négociation antérieures, y compris les pourparlers d'Istanbul, et invite l'Union européenne à soutenir activement les initiatives en ce sens***;

Or. de

Amendement 118
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réexprime sa solidarité sans faille avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du pays à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies;	1. ***condamne avec la plus grande fermeté la guerre d'agression illégale menée par la Russie, notamment les attaques généralisées et systématiques contre la population civile qui violent le droit international humanitaire;*** réexprime sa solidarité sans faille avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du pays à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; ***rappelle les menaces répétées et les actions hybrides menées par la Russie à l'intérieur et à l'encontre des États membres de l'Union;***

souligne que l'Ukraine et son courageux peuple ont payé le prix fort pour protéger l'Ukraine et, par extension, la sécurité de l'Europe;

Or. en

Amendement 119
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réexprime sa solidarité sans faille avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du pays à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies;	1. réexprime sa solidarité sans faille avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du pays à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; ***réaffirme sa politique de non-reconnaissance des territoires ukrainiens illégalement et temporairement occupés par la Russie, dont la Crimée;*** insiste fermement sur le fait que l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies;

Or. en

Amendement 120
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. réexprime sa solidarité sans faille avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du pays à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; insiste fermement sur le fait que	1. réexprime sa solidarité sans faille avec le peuple ukrainien et son soutien à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du pays à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; insiste fermement sur le fait que

l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies;	l'Ukraine dispose d'un droit naturel à la légitime défense en vertu de l'article 51 de la charte des Nations unies; ***réaffirme que cela inclut également le droit de l'Ukraine, qui conduit une guerre défensive, de frapper sur le territoire de la Russie, laquelle mène une guerre d'agression;***

Or. fi

Amendement 121
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Hilde Vautmans, Engin Eroglu, Dan Barna, Michał Kobosko, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. salue les efforts diplomatiques internationaux visant à mettre fin à la guerre; souligne cependant que les négociations de paix doivent être précédées d'un cessez-le-feu inconditionnel; explique que la paix doit être juste et durable et qu'elle doit respecter pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine; rappelle que seule l'Ukraine peut déterminer les termes d'un accord de paix acceptable aux yeux de son peuple;

Or. en

Amendement 122
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. exprime sa plus profonde sympathie et sa pleine solidarité avec

toutes les personnes touchées par la guerre d'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, y compris les membres des forces armées, les anciens combattants, les familles des personnes tuées ou blessées, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les réfugiés et tous les civils subissant les graves conséquences humanitaires, sanitaires, psychologiques, sociales et économiques de la guerre;

Or. en

Amendement 123
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. poursuit la non-reconnaissance de l'annexion illégale par la Russie de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol, ainsi que de certaines parties des régions de Donetsk, Kherson, Louhansk et Zaporijjia en Ukraine, qui viole les principes et les objectifs de la charte des Nations unies et constitue une menace directe pour la sécurité internationale;

Or. en

Amendement 124
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. condamne la détérioration drastique de la situation des droits de

l'homme sous l'occupation russe, telle que les détentions arbitraires et les disparitions, les actes de torture, la passeportisation forcée et la mobilisation de citoyens ukrainiens dans les territoires temporairement occupés, les exécutions de prisonniers de guerre, les déportations illégales de civils ukrainiens, y compris d'enfants;

Or. en

Amendement 125
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 ter. demande que la Fédération de Russie cesse immédiatement et sans condition toutes les activités militaires en Ukraine et contre celle-ci et retire l'ensemble de ses forces et de son matériel militaire de tout le territoire de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues, y compris sa mer territoriale;

Or. en

Amendement 126
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quater. condamne fermement l'imposition illégale par la Fédération de Russie de son administration d'occupation dans les territoires temporairement occupés de l'Ukraine, en violation flagrante du droit international

humanitaire, ainsi que l'appropriation systématique et illégale de biens publics et privés, la destruction de l'activité économique et l'exploitation de ces territoires à ses propres fins politiques et économiques; condamne sans équivoque sa politique délibérée et systématique visant à modifier la composition démographique de ces territoires, notamment par des déplacements forcés, des déportations et le transfert illégal de citoyens russes vers ces territoires; réaffirme fermement le droit inaliénable de tous les Ukrainiens déplacés de force du fait de l'agression russe de retourner en toute sécurité, volontairement et sans conditions dans leurs foyers à la suite de la pleine désoccupation et du rétablissement de l'intégrité territoriale de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 127
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 1 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 quinquies. condamne fermement le recrutement par la Fédération de Russie de ressortissants étrangers, y compris provenant de pays tiers tels que Cuba et de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, pour participer à sa guerre d'agression contre l'Ukraine, souvent par des pratiques trompeuses et l'exploitation de conditions socio-économiques vulnérables; souligne que de telles pratiques peuvent constituer de la traite des êtres humains et de graves violations des droits de l'homme; condamne en outre l'assistance apportée à ce recrutement, y compris par le régime cubain; invite l'Union et ses États

membres, conjointement avec les partenaires internationaux, à contrer ces pratiques, notamment par des sanctions, des actions de sensibilisation et un soutien aux victimes, et exhorte les pays tiers à prévenir ce type de recrutement;

Or. en

Amendement 128
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 1 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 sexies. condamne fermement le traitement inhumain des prisonniers de guerre ukrainiens par la Fédération de Russie, y compris la torture et les exécutions, en violation du droit international humanitaire; déplore la détention illégale, le placement au secret et les mauvais traitements infligés aux civils ukrainiens, y compris la torture et les exécutions extrajudiciaires; demande la libération immédiate et sans conditions de ces derniers; invite l'Union, ses États membres et la communauté internationale à intensifier leurs efforts, notamment par des moyens diplomatiques et juridiques, afin de garantir le respect du droit international et de faciliter de nouveaux échanges de prisonniers; invite le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à exercer pleinement son mandat en vertu du droit international humanitaire, en assurant un accès sans entrave et régulier à tous les lieux où sont détenus des prisonniers de guerre ukrainiens et des civils détenus illégalement;

Or. en

Amendement 129
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 1 septies (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 septies. condamne fermement les graves violations commises par la Fédération de Russie à l'encontre des enfants ukrainiens, notamment les meurtres, les mauvais traitements, les transferts forcés et les déportations, ainsi que les adoptions illégales, la modification de leurs données personnelles et la restriction des contacts avec leurs familles; condamne en outre leur russification forcée et leur exposition à une formation militaro-patriotique, à la propagande de guerre et à la militarisation; demande le retour immédiat et sans conditions de ces derniers;

Or. en

Amendement 130
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 1 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 octies. condamne la destruction systématique et délibérée, le pillage et l'enlèvement illégal des biens et du patrimoine culturels de l'Ukraine, y compris dans les territoires temporairement occupés, ainsi que les attaques contre des sites culturels et historiques qui menacent l'identité culturelle de l'Ukraine et un patrimoine d'importance mondiale; souligne que de tels actes constituent de graves violations du droit international humanitaire et des

droits de l'homme et peuvent constituer des crimes de guerre; invite l'Union et ses États membres, conjointement avec les partenaires internationaux, à garantir que les responsables rendent pleinement compte de leurs actes;

Or. en

Amendement 131
Özlem Demirel

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. invite l'Union européenne et ses États membres à accroître leur assistance pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;	***supprimé***

Or. en

Amendement 132
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***invite l'Union européenne et ses États membres à accroître leur assistance pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense;*** souligne ***que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent***	2. souligne ***qu'un élargissement de l'Union à*** l'Ukraine ***comporte des risques géostratégiques importants, tels que le risque d'importation d'un conflit armé et une vulnérabilité militaire accrue des frontières extérieures de l'Union***;

contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine ***afin de dissuader toute nouvelle agression russe***;

Or. en

Amendement 133
Ruth Firmenich, Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. invite l'Union et ses États membres à ***accroître leur soutien pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense***; ***souligne que l'Union et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe***;	2. invite l'Union et ses États membres à ***concentrer davantage leurs efforts sur les initiatives diplomatiques, la désescalade des conflits et la promotion d'un cessez-le-feu***; ***constate que les tensions géopolitiques et les dynamiques en matière de sécurité, y compris l'élargissement à l'Est et le rôle de l'OTAN, ont également contribué à l'escalade, et souligne la nécessité d'un dialogue global en matière de sécurité***;

Or. de

Amendement 134
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. invite l'Union européenne et ses États membres à ***accroître leur assistance pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense***; souligne que ***l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer*** des garanties de	2. invite l'Union européenne et ses États membres à ***accorder la priorité aux efforts diplomatiques et politiques visant à parvenir à une fin durable du conflit en Ukraine et à éviter sa prolongation***; souligne que ***l'objectif premier de la politique de l'Union doit être le***

sécurité ***solides et juridiquement contraignantes en faveur de*** l'Ukraine ***afin de dissuader toute nouvelle agression russe***;

rétablissement de la paix et de la stabilité sur le continent européen; souligne que des garanties de sécurité ***ou des engagements de défense en relation avec*** l'Ukraine ***relèvent d'une décision souveraine des États membres pris individuellement***;

Or. en

Amendement 135
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. invite l'Union européenne et ses États membres à ***accroître leur*** assistance ***pour faire respecter le droit de*** l'Ukraine ***à la légitime défense***; ***souligne*** que ***l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe***;	2. invite l'Union européenne et ses États membres à ***mettre fin à toute*** assistance ***militaire supplémentaire à*** l'Ukraine; ***insiste pour*** que ***tous les efforts soient réorientés vers la fin de la guerre et l'établissement d'un plan de paix solide et durable***;

Or. en

Amendement 136
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. invite l'Union européenne et ses États membres à ***accroître*** leur assistance pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ***ainsi que***	2. invite l'Union européenne et ses États membres à ***intensifier et à accélérer*** leur assistance ***politique, financière, militaire, industrielle et logistique*** pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la

leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;

légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ***avec*** leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides***, crédibles*** et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine***, y compris au moyen d'une assistance à long terme dans les domaines de la défense, de la production commune, de la formation, de la résilience cybernétique et de la protection des infrastructures critiques,*** afin de dissuader toute nouvelle agression russe;

Or. ro

Amendement 137
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. ***invite*** l'Union et ses États membres ***à accroître*** leur assistance pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;	2. ***prie instamment*** l'Union et ses États membres ***d'augmenter de toute urgence et massivement*** leur assistance ***tant militaire que financière*** pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense ***et préserver sa souveraineté***; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;

Or. fi

Amendement 138
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. invite l'Union européenne et ses États membres à accroître leur assistance pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;	2. invite l'Union européenne et ses États membres à accroître leur assistance pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense***; souligne l'importance du soutien militaire, financier, économique et politique continu fourni par des partenaires partageant les mêmes valeurs en dehors de l'Union, en particulier les États-Unis, qui demeure essentiel pour la défense de l'Ukraine et pour garantir une sécurité et une stabilité durables en Europe***; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;

Or. en

Amendement 139
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. invite l'Union européenne et ses États membres à accroître leur assistance pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;	2. invite l'Union européenne et ses États membres à accroître leur assistance pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense***; souligne qu'une assistance militaire suffisante et prévisible, y compris l'accès à des financements pour la production d'armements, est essentielle pour la résistance effective de l'Ukraine à l'agression russe, en particulier dans un contexte de réduction drastique de l'aide militaire des États-Unis***; souligne que l'Union européenne et ses États membres,

ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;

Or. en

Amendement 140
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. invite l'Union européenne et ses États membres à accroître leur assistance pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;	2. invite l'Union européenne et ses États membres à accroître leur assistance pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe***, assorties de mécanismes contraignants visant à contrôler le respect de ces engagements, à coordonner systématiquement l'assistance et à garantir un soutien durable et à long terme à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à la reconstruction de l'Ukraine***;

Or. en

Amendement 141
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Hilde Vautmans, Engin Eroglu, Dan Barna, Michał Kobosko, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. invite l'Union européenne et ses États membres à accroître leur assistance pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;	2. invite l'Union européenne et ses États membres à accroître leur assistance pour faire respecter le droit de l'Ukraine à la légitime défense***; exhorte l'Allemagne à fournir des missiles Taurus à longue portée afin de permettre à l'Ukraine de frapper des cibles militaires sur le territoire russe***; souligne que l'Union européenne et ses États membres, ainsi que leurs partenaires et alliés, doivent contribuer à instaurer des garanties de sécurité solides et juridiquement contraignantes en faveur de l'Ukraine afin de dissuader toute nouvelle agression russe;

Or. en

Amendement 142
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. insiste sur le fait que tout accord de paix ne doit pas limiter la capacité de l'Ukraine à se défendre et doit être fondé sur le plein respect des principes du droit international, sur la reconnaissance des responsabilités pour les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le crime d'agression, ainsi que sur les réparations par la Russie des dégâts considérables qu'elle a causés en Ukraine; affirme qu'un tel accord doit être complété par des garanties de sécurité solides et crédibles à l'égard de l'Ukraine, équivalentes à celles prévues à l'article 5 du traité de Washington et à l'article 42, paragraphe 7, du traité sur l'Union européenne, et éviter toute répétition du mémorandum de Budapest de 1994; réaffirme que l'Ukraine est libre de

choisir ses alliances de sécurité et ses alliances politiques sans aucun veto russe; souligne que la portée de tout éventuel accord visant à mettre fin à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine s'étend bien au-delà de ces deux pays, et qu'un tel accord aura de profondes répercussions sur l'ordre de sécurité européen dans son ensemble; affirme avec force que nulle décision ne saurait être prise à propos de l'Ukraine sans l'Ukraine, ni à propos de l'Europe sans l'Europe;

Or. en

Amendement 143
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. invite la Commission et les États membres à accroître de manière significative l'assistance liée à la santé et à veiller à ce que les besoins de réadaptation soient pleinement pris en considération dans les cadres de soutien de l'Union; constate que la guerre d'agression menée par la Russie a infligé des dommages profonds et durables à la santé physique et mentale de la société ukrainienne; relève que des centaines de milliers d'Ukrainiens ont subi des amputations à la suite des actes de violence illégaux de la Russie, tandis que des millions d'autres ont besoin d'une assistance humanitaire et médicale;

Or. en

Amendement 144
Pierre-Romain Thionnet, Jordan Bardella

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. encourage les États membres et les autres partenaires européens à jouer un rôle plus actif dans les négociations de paix initiées par l'administration des États-Unis actuelle, afin de veiller à ce que leurs intérêts soient représentés et d'obtenir l'issue la plus favorable possible pour l'Ukraine; souligne qu'une participation européenne significative à ces négociations suppose la définition préalable d'une position cohérente, crédible et commune à la table des négociations;

Or. en

Amendement 145
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. salue l'initiative de paix lancée par le président des États-Unis, Donald Trump, depuis son entrée en fonction; souligne qu'une paix obtenue dès que possible par des moyens diplomatiques est dans l'intérêt des populations de l'Ukraine et de l'Union; répète qu'il n'existe pas de solution militaire au conflit qui serait avantageuse pour l'Ukraine;

Or. en

Amendement 146
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. constate l'augmentation du nombre de désertions au sein des forces armées ukrainiennes ainsi que la réticence croissante de larges segments de la population à participer à une mobilisation militaire prolongée; souligne que ces évolutions mettent en évidence la nécessité urgente d'initiatives diplomatiques visant à parvenir à un règlement de paix durable;

Or. en

Amendement 147
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. demande des sanctions à l'encontre de la Russie et de ses alliés, ainsi que l'imposition de droits de douane élevés et d'autres restrictions commerciales, afin de priver la Russie des ressources nécessaires au financement de sa machine de guerre et au maintien de son agression contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 148
Özlem Demirel, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne qu'il s'avère nécessaire d'intensifier en urgence les efforts diplomatiques pour permettre une paix juste et durable reposant sur le dialogue, des mécanismes de cessez-le-feu et le respect du droit international;

Or. en

Amendement 149
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. reconnaît l'ampleur extraordinaire et sans précédent des dommages physiques et psychologiques infligés aux enfants ukrainiens, y compris ceux ayant été déplacés, qui nécessitent une attention particulière et urgente; salue le développement par l'Ukraine de programmes d'intervention en matière de traumatismes axés sur les enfants et invite l'Union à faire de la santé mentale des enfants une composante prioritaire et distincte de son soutien à la reconstruction; souligne que les enfants enlevés par la Russie nécessitent des soins psychosociaux spécialisés à leur retour et invite l'Union à financer des programmes de réintégration ciblés pour ces enfants et leurs familles;

Or. en

Amendement 150
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. insiste sur le fait qu'aucune sanction ne devrait être levée avant qu'un accord de paix ne soit négocié et durablement mis en œuvre; recommande au Conseil de contrer systématiquement le contournement des sanctions; souligne que les sanctions ont clairement une incidence sur l'économie russe; réaffirme toutefois que le régime de sanctions doit être plus large et que sa mise en œuvre doit être plus stricte pour avoir l'effet requis de limiter les fonds russes pour sa guerre d'agression; exprime l'espoir que les raisons qui ont conduit au blocage du 20e train de sanctions contre la Russie aient cessé d'exister;

Or. en

Amendement 151
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. invite les États membres à renforcer au maximum et à accélérer l'assistance militaro-technique et à fournir d'urgence à l'Ukraine des capacités supplémentaires de défense aérienne (systèmes Patriot, ainsi que des missiles pour Patriot, SAMP/T, NASAMS, IRIS-T et HAWK) afin de protéger la population ukrainienne et les infrastructures critiques contre la terreur aérienne russe;

Or. en

Amendement 152

Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quater. s'attend à ce que le Conseil soit en mesure de sortir de l'impasse qui empêche la mise en œuvre du Fonds d'assistance à l'Ukraine au titre de la facilité européenne pour la paix, alors que cela est essentiel à la mise en œuvre des engagements en matière de sécurité à long terme que l'Union a pris à l'égard de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 153
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quater. invite à une coopération efficace et accrue dans le cadre de l'instrument SAFE et du programme EDIP afin de répondre aux besoins critiques de défense de l'Ukraine et de faciliter l'intégration de l'industrie de défense ukrainienne dans l'écosystème industriel de l'Union;

Or. en

Amendement 154
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 2 quinquies (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 quinquies. souligne l'importance de l'adhésion de l'Ukraine au Fonds européen de la défense en tant que pays associé et demande la conduite rapide des négociations nécessaires;

Or. en

Amendement 155
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027;	***supprimé***

Or. en

Amendement 156
Ruth Firmenich, Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait un total de 90 milliards d'euros de*** soutien ***essentiel aux besoins budgétaires et militaires de*** l'Ukraine ***au cours de la période 2026-2027***;	3. ***souligne que le*** soutien ***à*** l'Ukraine ***devrait bénéficier à la population civile, se déclare préoccupé par les informations faisant état de recrutements forcés et de restrictions à la liberté des médias, aux syndicats et aux acteurs de la société civile, et demande que ces évolutions soient examinées conformément aux normes internationales***; ***réaffirme la nécessité d'une résolution diplomatique***

du conflit;

Or. de

Amendement 157
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait*** 90 milliards d'euros ***de soutien essentiel aux*** besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027;	3. ***se déclare préoccupé par le fait que l'Union fournira un prêt de*** 90 milliards d'euros ***pour les*** besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027; ***constate que ce soutien financier à l'Ukraine sera assuré par un recours aux marchés financiers; relève que, pour la quatrième fois en cinq ans, l'Union émet de la dette, cette fois pour venir en aide à un pays tiers; estime que ce prêt ne fera que prolonger la guerre et les souffrances humaines et compromettre davantage la soutenabilité budgétaire des États membres de l'Union;***

Or. en

Amendement 158
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***salue*** l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait ***90 milliards d'euros de*** soutien ***essentiel*** aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027;	3. ***prend acte de*** l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait ***un*** soutien aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027;

Or. el

Amendement 159
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***salue*** l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027;	3. ***déplore*** l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027; ***exprime de vives préoccupations quant aux conséquences et aux répercussions financières de cet engagement;***

Or. en

Amendement 160
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***salue*** l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027;	3. ***prend note avec préoccupation de*** l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027; ***souligne que ce prêt ne sera probablement jamais remboursé par l'Ukraine étant donné que son remboursement a été conditionné au paiement de réparations par la Russie;***

Or. en

Amendement 161
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027;	3. salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027; ***regrette néanmoins que la Commission et le Conseil ne soient pas parvenus à un accord sur la proposition de la Commission relative à un prêt de réparations fondé sur les soldes de trésorerie liés aux avoirs souverains russes; se félicite de ce que le Conseil ait invité le Parlement européen à poursuivre les travaux sur les aspects techniques et juridiques des instruments établissant un prêt de réparation sur la base des soldes de trésorerie liés aux avoirs immobilisés de la Russie; souligne que cela augmenterait la pression sur la Russie, réduirait la charge croissante de la dette ukrainienne, ferait en sorte que la Russie, et non les contribuables de l'Union, supporte le coût de son agression et assurerait l'indemnisation future de l'Ukraine pour les dommages causés par cette agression; souligne que le gouvernement hongrois est responsable de l'échec du Conseil à adopter le prêt de soutien à l'Ukraine; souligne toutefois que le gouvernement hongrois a été en mesure d'exercer son veto en raison de l'incapacité du Conseil à s'accorder sur le prêt de réparations; exhorte la Commission et le Conseil à adopter le prêt de soutien à l'Ukraine dans les plus brefs délais ou, à défaut, à réexaminer le concept de prêt de réparations ne nécessitant pas le soutien du gouvernement hongrois;***

Or. en

Amendement 162
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Michał Kobosko, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027;	3. salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027; ***condamne fermement la décision du gouvernement hongrois de bloquer la mise en œuvre de ce prêt, en violation de ses engagements antérieurs; invite l'Union et ses États membres à recenser et à mettre en œuvre des mesures urgentes pour répondre aux besoins financiers critiques de l'Ukraine; réaffirme sa ferme conviction que la Russie doit payer pour les dommages considérables causés en Ukraine; invite l'Union et ses États membres à réexaminer de toute urgence l'option d'utiliser les soldes de trésorerie associés aux avoirs souverains russes immobilisés dans le cadre des sanctions de l'Union pour garantir un prêt de réparations visant à soutenir la défense et la reconstruction de l'Ukraine, et à accroître la pression sur la Russie afin qu'elle mette fin à sa guerre d'agression; réaffirme la nécessité de transférer ces actifs vers un véhicule ad hoc spécifique;***

Or. en

Amendement 163
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027;	3. salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027; ***se félicite de la flexibilité nécessaire offerte dans le train de mesures en application du régime dérogatoire prévu à l'article 13, paragraphe 5, de la proposition de règlement établissant le prêt de soutien [1]; exprime l'espoir que le nouveau gouvernement hongrois lèvera le blocage du prêt de soutien à l'Ukraine, dont le décaissement est largement attendu depuis longtemps; [1] Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil mettant en œuvre une coopération renforcée concernant l'établissement du prêt de soutien à l'Ukraine pour 2026 et 2027, présentée par la Commission le 14 janvier 2026 (COM(2026)0020).***

Or. en

Amendement 164
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027;	3. salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027; ***souligne que ce prêt ne sera remboursé par l'Ukraine qu'une fois que la Russie aura intégralement indemnisé l'Ukraine pour les destructions causées par sa guerre d'agression; affirme que les avoirs souverains russes***

gelés dans la juridiction de l'Union constituent un mécanisme légitime et nécessaire pour soutenir l'Ukraine et financer sa reconstruction, pleinement fondé sur le droit international;

Or. en

Amendement 165
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Hilde Vautmans, Dan Barna, Michał Kobosko, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027;	3. salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027; ***exhorte le futur gouvernement hongrois à lever le veto du gouvernement précédent sur la modification du CFP nécessaire au décaissement du prêt; invite les gouvernements de la Hongrie, de la Slovaquie et de la Tchéquie à reconsidérer leur régime d'exemption et à participer aux garanties du prêt;***

Or. en

Amendement 166
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de	3. salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de

soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027;

soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027; ***demande sa mise en œuvre rapide et invite les États membres à s'abstenir de bloquer ou de retarder le processus;***

Or. en

Amendement 167
Jan Farský

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027;	3. salue l'annonce faite par la Commission en janvier 2026 selon laquelle elle fournirait 90 milliards d'euros de soutien essentiel aux besoins budgétaires et militaires de l'Ukraine au cours de la période 2026-2027***; déplore le retrait de trois États membres de la participation aux garanties du prêt***;

Or. en

Amendement 168
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 3 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	se félicite des nouveaux paquets de sanctions adoptés contre la Russie et demande des mesures supplémentaires visant à renforcer le contrôle de la mise en œuvre et de l'application des sanctions, afin d'intensifier la pression sur la Russie et de réduire davantage sa capacité à poursuivre sa guerre contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 169
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne que Poutine n'a montré aucune volonté de parvenir à une paix durable et utilise ses contacts diplomatiques avec les États-Unis uniquement dans le cadre d'une campagne de guerre psychologique visant à affaiblir le soutien international à l'Ukraine; rappelle que tout engagement direct avec la Russie sans pression significative, sans renoncement public à des leviers majeurs, sans réduction du soutien militaire, sans levée ni nouvelles sanctions, ainsi que toute tentative de contraindre l'Ukraine à accorder des avantages préférentiels aux entreprises des États-Unis pour la reconstruction et l'accès aux ressources naturelles, ou à accepter des concessions territoriales et à renoncer à son droit légitime à l'autodéfense, constituent des éléments d'un effort diplomatique voué à l'échec;

Or. en

Amendement 170
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. invite à des sanctions et à de nouvelles restrictions sur les secteurs clés de l'économie russe (métallurgie,

nucléaire et industrie chimique, secteur financier); demande la mise en œuvre complète d'une interdiction totale du GNL et des produits pétroliers russes, ainsi qu'un embargo sur les céréales, engrais et matières premières russes (uranium, titane, nickel); invite à garantir la responsabilité et la sanction des violations des sanctions; invite à étendre les sanctions individuelles liées au complexe militaro-industriel ainsi qu'aux activités de propagande et de désinformation russes; invite à renforcer les sanctions contre la «flotte fantôme» et son écosystème;

Or. en

Amendement 171
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. soutient les efforts en cours de l'Union et de ses partenaires internationaux visant à établir un cadre juridiquement solide permettant l'utilisation des avoirs publics russes immobilisés au bénéfice de l'Ukraine, notamment par des instruments tels que le prêt de réparation proposé adossé aux avoirs souverains russes gelés; souligne que ces ressources devraient contribuer à répondre aux besoins urgents de défense et de sécurité de l'Ukraine ainsi qu'à sa reconstruction, et réaffirme que la Russie doit assumer la pleine responsabilité financière des dommages causés par sa guerre d'agression;

Or. en

Amendement 172
Michał Kobosko, Engin Eroglu, Dan Barna, Lucia Yar, Nathalie Loiseau, Petras Auštrevičius, Malik Azmani, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. se félicite et reconnaît la coopération entre l'Union et des partenaires partageant les mêmes valeurs, tels que le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie et la Corée du Sud, dans le soutien horizontal et systématique à l'Ukraine, y compris par la coordination des actions politiques, de la coopération en matière de sécurité et des réformes visant à garantir sa souveraineté et le respect du droit international; invite à renforcer encore cette coopération afin de consolider le soutien international à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et au développement démocratique de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 173
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. invite la Commission, le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et le Conseil à élaborer, en coordination avec l'Ukraine et en consultation avec les États membres, un document stratégique fondé sur des scénarios concernant l'architecture de sécurité et de coopération en Europe pour la période d'après-guerre, lequel exposera les paramètres possibles des relations futures avec la Russie après la fin du conflit, y

compris les questions de sécurité, d'énergie, de frontières, de responsabilité, de réparations et de rétablissement progressif, sous conditions, des canaux de communication;

Or. el

Amendement 174
Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. se félicite de la proposition de la Commission d'engager le processus visant à faire de l'Union un membre fondateur du tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine, établi dans le cadre du Conseil de l'Europe, à la suite de l'accord entre l'Ukraine et le Conseil de l'Europe du 25 juin 2025 et de l'approbation politique de son cadre juridique le 9 mai 2025, comme étape vers la responsabilisation pour le crime d'agression et le soutien aux efforts de justice internationale;

Or. en

Amendement 175
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Nathalie Loiseau, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. réaffirme sa position appelant à l'application complète des 19 paquets de sanctions de l'Union européenne contre la Russie et exprime ses profonds regrets

face au blocage du 20e paquet par la Hongrie et la Slovaquie; exhorte le Conseil à parvenir à un consensus sur cette question; soutient la poursuite des sanctions individuelles ciblées dans le cadre de la loi Magnitsky de l'Union européenne contre les responsables de graves violations des droits de l'homme et appelle à une meilleure harmonisation des listes de sanctions avec les partenaires partageant les mêmes valeurs;

Or. en

Amendement 176
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. prie instamment la Commission de soutenir activement les mécanismes de justice internationale et de veiller à ce que les auteurs de crimes de guerre et du crime d'agression contre l'Ukraine répondent de leurs actes et réparent les dommages causés; se félicite de l'accord sur la convention établissant la commission internationale des réclamations comme outil visant à rendre la Russie responsable, y compris par des réparations, des pertes humaines et des destructions résultant de sa guerre d'agression illégale contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 177
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. invite à intensifier les efforts visant à démanteler les opérations de la flotte fantôme russe, qui génère des milliards de revenus annuels pour la machine de guerre du Kremlin; note avec inquiétude que cette flotte, composée de plus de 1 100 navires vieillissants et mal entretenus opérant en dehors des cadres réglementaires internationaux, représente un risque important et croissant pour la sécurité maritime, en particulier dans la mer Baltique, zone stratégique;

Or. en

Amendement 178
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. souligne que le soutien militaire et financier à l'Ukraine doit contribuer en priorité au renforcement des capacités industrielles de défense européennes, en favorisant la production au sein de l'Union, afin de consolider la base industrielle et technologique de défense européenne et de réduire les dépendances extérieures;

Or. fr

Amendement 179
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Hilde Vautmans, Engin Eroglu, Dan Barna, Michał Kobosko, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. note avec une profonde inquiétude la réduction de 99 % de l'aide militaire des États-Unis en 2025; souligne le rôle essentiel de l'Union dans le maintien de la résistance et de la reconstruction de l'Ukraine, l'augmentation des contributions européennes compensant largement la chute du soutien des États-Unis; salue le rôle central de l'OTAN dans le remplacement de l'aide des États-Unis via le mécanisme PURL de l'OTAN;

Or. en

Amendement 180
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. invite les États membres à respecter strictement la législation de l'Union et à éliminer progressivement toutes les importations de GNL et de gaz naturel russes, dont les revenus financent la machine de guerre russe et compromettent l'efficacité des sanctions et du soutien à l'Ukraine;

Or. en

Amendement 181
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. rappelle que l'Union soutient

depuis plus de 20 ans le programme de réformes de l'Ukraine; déplore que la grande corruption et la captation de l'État demeurent endémiques en Ukraine, et que l'aide de l'Union aux réformes se soit révélée inefficace en matière de lutte contre la grande corruption;

Or. en

Amendement 182
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. demande l'annulation de la dette extérieure de l'Ukraine afin de garantir que, lorsque le peuple ukrainien retrouvera son indépendance par rapport à l'agresseur russe, il ne tombera pas dans une nouvelle forme de dépendance économique;

Or. en

Amendement 183
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Michał Kobosko, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Engin Eroglu, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. rappelle que la Russie cible particulièrement les infrastructures énergétiques et civiles en Ukraine; réitère la nécessité pour l'Union de soutenir la résilience énergétique de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 184
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer les sanctions envers la Russie et de lutter plus efficacement contre le contournement des sanctions;

Or. fi

Amendement 185
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. condamne dans les termes les plus fermes la déportation forcée d'enfants ukrainiens vers la Russie, que la Commission internationale indépendante d'enquête des Nations unies sur l'Ukraine a qualifiée de crimes contre l'humanité ainsi que de crimes de guerre; note en outre que des milliers d'enfants ukrainiens ont été confirmés comme déportés ou transférés de force, et que la grande majorité des cas documentés n'ont toujours pas été résolus; invite la Commission, les États membres et les partenaires internationaux à exercer une pression politique, diplomatique et juridique maximale pour assurer le retour immédiat de chaque enfant déporté à sa famille et dans son pays;

Or. en

Amendement 186
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. réaffirme que les mesures restrictives, y compris les sanctions de l'Union, restent un élément important pour limiter la capacité de la Fédération de Russie à mener sa guerre d'agression contre l'Ukraine; invite à l'adoption rapide de nouveaux paquets de sanctions et au renforcement continu et à l'application effective des mesures existantes, y compris celles visant les mécanismes de contournement, les facilitateurs dans les pays tiers et les entités impliquées dans l'évasion des sanctions; invite en particulier à combler les lacunes d'application et à fermer les failles dans la mise en œuvre des sanctions dans l'ensemble des États membres;

Or. en

Amendement 187
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. se félicite des conclusions de la réunion de la «Coalition des volontaires» qui s'est tenue à Paris le 6 janvier; accueille très favorablement la proposition de créer une «force de réassurance» multinationale pour l'Ukraine et encourage tous les États membres de l'Union à mener une

réflexion approfondie sur la manière dont ils peuvent soutenir au mieux cette force; se félicite de l'accord visant à finaliser des engagements politiquement et juridiquement contraignants afin de rétablir la paix et la sécurité en cas de future attaque armée de la Russie et de mettre en place un cadre clair de soutien à l'Ukraine, y compris le maintien de ses capacités militaires à long terme et une coopération renforcée en matière de défense;

Or. en

Amendement 188
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. souligne que la future stratégie européenne de sécurité devra tirer les enseignements des échecs de la diplomatie européenne avant la guerre et garantir que, sans aucune concession sur les principes, l'Union disposera à l'avenir de mécanismes adéquats de prospective politique, d'alerte précoce et de maintien de canaux de communication contrôlés en périodes de crise géopolitique aiguë;

Or. el

Amendement 189
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. invite à renforcer et étendre les

sanctions de l'Union dans le domaine cybernétique contre la Fédération de Russie, y compris des mesures restrictives visant les entités et individus impliqués dans la cybercriminalité, l'espionnage informatique, les opérations de désinformation et les attaques contre les infrastructures critiques;

Or. en

Amendement 190
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Michał Kobosko, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Engin Eroglu, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. réitère la gravité des crimes russes contre la population ukrainienne; exprime sa profonde inquiétude concernant l'enlèvement d'au moins 19 500 enfants ukrainiens par la Russie; condamne la mise en adoption d'enfants ukrainiens enlevés;

Or. en

Amendement 191
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. demande à l'Union d'examiner l'efficacité du financement que l'Union fournit à l'Ukraine ainsi que de corréler plus étroitement ce financement aux résultats enregistrés dans la lutte contre la corruption et, si nécessaire, de le faire cesser;

Or. en

Amendement 192
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Nathalie Loiseau, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 ter. invite le futur gouvernement hongrois à débloquer les fonds de la facilité européenne pour la paix en faveur de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 193
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. souligne à cet égard que l'Union et ses États membres ont joué un rôle de premier plan en étant les principaux fournisseurs d'aide financière et militaire à l'Ukraine; presse tous les États membres de l'Union, aux côtés de partenaires clés partageant les mêmes valeurs, à maintenir ou à garantir des niveaux suffisants de soutien militaire apporté à l'Ukraine, notamment par l'intermédiaire des initiatives de formation de la mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine (EUMAM Ukraine) ainsi que du financement et de la fourniture d'un appui militaire, tel que des systèmes de défense aérienne et des capacités de frappe en profondeur, afin de créer les conditions propices à la paix;

souligne que les États membres doivent maintenir ce soutien jusqu'à ce que la Russie cesse son agression et ne doivent pas être dissuadés par des perspectives de paix illusoires;

Or. en

Amendement 194
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. invite l'Union et les États membres à lutter contre la désinformation russe concernant la guerre en restreignant pleinement les activités des médias d'État russes et de leurs contributeurs dans l'Union, en étendant les listes de sanctions individuelles, en poursuivant la responsabilité juridique des acteurs de la propagande étatique, en renforçant la littératie numérique, en promouvant des récits fondés sur des faits et en imposant aux plateformes numériques l'application stricte du règlement sur les services numériques;

Or. en

Amendement 195
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. invite au renforcement du soutien de l'Union à la collecte et à la préservation des preuves des crimes de guerre russes en Ukraine, notamment par

une augmentation significative de l'assistance financière, technique et médico-légale aux procureurs et organes d'enquête ukrainiens; exhorte la Commission et les États membres à veiller à ce que des bases de données complètes, sécurisées et interopérables recensant les atrocités documentées soient correctement tenues à jour, régulièrement mises à jour et pleinement accessibles à toutes les juridictions, tribunaux et mécanismes de responsabilisation internationaux compétents;

Or. en

Amendement 196
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Nathalie Loiseau, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. souligne le rôle de l'Ukraine en tant que garant de la sécurité de l'Europe, disposant de la plus grande armée d'Europe avec une expérience du champ de bataille moderne et des technologies militaires; souligne dès lors l'importance d'une coopération renforcée en matière de sécurité et de défense avec l'Ukraine fondée sur les enseignements tirés de son expérience;

Or. en

Amendement 197
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. invite à l'inscription supplémentaire de personnes et d'entités en Fédération de Russie et dans des pays tiers impliqués dans le soutien ou le financement du complexe militaro-industriel russe, de graves violations des droits de l'homme, ainsi que de la désinformation et des opérations hybrides et d'ingérence malveillante;

Or. en

Amendement 198
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Michał Kobosko, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Engin Eroglu, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quater. exprime son soutien au tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 199
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. demande des mesures renforcées et élargies visant les secteurs clés de l'économie russe, en particulier le complexe militaro-industriel, le secteur de l'énergie, y compris les exportations de pétrole et de GNL, la finance, les technologies de l'information et numériques, le secteur spatial, ainsi que

les industries extractives, chimiques et métallurgiques; demande en particulier un contrôle plus strict des exportations de biens à double usage, de technologies avancées et de composants critiques utilisés dans la production d'armes; exhorte à adopter de nouvelles mesures visant les intermédiaires financiers dans les pays tiers facilitant le contournement des sanctions; souligne la nécessité urgente de renforcer l'application et d'assurer une mise en œuvre uniforme des sanctions dans tous les États membres;

Or. en

Amendement 200
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. réitère ses appels en faveur d'une coalition d'États membres volontaires de l'Union afin d'étudier les moyens de mettre en place une zone de protection aérienne intégrée défensive à l'initiative de l'Europe, en utilisant des patrouilles aériennes de combat au-dessus des zones incontestées de l'Ukraine afin d'intercepter les projectiles russes; souligne qu'une zone de protection aérienne intégrée contribuerait à protéger les civils ukrainiens contre les attaques aveugles sur les infrastructures civiles, à assurer une défense proactive contre les incursions russes dans l'espace aérien de l'Union et à modifier l'équilibre des forces afin de contraindre la Russie à s'asseoir à la table des négociations; souligne que de telles activités de protection aérienne ont été menées avec succès en soutien à des partenaires au Moyen-Orient en réponse à des frappes

iraniennes;

Or. en

Amendement 201
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Michał Kobosko, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. réitère la nécessité d'accroître la pression sur la Russie; condamne l'assouplissement des sanctions contre la Russie décidé par les États-Unis; souligne qu'environ un quart des revenus de la Russie provient du pétrole; réaffirme qu'aucune solution à la guerre d'agression en cours ne peut être négociée sans l'Ukraine; dénonce la position des États-Unis conditionnant des garanties de sécurité pour l'Ukraine à un retrait ukrainien du Donbass; rappelle que l'Ukraine a investi des ressources importantes pour construire des fortifications dans le Donbass afin d'augmenter considérablement le coût d'une avancée russe;

Or. en

Amendement 202
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. exhorte la Commission et les États membres à maintenir et à renforcer le soutien aux réfugiés ukrainiens actuellement accueillis dans

les États membres, ainsi qu'aux personnes déplacées à l'intérieur de l'Ukraine; souligne que le bien-être à long terme, l'intégration et la dignité des personnes déplacées doivent rester un engagement central de la politique de l'Union aussi longtemps que nécessaire;

Or. en

Amendement 203
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. exhorte l'Union et ses États membres à créer un cadre financier pluriannuel prévisible pour l'Ukraine afin de lui permettre de couvrir ses dépenses de reconstruction et de défense pendant l'agression russe sans incertitude annuelle;

Or. en

Amendement 204
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 3 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 quinquies. salue l'approche constructive de l'Ukraine lors des pourparlers de paix;

Or. en

Amendement 205
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 3 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 sexies. réaffirme ses appels au Conseil et à la Commission pour accroître l'efficacité et l'effet des sanctions contre la Russie afin de compromettre définitivement la capacité de celle-ci à poursuivre sa guerre d'agression brutale contre l'Ukraine; regrette profondément que des entreprises européennes continuent de participer, de contribuer ou d'être complices du contournement des sanctions contre la Russie; prie instamment l'Union et ses États membres de collaborer pour interdire toute activité commerciale avec la Russie et la Biélorussie, au regard notamment des biens potentiellement à double usage, ainsi que du transit de marchandises à destination et en provenance de l'Union via leurs territoires; se félicite des actions européennes renforcées visant à intercepter la flotte fantôme russe et demande leur extension sur une base plus structurelle en recourant à tous les moyens légaux pour bloquer ses opérations; exhorte les États membres, la Commission et le Conseil à traiter systématiquement la question du contournement des sanctions par des enquêtes approfondies et des sanctions renforcées contre les entités qui violent les sanctions ou ne respectent pas leurs obligations de diligence; invite les États membres à prendre des mesures supplémentaires pour réduire la capacité de la Russie à acquérir des navires pour sa flotte fantôme;

Or. en

Amendement 206
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 3 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 sexies. demande des mesures significativement renforcées contre la flotte fantôme russe, qui continue de contourner les sanctions de l'Union par des pratiques telles que le changement fréquent de pavillon, l'utilisation de pavillons falsifiés ou dissimulés et le contournement des contrôles maritimes; demande en particulier à une action coordonnée de l'Union pour imposer des sanctions plus strictes, effectives et exécutoires contre les navires, propriétaires, exploitants et autres entités exerçant un contrôle sur ces bâtiments, y compris des sanctions pénales et financières; exhorte les États membres à renforcer la surveillance maritime, les inspections et les mesures d'interception, y compris en haute mer, et à garantir le respect intégral des injonctions d'arrêt et de contrôle; demande des mesures supplémentaires ciblant les réseaux de soutien, notamment les assureurs, organismes de certification, opérateurs portuaires et intermédiaires financiers facilitant ces activités; souligne la nécessité urgente de combler les lacunes en matière d'application et d'assurer une mise en œuvre cohérente et rigoureuse des sanctions dans l'ensemble des États membres;

Or. en

Amendement 207
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Michał Kobosko, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Engin Eroglu, Malik Azmani

Proposition de résolution

Paragraphe 3 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 sexies. constate que le rythme des avancées territoriales russes en Ukraine a nettement ralenti depuis le début de 2026; constate en outre que la Russie a subi des pertes particulièrement élevées durant la même période, notamment plus de 35 000 soldats tués, blessés ou portés disparus en mars 2026; souligne que cette situation démontre l'efficacité des forces armées ukrainiennes, en partie grâce au soutien européen; rappelle que la victoire de l'Ukraine reste possible et que l'issue du conflit n'est pas prédéterminée; considère dès lors qu'un soutien militaire soutenu et renforcé de l'Union peut avoir une incidence décisive sur le champ de bataille; invite les États membres à agir avec davantage de détermination et d'urgence, notamment en accélérant et en augmentant significativement la fourniture et le financement d'armes et de munitions à l'Ukraine;

Or. en

Amendement 208
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Nathalie Loiseau, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 3 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 sexies. réaffirme sa position selon laquelle tout accord de paix ne doit pas limiter la capacité de l'Ukraine à se défendre et doit être fondé sur le plein respect des principes du droit international, sur la reconnaissance des responsabilités pour les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le crime d'agression, ainsi que sur les réparations

par la Russie des dégâts considérables qu'elle a causés en Ukraine;

Or. en

Amendement 209
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 3 septies (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 septies. souligne l'importance d'établir un cadre international global de réparations pour les dommages, pertes et préjudices causés par l'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine, tel qu'approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies; se félicite des progrès accomplis dans la mise en place du mécanisme international de compensation, notamment grâce aux travaux en cours du registre des dommages; exprime toutefois sa préoccupation quant au fait que la commission internationale des réclamations pour l'Ukraine n'est pas encore opérationnelle en raison du processus de ratification en cours; invite l'ensemble des signataires de la convention, y compris les États membres de l'Union, à assurer sa ratification et sa mise en œuvre rapides afin de permettre son entrée en vigueur et le début de ses travaux;

Or. en

Amendement 210
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 3 septies (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 septies. considère que l'Union et les États membres devraient veiller à ce que les négociations de paix ne nuisent ni à l'Ukraine ni aux intérêts stratégiques européens, tout en soulignant que l'Union ne peut garantir cela qu'au moyen d'une position unifiée forte et d'une participation au processus; invite dès lors à examiner la possibilité de nommer et de pleinement habiliter un envoyé spécial pour la paix en Ukraine et/ou, le cas échéant, un envoyé spécial pour une future architecture de sécurité européenne, afin de représenter l'Union et ses États membres dans les discussions diplomatiques avec des mandats clairement définis et limités; souligne les principes selon lesquels on ne peut pas décider de l'avenir de l'Ukraine sans consulter l'Ukraine, ni de celui de l'Europe sans consulter l'Europe;

Or. en

Amendement 211
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Michał Kobosko, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 3 septies (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 septies. soutient fermement la mise en place d'une initiative aérienne dirigée par l'Europe visant à protéger le ciel ukrainien afin de préserver les populations civiles, les infrastructures critiques et les installations énergétiques contre les attaques russes de missiles et de drones, par le déploiement de capacités intégrées de défense aérienne et antimissile, y compris des patrouilles aériennes et des systèmes d'interception;

Or. en

Amendement 212
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 3 septies (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 septies. affirme que tout accord de paix avec la Russie doit prévoir un engagement de la part de celle-ci à cesser immédiatement sa guerre hybride contre l'Union et ses partenaires, dont l'Ukraine;

Or. en

Amendement 213
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 3 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 octies. exprime sa grave préoccupation concernant l'organisation par la Fédération de Russie du soi-disant «premier forum international de sécurité», qui servira d'outil de communication stratégique et de propagande promouvant le narratif du Kremlin sur un «ordre mondial multipolaire» et sapant le consensus international sur l'agression russe contre l'Ukraine; note que ce forum vise à mobiliser les pays du «Sud global» ainsi que des organisations liées à la Russie afin de réduire son isolement international et de légitimer son agression contre l'Ukraine; souligne que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'efforts

plus vastes déployés par la Fédération de Russie pour promouvoir une architecture de sécurité alternative excluant l'OTAN et l'Union, et pour diffuser de la désinformation, notamment des récits présentant l'agression russe comme une conséquence de la politique occidentale et les sanctions et l'aide militaire à l'Ukraine comme des mesures d'escalade;

Or. en

Amendement 214
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Nathalie Loiseau, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 3 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 octies. insiste sur le fait que tout accord de paix doit inclure le retour de tous les enfants ukrainiens expulsés illégalement, des civils ukrainiens emprisonnés illégalement et l'échange intégral des prisonniers de guerre, y compris les dépouilles des soldats tombés au combat;

Or. en

Amendement 215
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 3 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 nonies. se félicite vivement des efforts continus déployés par les institutions européennes et les États membres, en coopération avec leurs partenaires internationaux, en vue de la

	création d'un tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine; souligne l'importance de garantir que ce tribunal repose sur le droit international, bénéficie d'un large soutien international et complète la compétence de la Cour pénale internationale; souligne l'importance de l'accord du 25 juin 2025 et salue le lancement par la Commission européenne du processus visant à faire de l'Union un membre fondateur du tribunal; invite à la finalisation rapide de son cadre juridique et à sa mise en fonctionnement sans délai;

Or. en

Amendement 216
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution	*Amendement*
II. Engagement en faveur de l'adhésion à l'Union européenne	II. Engagement en faveur de l'adhésion à l'Union européenne ***et des négociations d'adhésion***

Or. en

Amendement 217
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union***; salue ***l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande***	4. ***réaffirme que, conformément à l'article 49 du traité sur l'Union européenne, les décisions relatives à l'ouverture des négociations d'adhésion et des groupes de négociation requièrent l'unanimité du Conseil, respectant ainsi***

instamment à la Hongrie de ***cesser de s'opposer à*** l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; ***se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les*** négociations ***au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations***;

pleinement le droit souverain de chaque État membre d'exercer son droit de veto; salue ***la décision de*** la Hongrie ***d'exercer ce droit et*** de ***bloquer*** l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; ***invite les États membres à respecter le principe d'unanimité et à empêcher toute tentative de contournement des traités; s'oppose fermement à toute tentative de contourner cette exigence par la poursuite de*** négociations ***techniques en l'absence d'une décision formelle du Conseil***; ***souligne que de telles pratiques compromettent la crédibilité du processus d'adhésion et l'équilibre institutionnel établi dans le cadre des traités;***

Or. en

Amendement 218
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite ***vivement de l'engagement continu*** de l'Ukraine ***à*** satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; ***salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande instamment à la Hongrie de cesser de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations;***	4. se félicite ***du souhait*** de l'Ukraine ***de*** satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 219

Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***se félicite vivement*** de l'engagement ***continu de*** l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; ***salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande instamment à la Hongrie de cesser de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre*** les négociations ***au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations***;	4. ***prend acte*** de l'engagement ***revendiqué par*** l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; ***souligne que*** les négociations ***d'adhésion ne devraient pas avoir lieu pendant une guerre en cours***;

Or. en

Amendement 220
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et ***demande instamment à la Hongrie de cesser de s'opposer à*** l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; ***se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations***;	4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union ***et rappelle que le processus d'élargissement doit rester strictement objectif, prévisible et fondé sur le mérite***; salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et ***prend acte des évaluations de la Commission et du Conseil selon lesquelles l'Ukraine a réalisé des progrès importants dans*** l'ouverture de groupes de chapitres; ***prie instamment le Conseil d'agir sans retard injustifié pour ouvrir les groupes thématiques, en commençant***

par le volet «fondamentaux», et déplore tout blocage bilatéral d'un processus qui doit se fonder sur des critères objectifs et sur l'acquis;

Or. ro

Amendement 221
Ruth Firmenich, Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***se félicite vivement de l'engagement fort et continu de*** l'Ukraine ***à satisfaire aux*** critères d'adhésion à l'Union; ***salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres*** et demande instamment ***à la Hongrie de cesser de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation***; ***se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations;***	4. ***constate que*** l'Ukraine ***ne remplit pas actuellement les*** critères d'adhésion à l'Union***, notamment en ce qui concerne la stabilité économique, la capacité institutionnelle et l'état de droit***; ***rappelle que l'adhésion de l'Ukraine aurait une incidence financière considérable sur le budget de l'Union, en particulier dans le domaine de la politique de cohésion et de la politique agricole, qui pourrait s'élever, selon les estimations, à 186 milliards d'euros; estime que, dans les conditions actuelles, cela n'est pas viable pour l'Union*** et demande instamment ***, par conséquent, la suspension des négociations d'adhésion***;

Or. de

Amendement 222
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à***	4. ***considère que*** la décision ***de l'Union d'accorder à l'Ukraine le statut de pays candidat est une décision***

l'Union; salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande instamment à la Hongrie de cesser de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; se félicite de la décision ***prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations***;	***fondamentalement erronée***;

Or. en

Amendement 223
António Tânger Corrêa, Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***se félicite vivement*** de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; ***salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande instamment à*** la Hongrie ***de cesser*** de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; ***se félicite*** de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations;	4. ***prend note*** de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; ***condamne les critiques injustes adressées à*** la Hongrie ***pour avoir défendu l'unanimité garantie par les traités et respecte le droit souverain de la Hongrie*** de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres négociation; ***condamne la politisation apparente de la politique d'élargissement de l'Union; prend acte*** de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations;

Or. en

Amendement 224
Mieke Andriese

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***se félicite vivement*** de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; ***salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande instamment à la Hongrie de cesser de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre*** les négociations ***au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations***;	4. ***prend acte*** de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; ***souligne que l'Ukraine ne devrait pas devenir un État membre de l'Union et demande la fin immédiate de toutes*** les négociations ***d'adhésion; souligne que l'objectif principal de l'Union devrait rester la coopération économique plutôt que l'élargissement politique***;

Or. en

Amendement 225
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres ***et demande instamment à la Hongrie de cesser de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations***;	4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres***; souligne toutefois que le processus d'adhésion doit rester fondé sur des critères objectifs, durables et pleinement remplis, indépendamment du contexte géopolitique; rappelle qu'il convient, dans le contexte actuel, d'explorer des formes d'intégration progressive et de partenariats renforcés adaptées à la situation du pays***;

Or. fr

Amendement 226
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande instamment ***à la Hongrie*** de cesser de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations;	4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; ***souligne que la capacité de l'Ukraine à progresser sur la voie de l'adhésion à l'Union doit toujours être considérée dans le contexte de la guerre d'agression que poursuit la Russie et de ses effets négatifs sur les processus démocratiques et l'administration publique ukrainiens;*** salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande instamment ***au gouvernement hongrois*** de cesser de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation ***sur de faux prétextes***; ***regrette la position du Parlement hongrois qui refuse de soutenir l'ouverture des négociations d'adhésion de l'Ukraine et de se prononcer en faveur de son adhésion à l'Union, d'autant plus que cette position confond délibérément l'ouverture des négociations d'adhésion, en tant qu'étape d'un processus technique, avec la décision finale du Conseil sur l'adhésion de l'Ukraine***; se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations; ***salue l'adoption par l'Ukraine du programme national d'adoption de l'acquis (PNAA), y compris du calendrier prévu pour l'achèvement de toutes les étapes nécessaires afin d'atteindre les objectifs fixés d'ici à 2027;***

Or. en

Amendement 227
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Nathalie Loiseau, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande ***instamment à la Hongrie de cesser*** de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation***; se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations***;	4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande ***au Conseil d'approuver sans délai l'ouverture de tous les groupes de chapitres, en commençant par le groupe des fondamentaux, conformément à un processus fondé sur le mérite; espère que le nouveau gouvernement hongrois cessera*** de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation***, ainsi que d'instrumentaliser la question de l'adhésion de l'Ukraine, notamment en propageant des craintes anti-ukrainiennes, dans la politique intérieure et les campagnes politiques***;

Or. en

Amendement 228
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et ***demande instamment à la Hongrie de cesser*** de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de	4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et ***exprime l'espoir que le nouveau gouvernement hongrois cessera*** de s'opposer à l'ouverture de groupes de

négociation; se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations;

chapitres de négociation sur de faux prétextes; se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations;

Or. en

Amendement 229
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande instamment à ***la Hongrie*** de cesser de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations;	4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande instamment à ***tous les États membres*** de cesser de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations;

Or. fi

Amendement 230
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union;	4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union**,**

salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande instamment à la Hongrie de cesser de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations;	***notamment par l'adoption des feuilles de route européennes pour l'intégration relatives à l'état de droit, à la réforme de l'administration publique et au fonctionnement des institutions démocratiques, tout en appelant à une mise en œuvre plus complète et plus rapide des mesures indiquées***; salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande instamment à la Hongrie de cesser de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations;

Or. en

Amendement 231
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande instamment à la Hongrie de cesser de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations;	4. se félicite vivement de l'engagement continu de l'Ukraine à satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union; salue l'achèvement du processus d'examen analytique pour tous les groupes de chapitres et demande instamment à la Hongrie de cesser de s'opposer à l'ouverture de groupes de chapitres de négociation; se félicite de la décision prise par la Commission et la présidence chypriote du Conseil de poursuivre les négociations au niveau technique en prévision de l'ouverture des négociations; ***se félicite de l'intégration pratique en cours de l'Ukraine dans les structures de gouvernance et les cadres économiques,***

réglementaires et de sécurité de l'Union;

Or. en

Amendement 232
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne que l'éventuelle adhésion de l'Ukraine à l'Union aura des incidences financières sur le budget de l'Union qui, selon des estimations disponibles, pourraient s'élever à environ 26 milliards d'euros par an pour l'adhésion et, combinées aux besoins de reconstruction, atteindre théoriquement 75 à 95 milliards d'euros par an; souligne toutefois que le coût de la reconstruction ne devrait pas être couvert exclusivement par le budget de l'Union et nécessite la contribution d'institutions financières internationales, d'investissements privés et de partenaires; invite la Commission à présenter une estimation détaillée et actualisée des incidences budgétaires de l'adhésion et de la reconstruction de l'Ukraine, afin que chaque État membre puisse connaître l'incidence sur son budget annuel;

Or. el

Amendement 233
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. déplore vivement que la

Commission promeuve une logique d'adhésion inversée en préconisant l'ouverture de groupes de négociation malgré les lacunes persistantes en matière de protection des droits des personnes appartenant à des minorités nationales et les violations des droits de l'homme signalées, et en déclarant que ces questions pourront être traitées après l'ouverture des groupes, ce qui est inacceptable; invite la Commission à suivre de près la situation réelle des minorités nationales et la situation des droits de l'homme en Ukraine, à veiller à ce que le rétablissement intégral des droits des minorités soit effectivement mis en œuvre, à remédier aux violations des droits de l'homme signalées et à prendre pleinement en considération ces éléments lors de l'évaluation des progrès accomplis au titre du groupe de négociation sur les éléments fondamentaux dans le processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 234
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. déplore le blocage systématique, par le Premier ministre hongrois sortant, Viktor Orbán, du processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union, sous prétexte de préoccupations relatives aux droits des personnes appartenant à des minorités, au lieu d'engager un dialogue constructif sur ces droits, conformément aux recommandations des organisations internationales; souligne que des journalistes d'investigation ont révélé que le ministre hongrois des Affaires

étrangères en exercice, Simon Szijjártó, a agi comme informateur pour le gouvernement russe en divulguant des informations sur les réunions et les documents de l'Union et en acceptant des instructions de Moscou pour bloquer les décisions de l'Union concernant le processus d'adhésion de l'Ukraine; estime que Simon Szijjártó a trahi le peuple hongrois et l'Union dans son ensemble;

Or. en

Amendement 235
Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne avec force que l'élargissement de l'Union est un processus mutuellement bénéfique et un investissement stratégique pour la sécurité et la prospérité de l'Union; souligne que l'élargissement est un processus bidirectionnel qui non seulement soutient les pays candidats dans la mise en œuvre des réformes nécessaires à leur adhésion et à leur intégration progressive au sein de l'Union, mais renforce également l'Union elle-même, notamment grâce à une résilience géopolitique accrue, un dynamisme économique renforcé et l'intégration de partenaires compétents tels que l'Ukraine; réaffirme, dans ce contexte, que l'adhésion de l'Ukraine contribuerait de manière significative à la sécurité collective de l'Union, à son poids politique et à ses intérêts stratégiques à long terme;

Or. en

Amendement 236
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. reconnaît que l'Ukraine considère l'adhésion à l'Union comme un élément important des garanties de sécurité, notamment au regard de l'article 42, paragraphe 7, du traité UE; souligne que, pour assurer une dissuasion efficace contre l'agression russe et une paix durable au regard de l'Ukraine, des garanties de sécurité crédibles et solides sont nécessaires, lesquelles doivent être coordonnées par tous les partenaires européens et non européens qui le veulent et qui en ont les moyens; estime que ces garanties doivent offrir une réponse adéquate en cas d'atteinte à la sécurité de l'Ukraine, et complétée par des mesures visant à renforcer la dissuasion militaire ukrainienne;

Or. en

Amendement 237
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. condamne la politisation apparente de la politique d'élargissement de l'Union, qui compromet sa crédibilité et ses fondements méritocratiques; constate avec préoccupation que le rapport reflète une approche unilatérale et politiquement biaisée, manquant d'objectivité; regrette que le rapport adopte une position excessivement indulgente à l'égard de l'Ukraine, tout en

critiquant injustement la Hongrie pour avoir défendu l'unanimité, garantie par les traités et qui constitue la pratique institutionnelle de l'Union dans l'histoire de l'élargissement;

Or. en

Amendement 238
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souhaite et reconnaît que l'industrie de défense ukrainienne est devenue une composante essentielle de la sécurité européenne; affirme que la capacité de production de drones de l'Ukraine, en pleine expansion, ainsi que ses innovations éprouvées au combat dans les domaines des systèmes sans pilote, de la guerre électronique et des logiciels de champ de bataille représentent des atouts uniques qui complètent et renforcent fondamentalement l'écosystème industriel de défense européen;

Or. en

Amendement 239
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne que l'élargissement de l'Union est un processus fondé sur le mérite et constitue un investissement géostratégique dans une Europe forte, stable et sûre, fondée sur des intérêts

partagés et des valeurs communes, grâce auquel l'Ukraine renforcera et contribuera à une Union européenne élargie, plus résiliente et plus prospère;

Or. en

Amendement 240
António Tânger Corrêa, Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne que le processus d'élargissement ne doit pas servir de prétexte pour éroder davantage la souveraineté des États membres et insiste sur l'importance de maintenir l'exigence d'unanimité au sein du Conseil sur toutes les questions relatives à la politique étrangère, en particulier celles liées à l'élargissement;

Or. en

Amendement 241
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. rappelle que l'adhésion prématurée de pays confrontés à des conflits non résolus, à une gouvernance fragile, à une corruption généralisée et à une situation économique extrêmement précaire constituerait une menace directe pour la sécurité intérieure, la cohésion et la stabilité financière de l'Union, ainsi que pour les intérêts de ses États membres;

Or. en

Amendement 242
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne que les capacités institutionnelles, le cadre juridique et la stabilité économique de l'Ukraine restent insuffisants pour justifier des négociations d'adhésion accélérées et met en garde contre les décisions d'élargissement à motivation politique, guidées par le symbolisme géopolitique plutôt que par des critères objectifs;

Or. en

Amendement 243
Özlem Demirel

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. réaffirme qu'il ne peut y avoir de procédure d'adhésion accélérée à l'Union européenne pour l'Ukraine; insiste sur le fait que chaque étape doit reposer sur des repères clairs et un alignement total sur les critères de Copenhague, en mettant particulièrement l'accent sur la mise en œuvre plutôt que sur le formalisme législatif;

Or. en

Amendement 244

Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. estime que l'adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne ne constitue pas, à ce stade, l'instrument le plus adapté pour répondre aux défis immédiats de sécurité, de reconstruction et de stabilité, et qu'une approche graduelle et différenciée est préférable

Or. fr

Amendement 245
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. réaffirme que l'avenir de l'Ukraine se trouve au sein de l'Union; reconnaît l'intégration européenne de l'Ukraine comme une priorité stratégique pour l'Union; insiste sur la nécessité d'accélérer l'intégration progressive de l'Ukraine dans le marché unique de l'Union;

Or. en

Amendement 246
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

4 bis. se félicite de l'adoption du programme national de l'Ukraine pour l'adaptation de la législation ukrainienne au droit de l'Union comme instrument clé pour une planification structurée et transparente du processus d'alignement législatif;

Or. en

Amendement 247
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. invite l'Union et ses États membres à établir un processus d'adhésion prévisible et accéléré pour l'Ukraine, incluant toutes les garanties et conditions essentielles devant être remplies par l'Ukraine afin de progresser davantage;

Or. en

Amendement 248
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. craint que l'élargissement de l'Union à l'Ukraine ne rende l'Union plus vulnérable à l'instrumentalisation de la migration par des puissances étrangères;

Or. en

Amendement 249
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. souligne que l'Ukraine n'est pas encore prête à l'adhésion et avertit que toute accélération politiquement motivée du processus, y compris les approches de «procédure accélérée», d'«adhésion inversée» ou d'«intégration progressive», risque de compromettre la sécurité des citoyens européens, de nuire à l'intégrité et à la crédibilité du cadre d'élargissement et de soulever de sérieuses préoccupations juridiques; note que les appels à accélérer les groupes et chapitres de négociation menaceraient le principe d'unanimité garanti par les traités et permettraient de contourner les États membres ayant des positions opposées; met en garde contre le fait que ces approches, y compris les tentatives de contourner l'unanimité, font partie de la pratique de longue date de la Commission consistant à étendre progressivement et systématiquement les compétences au-delà de celles conférées par les traités souligne que l'article 49 du traité UE exige l'unanimité pour toutes les étapes clés du processus d'adhésion, comme réaffirmé dans le cadre de négociation de 2024 avec l'Ukraine; souligne que l'adhésion doit rester strictement conditionnée à la réalisation objective des critères de Copenhague;

Or. en

Amendement 250
António Tânger Corrêa, Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. déplore vivement que la Commission promeuve une logique d'adhésion inversée en plaidant pour l'ouverture de groupes de négociation malgré des lacunes persistantes, avertit que toute accélération politiquement motivée du processus risque de compromettre la sécurité et la prospérité des citoyens européens met en garde contre le fait que de telles procédures accélérées visant à contourner l'unanimité s'inscrivent dans la pratique de longue date de la Commission d'une expansion progressive et systématique des compétences au-delà de celles conférées par les traités; souligne que l'article 49 du traité UE exige l'unanimité pour toutes les étapes clés du processus d'adhésion, comme réaffirmé dans le cadre de négociation de 2024 avec l'Ukraine; souligne que l'adhésion doit rester strictement conditionnée à la réalisation objective des critères de Copenhague;

Or. en

Amendement 251
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. souligne que l'élargissement de l'Union, en plus d'être un processus transformateur pour les pays candidats, peut représenter un outil géostratégique dans l'intérêt propre de l'Union, un investissement dans la paix, la stabilité et la sécurité du continent européen, ainsi qu'une obligation morale; reconnaît l'adhésion de l'Ukraine à l'Union comme une réponse stratégique à l'agression russe et un renforcement de la résilience

géopolitique de l'Union; souligne que l'adhésion de l'Ukraine à l'Union est mutuellement bénéfique car elle renforce la capacité de dissuasion de l'Union, la lutte contre la guerre hybride et la consolidation des bases industrielles de défense respectives; souligne que l'Ukraine devrait être un élément intégral de la future architecture de sécurité européenne;

Or. en

Amendement 252
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. se félicite de la création de l'initiative phare Ukraine2EU, lancée par l'Union, la Lituanie et le Danemark, et rejointe par la Suède, l'Irlande et la Pologne, qui fournit une assistance ciblée aux institutions ukrainiennes dans le cadre des étapes du processus d'adhésion à l'Union et de la préparation à l'adhésion; souligne l'importance de ces projets d'assistance technique et appelle à leur soutien continu et à l'implication de davantage d'États membres;

Or. en

Amendement 253
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

4 ter. se félicite de l'invitation du Conseil européen de mars 2026 adressée au Conseil d'ouvrir sans délai tous les groupes de négociation, à la suite de l'évaluation positive de la Commission confirmant la préparation de l'Ukraine à progresser dans le processus d'adhésion; considère cette décision comme une étape historique et un signal que l'Union est sérieuse quant à son engagement envers l'avenir européen de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 254
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. salue le fait que l'issue des élections hongroises pourrait conduire à la levée des obstacles à la cohésion au sein du Conseil concernant le processus d'adhésion de l'Ukraine et le 20e paquet de sanctions contre la Russie; se félicite des informations selon lesquelles le nouveau gouvernement hongrois pourrait lever le blocage du prêt de 90 milliards d'euros en faveur de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 255
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. considère qu'une adhésion de

l'Ukraine à l'Union compromettrait la politique agricole commune (PAC) actuelle et aurait également des effets significatifs sur la politique de cohésion; exprime sa préoccupation quant au fait que l'intégration du secteur agricole ukrainien, à bas coûts et hautement compétitif, dans le marché unique risque de déstabiliser le secteur agricole de l'Union;

Or. en

Amendement 256
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. invite la Commission à présenter une évaluation globale des conséquences financières d'une éventuelle adhésion de l'Ukraine à l'Union européenne, y compris l'incidence sur le budget de l'Union, la politique de cohésion, les subventions agricoles et les mécanismes de solidarité financière;

Or. en

Amendement 257
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 ter. considère que la politique coopérative et tournée vers l'avenir de l'Ukraine à l'égard des pays voisins, y compris la résolution des différends bilatéraux et le dialogue historique,

contribue aux progrès du processus d'adhésion;

Or. en

Amendement 258
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Nathalie Loiseau, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quater. souligne l'importance de préserver et de renforcer le soutien du public dans les États membres et en Ukraine au processus d'élargissement et à l'adhésion de l'Ukraine, ce qui nécessite une communication sur mesure et fondée sur des faits aux niveaux européen et national concernant les progrès de l'Ukraine et les avantages de son adhésion, y compris sa contribution à la sécurité et à la croissance économique de l'Europe, tout en abordant les préoccupations significatives concernant l'impact sur certains secteurs économiques et politiques de l'Union tels que la politique agricole commune; souligne que l'absence d'une telle communication crée un vide rapidement exploité par la désinformation russe;

Or. en

Amendement 259
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quater. prend note des diverses

déclarations de la direction ukrainienne concernant la nécessité d'une date ferme pour l'adhésion du pays et reconnaît les processus sociopolitiques qui sous-tendent ces déclarations; se félicite, en référence au programme national d'adoption de l'acquis (PNAA) adopté, des délais ambitieux auto-imposés par l'Ukraine; exhorte la Commission européenne et ses directions générales à soutenir les efforts de l'Ukraine sur la voie de l'adhésion;

Or. en

Amendement 260
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quater. invite le gouvernement ukrainien à renforcer de manière proactive la participation significative du Parlement ukrainien, des partenaires sociaux et des organisations de la société civile dans son processus de réforme lié à l'Union; encourage également une plus grande ouverture des commissions parlementaires en matière de coopération avec la société civile;

Or. en

Amendement 261
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 4 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 quinquies. réitère sa position selon

laquelle il n'existe pas de voie rapide vers l'adhésion pleine à l'Union; exhorte le Conseil, la Commission et les États membres à faire preuve d'une créativité maximale afin de veiller à ce que les discussions sur l'adhésion de l'Ukraine à l'Union ne deviennent pas un facteur négatif dans les négociations de paix, pour les autres pays candidats ou pour la politique intérieure de l'Ukraine; souligne sa volonté d'envisager des solutions créatives et innovantes pour surmonter les défis du côté de l'Union en ce qui concerne les progrès rapides des pays candidats sur leur voie européenne; rappelle que la méthodologie actuelle d'élargissement ne produit pas les résultats escomptés en raison d'une combinaison de facteurs, notamment les États membres, le manque de volonté politique des pays candidats pour mettre en œuvre des réformes, et l'approche insuffisamment engagée de l'Union et des États membres face à ces défis; réitère son appel à renforcer la crédibilité, la prévisibilité et le dynamisme du processus d'élargissement, notamment en renforçant la capacité de décision de l'Union par la simplification des procédures, comme l'introduction du vote à la majorité qualifiée dans les étapes intermédiaires du processus d'élargissement lors des décisions relatives à l'ouverture et à la clôture des groupes et chapitres de négociation, en pleine conformité avec les traités;

Or. en

Amendement 262
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 4 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	4 sexies. reconnaît également la position particulière de l'Ukraine, rappelle la déclaration de Thessalonique de 2003 comme un tournant du post-conflit vers la stabilisation des pays des Balkans occidentaux et leur intégration à l'Union; souligne que l'adhésion pleine à l'Union reste régie par les traités de l'Union, doit être fondée sur les critères de Copenhague et les conditions du cadre d'élargissement, et que les décisions relatives au statut de membre doivent tenir compte de ces conditions; exhorte par conséquent la Commission et le Conseil à veiller à ce que les processus d'adhésion conçus pour l'Ukraine s'appliquent de manière égale et équitable aux autres pays candidats, tout en soulignant l'importance des réformes transformatrices visant à aligner les pays sur l'acquis de l'Union et à satisfaire aux critères de Copenhague actuels;

Or. en

Amendement 263
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 4 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 septies. rappelle qu'il convient de ne pas utiliser le processus d'adhésion à mauvais escient en vue de régler des différends bilatéraux, d'entraver une avancée fondée sur le mérite sur la trajectoire européenne ou de reléguer au second plan les intérêts stratégiques de l'Union, mais qu'il convient plutôt d'aborder ces différends dans le cadre d'un dialogue ouvert et d'une véritable coopération;

Or. en

Amendement 264
Ruth Firmenich, Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques même en temps de guerre; se félicite des progrès accomplis par*** l'Ukraine ***en matière de réforme du système judiciaire et de*** lutte contre la corruption; ***demande que des progrès soutenus soient réalisés dans ces domaines cruciaux***;	5. ***constate que*** l'Ukraine ***continue de présenter d'importantes lacunes démocratiques; attire l'attention sur de graves problèmes dans le domaine de la*** lutte contre la corruption; ***constate qu'aucune élection régulière n'a eu lieu dans les conditions de la loi martiale et que les principes fondamentaux de l'état de droit ne sont pas garantis***; ***s'inquiète également de l'interdiction des partis politiques d'opposition et des restrictions imposées aux activités des syndicats et d'autres acteurs de la société civile.***

Or. de

Amendement 265
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques ***en temps*** de guerre; se félicite des progrès accomplis ***par l'Ukraine en matière de*** réforme du système judiciaire et de lutte contre la corruption; ***demande que des*** progrès soutenus ***soient réalisés*** dans ces domaines critiques;	5. salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques ***dans un contexte*** de guerre ***en cours et de graves difficultés pour le gouvernement***; se félicite des progrès accomplis ***dans la*** réforme du système judiciaire et ***dans la mise en place d'un cadre efficace*** de lutte contre la corruption***, notamment en renforçant l'indépendance et les capacités des organes de lutte contre la corruption; souligne la nécessité de*** progrès soutenus***, cohérents et irréversibles*** dans ces

domaines critiques***, notamment en garantissant des nominations judiciaires transparentes, en enquêtant efficacement sur les crimes de corruption et en les sanctionnant à tous les niveaux, ainsi qu'en renforçant la confiance du public dans les institutions***;

Or. bg

Amendement 266
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; ***se félicite des progrès accomplis par l'Ukraine en matière de réforme du système judiciaire et de*** lutte contre la corruption; demande que des progrès soutenus soient réalisés dans ces domaines critiques;	5. salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; ***constate que les réformes du secteur de la justice en Ukraine sont au point mort et que peu de progrès ont été réalisés dans la*** lutte contre la corruption; ***relève que, selon un sondage d'opinion Gallup de 2025, 85 % des Ukrainiens pensaient que la corruption était généralisée au sein du gouvernement, un chiffre qui n'a pas changé depuis 2007;*** demande que des progrès ***fondamentaux et*** soutenus soient réalisés dans ces domaines critiques;

Or. en

Amendement 267
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. salue les efforts extraordinaires	5. salue les efforts extraordinaires

accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; se félicite des progrès accomplis par l'Ukraine en matière de réforme du système judiciaire et de lutte contre la corruption; demande que des progrès soutenus soient réalisés dans ces domaines critiques;	accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre***; s'inquiète cependant de la récente détérioration des relations entre les pouvoirs législatif et exécutif; exhorte vivement les parties prenantes à rétablir des relations productives entre le gouvernement et la Verkhovna Rada***; se félicite des progrès accomplis par l'Ukraine en matière de réforme du système judiciaire et de lutte contre la corruption; demande que des progrès soutenus soient réalisés dans ces domaines critiques***, car les progrès réalisés dans ces domaines détermineront non seulement les progrès accomplis sur la voie de l'adhésion à l'Union, mais aussi le succès de la reconstruction et du redressement économique et social, dans la mesure où un état de droit solide permet la transparence et la responsabilité du processus et améliore le climat d'investissement et la confiance des partenaires internationaux***;
	Or. en

Amendement 268
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; se félicite des progrès accomplis par l'Ukraine en matière de réforme du système judiciaire et de lutte contre la corruption; demande que des progrès soutenus soient réalisés dans ces domaines critiques;	5. ***reconnaît et*** salue les efforts extraordinaires ***et déterminés*** accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; se félicite des progrès ***importants*** accomplis par l'Ukraine en matière de réforme du système judiciaire et de lutte contre la corruption***, en tant qu'exemple de résilience et d'engagement envers sa population et ses institutions***; demande que des progrès soutenus soient réalisés dans ces domaines critiques***, tout en***

reconnaissant que les progrès de l'Ukraine à cet égard s'effectuent sous la pression extraordinaire de la guerre;

Or. en

Amendement 269
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; se félicite des progrès accomplis par l'Ukraine en matière de réforme du système judiciaire et de lutte contre la corruption; demande que des progrès soutenus soient réalisés dans ces domaines critiques;	5. salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques ***et la protection de la séparation des pouvoirs*** en temps de guerre; se félicite des progrès accomplis par l'Ukraine en matière de réforme du système judiciaire et de lutte contre la corruption; demande que des progrès soutenus soient réalisés dans ces domaines critiques***, ce qui est directement lié à l'accroissement de la confiance du public dans les institutions étatiques***;

Or. en

Amendement 270
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; se félicite des progrès accomplis par l'Ukraine en matière de réforme du système judiciaire et de lutte contre la	5. salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; se félicite des progrès accomplis par l'Ukraine en matière de réforme du système judiciaire et de lutte contre la

corruption; demande que des progrès soutenus soient réalisés dans ces domaines critiques;	corruption; ***salue la mise en œuvre de la feuille de route pour l'état de droit adoptée en mai 2025;*** demande que des progrès soutenus soient réalisés dans ces domaines critiques;

Or. en

Amendement 271
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Hilde Vautmans, Engin Eroglu, Dan Barna, Michał Kobosko, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. ***salue les*** efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; se félicite des progrès accomplis par l'Ukraine en matière de réforme du système judiciaire et de lutte contre la corruption; demande que des progrès soutenus soient réalisés dans ces domaines critiques;	5. ***se félicite des*** efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; se félicite des progrès accomplis par l'Ukraine en matière de réforme du système judiciaire et de lutte contre la corruption; demande que des progrès soutenus soient réalisés dans ces domaines critiques; ***prend acte du fait que les élections sont légalement interdites au titre de la loi martiale;***

Or. en

Amendement 272
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; se félicite des progrès accomplis par l'Ukraine en matière de réforme du	5. salue les efforts extraordinaires accomplis par l'Ukraine pour renforcer les institutions démocratiques en temps de guerre; se félicite des progrès accomplis par l'Ukraine en matière de réforme du

système judiciaire et de lutte contre la corruption; demande que des progrès soutenus soient réalisés dans ces domaines critiques;	système judiciaire et de lutte contre la corruption; demande que des progrès soutenus ***et rapides*** soient réalisés dans ces domaines critiques;

Or. fi

Amendement 273
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. reste préoccupé par l'absence de nomination de juges de la Cour constitutionnelle validés par des experts internationaux; prie instamment la Verkhovna Rada d'adopter une législation relative à la Cour constitutionnelle, dans le droit fil des avis de la Commission de Venise, pour garantir une procédure de sélection transparente comptant sur la participation d'experts internationaux et d'une majorité parlementaire des deux tiers pour les nominations; exhorte l'Ukraine à recourir à l'expertise et à l'assistance internationales disponibles dans la transformation du système judiciaire, tout en reconnaissant que celles-ci ne garantissent pas à elles seules une amélioration du fonctionnement des institutions concernées sans la mise en œuvre d'autres mesures visant à renforcer la performance et l'indépendance;

Or. en

Amendement 274
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. exhorte l'Ukraine à redoubler d'efforts pour garantir le professionnalisme et l'intégrité des titulaires de fonctions judiciaires, notamment par des mécanismes de déclaration et de vérification des avoirs; encourage l'Ukraine à mieux encadrer la sélection et la révocation du procureur général et à limiter l'influence indue de ce dernier sur les affaires individuelles, notamment par l'attribution automatique des dossiers et la limitation de l'accès aux dossiers; encourage le pouvoir judiciaire à poursuivre ses investissements dans l'introduction de nouvelles technologies afin de surmonter le sous-effectif et la charge de travail élevée; se félicite du travail continu du pouvoir judiciaire dans des conditions difficiles ainsi que du rôle de la société civile ukrainienne dans le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des réformes de l'état de droit;

Or. en

Amendement 275
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quater. regrette que les services répressifs, autres que les organes spécialisés dans la lutte contre la corruption, aient réalisé des progrès limités dans l'amélioration de leurs résultats en matière d'affaires de corruption;

Or. en

Amendement 276
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. ***salue*** l'adoption du plan de réforme prioritaire en dix points convenu entre l'Union et l'Ukraine en décembre 2025***, qui vise à renforcer l'état de droit et à améliorer*** les mesures de lutte contre la corruption;	6. ***insiste sur le fait que*** l'adoption du plan de réforme prioritaire en dix points convenu entre l'Union et l'Ukraine en décembre 2025 ***n'est pas une déclaration politique, mais un test de crédibilité central pour savoir si l'Ukraine est capable de mettre en œuvre*** les mesures ***nécessaires en matière d'état de droit et*** de lutte contre la corruption; ***constate que seuls deux des dix points ont atteint le modeste seuil de 20 % de mise en œuvre, ce qui montre un signe alarmant de paralysie;***

Or. en

Amendement 277
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. salue l'adoption du plan de réforme prioritaire en dix points convenu entre l'Union et l'Ukraine en décembre 2025***, qui vise à renforcer*** l'état de droit ***et à améliorer les mesures*** de lutte contre la corruption;	6. salue l'adoption du plan de réforme prioritaire en dix points convenu entre l'Union et l'Ukraine en décembre 2025 ***en tant qu'étape importante vers le renforcement de*** l'état de droit***, la poursuite de la réforme judiciaire et le renforcement des efforts*** de lutte contre la corruption; ***exprime sa préoccupation face aux progrès limités accomplis dans certains domaines prioritaires; exhorte les autorités ukrainiennes à accélérer la mise en œuvre sur la base de critères clairs et d'un engagement politique soutenu; souligne que sa mise en œuvre rapide, crédible et efficace, fondée sur des critères***

clairs et un engagement politique soutenu, sera essentielle pour renforcer la résilience démocratique de l'Ukraine et faire progresser son processus d'adhésion à l'Union; se félicite, à cet égard, des efforts déployés par les organisations de la société civile pour suivre la mise en œuvre et soutenir la poursuite des réformes;

Or. en

Amendement 278
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. salue l'adoption du plan de réforme prioritaire en dix points convenu entre l'Union et l'Ukraine en décembre 2025, qui vise à renforcer l'état de droit et à améliorer les mesures de lutte contre la corruption;	6. salue l'adoption du plan de réforme prioritaire en dix points convenu entre l'Union et l'Ukraine en décembre 2025, qui vise à renforcer l'état de droit et à améliorer les mesures de lutte contre la corruption; ***souligne l'importance de sa mise en œuvre intégrale et en temps utile, notamment au moyen d'étapes clairement définies, d'indicateurs mesurables et de mécanismes de suivi efficaces; invite les autorités ukrainiennes à garantir la viabilité des réformes en renforçant l'indépendance du pouvoir judiciaire et des institutions de lutte contre la corruption, ainsi qu'en assurant la transparence et la responsabilité dans l'utilisation des fonds publics et de l'aide financière internationale; encourage une coopération étroite avec les institutions européennes, y compris la Commission de Venise, en vue de faire progresser le processus d'adhésion;***

Or. bg

Amendement 279
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. salue l'adoption du plan de réforme prioritaire en dix points convenu entre l'Union et l'Ukraine en décembre 2025, qui vise à renforcer l'état de droit et à améliorer les mesures de lutte contre la corruption;	6. salue l'adoption du plan de réforme prioritaire en dix points convenu entre l'Union et l'Ukraine en décembre 2025, qui vise à renforcer l'état de droit et à améliorer les mesures de lutte contre la corruption; ***encourage le gouvernement ukrainien à saisir cette occasion et à élaborer un plan de mise en œuvre complet précisant les échéanciers et les consultations; se réjouit de voir les réformes clés progresser au-delà des phases de discussion ou de groupes de travail;***

Or. en

Amendement 280
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. salue l'adoption du plan de réforme prioritaire en dix points convenu entre l'Union et l'Ukraine en décembre 2025, qui vise à renforcer l'état de droit et à améliorer les mesures de lutte contre la corruption;	6. salue l'adoption du plan de réforme prioritaire en dix points convenu entre l'Union et l'Ukraine en décembre 2025, qui vise à renforcer l'état de droit et à améliorer les mesures de lutte contre la corruption; ***appelle de ses vœux une coopération étroite entre l'Union et l'Ukraine afin d'intensifier les efforts déployés par l'Ukraine pour renforcer l'état de droit et éradiquer la corruption;***

Or. fi

Amendement 281
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. salue l'adoption du plan de réforme prioritaire en dix points convenu entre l'Union et l'Ukraine en décembre 2025, qui vise à renforcer l'état de droit et à améliorer les mesures de lutte contre la corruption;	6. salue l'adoption du plan de réforme prioritaire en dix points convenu entre l'Union et l'Ukraine en décembre 2025, qui vise à renforcer l'état de droit et à améliorer les mesures de lutte contre la corruption; ***se félicite des travaux en cours pour la mise en œuvre du plan Kos-Kachka et encourage l'Ukraine à obtenir des résultats concrets dans les meilleurs délais;***

Or. en

Amendement 282
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 6 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	se félicite de la nomination du chef du service national des douanes d'Ukraine; souligne l'importance de faire progresser la réforme douanière, de garantir une gouvernance transparente et responsable et de renforcer les capacités institutionnelles des autorités douanières, dans le cadre des engagements plus larges de l'Ukraine en matière d'état de droit et de lutte contre la corruption sur la voie de son adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 283
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	6 bis. considère que la Fédération de Russie a instrumentalisé l'Église orthodoxe ukrainienne, qui est historiquement affiliée à l'Église orthodoxe russe, en tant que vecteur d'influence hybride visant à compromettre la souveraineté de l'Ukraine (UOC), faire progresser la doctrine idéologique du «monde russe» (Russkiy Mir) et à tenter de légitimer son agression dans le contexte de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine lancée en 2022; estime que des rapports crédibles et des enquêtes officielles indiquent que certains membres du clergé ont été impliqués dans la propagation de la désinformation, l'expression d'un soutien aux autorités d'occupation établies par la Fédération de Russie et la participation à des activités incompatibles avec la sécurité nationale, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine; ajoute que ces activités s'inscrivent dans le droit fil de la doctrine militaire russe adoptée le 25 décembre 2014, qui met l'accent sur la protection des «valeurs spirituelles et morales traditionnelles russes» contre ce qui est perçu comme une influence occidentale[1 bis] néfaste, doctrine qui a ensuite été intégrée à la stratégie de sécurité nationale de la Fédération de Russie approuvée par le président Vladimir Poutine le 31 décembre 2015, démontrant ainsi que la Russie utilise les discours culturels et civilisationnels comme instruments de stratégie géopolitique; considère que cette approche a été renforcée dans la stratégie nationale de sécurité de 2021, qui a élevé la sauvegarde des «valeurs traditionnelles», la promotion du «Monde russe» et la protection des «compatriotes» à l'étranger au rang de priorités

fondamentales de sécurité nationale[2 bis];

1 bis

https://www.csis.org/analysis/unpacking-russias-new-national-security-strategy

2 bis https://www.ndc.nato.int/fr/russias-updated-national-security-strategy/

Or. en

Amendement 284
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. ***reconnaît les efforts déployés en vue de la préparation d'élections démocratiques, qui seront organisées une fois que la loi martiale aura été levée; salue le rétablissement de la diffusion des travaux parlementaires***, ***qui a renforcé la légitimité démocratique*** de l'Ukraine;	7. ***note que la fin de la guerre devra s'accompagner, dès que possible et dans des conditions de sécurité, de légalité et de normalité institutionnelle, par la levée de la loi martiale et l'organisation d'élections libres et équitables***, ***afin que la reconstruction de l'après-guerre et la trajectoire européenne*** de l'Ukraine ***reposent sur une expression récente et incontestable de la volonté populaire***;

Or. el

Amendement 285
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. ***reconnaît les efforts déployés en vue de la préparation d'élections*** démocratiques***, qui seront organisées une fois que la loi martiale aura été levée; salue le rétablissement de la diffusion des***	7. ***souligne l'urgence d'organiser des élections*** démocratiques ***dès que possible et exhorte les autorités ukrainiennes à prendre, dans les meilleurs délais, les mesures organisationnelles et***

travaux parlementaires, qui a renforcé la légitimité démocratique de l'Ukraine;	***administratives nécessaires à cette fin***;

Or. en

Amendement 286
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Nathalie Loiseau, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. reconnaît les efforts déployés en vue de la préparation d'élections démocratiques, qui seront organisées une fois que la loi martiale aura été levée; salue le rétablissement de la diffusion des travaux parlementaires, qui a renforcé la légitimité démocratique de l'Ukraine;	7. reconnaît les efforts déployés en vue de la préparation d'élections démocratiques, qui seront organisées une fois que la loi martiale aura été levée; ***reconnaît le travail important des groupes de travail créés par la Verkhovna Rada pour élaborer la législation électorale en vue des premières élections d'après-guerre; partage leur analyse selon laquelle toute élection en Ukraine doit se tenir dans le cadre d'un cessez-le-feu durable et prolongé; invite l'Union et ses États membres à apporter leur concours à la réforme de la législation électorale ukrainienne, notamment en levant les obstacles empêchant les personnes déplacées de force de participer aux élections parlementaires et présidentielles, et à fournir une aide financière, en particulier pour l'organisation du vote hors d'Ukraine; insiste pour que l'Ukraine bénéficie d'une assistance de l'Union similaire à celle accordée à la République de Moldavie pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger lors de ses élections d'après-guerre; suggère d'envisager un soutien à la création d'un organe de coordination indépendant en Ukraine pour lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérence menées depuis l'étranger;***

	salue le rétablissement de la diffusion des travaux parlementaires, qui a renforcé la légitimité démocratique de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 287
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Michał Kobosko, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Engin Eroglu, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. reconnaît les efforts déployés en vue de la préparation d'élections démocratiques, qui seront organisées une fois que la loi martiale aura été levée; salue le rétablissement de la diffusion des travaux parlementaires, qui a renforcé la légitimité démocratique de l'Ukraine;	7. reconnaît les efforts déployés en vue de la préparation d'élections démocratiques, qui seront organisées une fois que la loi martiale aura été levée; salue le rétablissement de la diffusion des travaux parlementaires, qui a renforcé la légitimité démocratique de l'Ukraine; ***rappelle que la guerre d'agression menée par la Russie se déroule également dans le domaine de l'information; condamne fermement les tentatives de la Russie de délégitimer les institutions ukrainiennes; rappelle que la guerre cognitive menée par la Russie cible le soutien à l'Ukraine dans les démocraties européennes, notamment par le soutien apporté à divers partis politiques;***

Or. en

Amendement 288
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. reconnaît les efforts déployés en	7. reconnaît les efforts déployés en

vue de la préparation d'élections démocratiques, qui seront organisées une fois que la loi martiale aura été levée; salue le rétablissement de la diffusion des travaux parlementaires, qui a renforcé la légitimité démocratique de l'Ukraine;	vue de la préparation d'élections démocratiques, qui seront organisées une fois que la loi martiale aura été levée ***et lorsque la situation générale dans le pays sera suffisamment sûre***; salue le rétablissement de la diffusion des travaux parlementaires, qui a renforcé la légitimité démocratique de l'Ukraine; ***demande une plus grande ouverture des commissions parlementaires en matière de coopération avec la société civile;***

Or. en

Amendement 289
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. reconnaît les efforts déployés en vue de la préparation d'élections démocratiques, qui seront organisées une fois que la loi martiale aura été levée; salue le rétablissement de la diffusion des travaux parlementaires, qui a renforcé la légitimité démocratique de l'Ukraine;	7. reconnaît les efforts déployés en vue de la préparation d'élections démocratiques, qui seront organisées une fois que la loi martiale aura été levée***; insiste sur la nécessité d'un délai suffisant pour respecter les normes et conditions requises pour des élections libres et équitables***; salue le rétablissement de la diffusion des travaux parlementaires, qui a renforcé la légitimité démocratique de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 290
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. reconnaît les efforts déployés en	7. reconnaît les efforts déployés en

vue de la préparation d'élections démocratiques, qui seront organisées une fois que la loi martiale aura été levée; salue le rétablissement de la diffusion des travaux parlementaires, qui a renforcé la légitimité démocratique de l'Ukraine;	vue de la préparation d'élections démocratiques, qui seront organisées une fois que la loi martiale aura été levée; salue le rétablissement de la diffusion des travaux parlementaires, qui a renforcé ***la transparence et*** la légitimité démocratique de l'Ukraine;

Or. fi

Amendement 291
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. rappelle que, conformément aux principes démocratiques largement reconnus et à la constitution de l'Ukraine, des élections ne peuvent pas être organisées en temps de guerre et sous la loi martiale; souligne que, pour que des élections démocratiques répondent aux normes internationales, il faut disposer de suffisamment de temps pour les préparer et donner accès à l'information; condamne les pressions exercées par l'administration des États-Unis sur l'Ukraine afin qu'elle organise des élections alors que la guerre d'agression menée par la Russie se poursuit et que le pays est maintenu sous la loi martiale;

Or. en

Amendement 292
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

7 bis. recommande à l'Union de mener sa propre mission d'observation électorale;

Or. en

Amendement 293
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. reconnaît que les appels extérieurs répétés à la tenue d'élections, l'influence extérieure et la promotion de forces politiques alternatives, les perspectives de paix illusoires créées par les pourparlers menés par les États-Unis et la durée de la loi martiale ont eu un effet négatif sur l'unité politique; invite fermement les forces politiques ukrainiennes à rester unies et à rester guidées par un fort sentiment d'unité et de cohésion politiques autour de la défense de l'Ukraine et de son intégration à l'Union, ce qui a démontré sa capacité à renforcer la résilience de l'Ukraine face à la menace existentielle qui pèse sur sa liberté et son indépendance; exhorte tous les acteurs politiques en Ukraine, en particulier ceux qui sont actuellement au pouvoir, à promouvoir l'unité politique et l'élaboration de politiques cohérentes et inclusives; encourage le gouvernement ukrainien à renforcer son engagement auprès de la Verkhovna Rada afin de garantir des procédures législatives efficaces, tout en maintenant pleinement le contrôle parlementaire des propositions législatives; invite les institutions de l'Union à renforcer leur dialogue avec la Verkhovna Rada;

Or. en

Amendement 294
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 ter. reconnaît les difficultés liées au maintien d'une presse pluraliste en temps de guerre; souligne que les restrictions mises en place dans ces circonstances exceptionnelles ne sont pas permanentes et doivent être régulièrement réexaminées et adaptées, le cas échéant et dans la mesure du possible, en fonction de l'évolution de la situation; souligne que la prolongation du conflit ne justifie pas en soi le maintien indéfini des restrictions et que, à mesure que la résilience de l'Ukraine se renforce, ces mesures doivent être progressivement allégées, seules celles strictement nécessaires et proportionnées aux impératifs de sécurité nationale restant en vigueur;

Or. en

Amendement 295
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quater. invite les autorités ukrainiennes à renforcer l'unité nationale en défendant le respect du principe de répartition des pouvoirs, le pluralisme multipartite et l'inclusion, le respect des pouvoirs et des droits des collectivités locales et organes autonomes locaux ainsi que le respect de l'état de droit et des libertés, dont le pluralisme des médias,

conformément aux principes démocratiques et aux valeurs que les Ukrainiens défendent avec tant de détermination et de courage;

Or. en

Amendement 296
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 7 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 quinquies. invite toutes les forces politiques en Ukraine, au gouvernement comme dans l'opposition, à agir avec responsabilité et retenue, à consolider leurs efforts pour contrer les tentatives russes de saper la société ukrainienne et à la mobiliser efficacement pour résister à l'agresseur, et à s'abstenir de toute forme de harcèlement politique mutuel, de persécution à motivation politique ou d'actions susceptibles d'éroder la confiance du public dans les institutions étatiques et militaires;

Or. en

Amendement 297
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. ***réaffirme*** le rôle ***essentiel*** de la Verkhovna Rada dans l'adoption ***rapide*** des réformes;	8. ***souligne*** le rôle ***central*** de la Verkhovna Rada dans l'adoption ***en temps opportun*** des réformes ***clés de l'intégration à l'Union, car des progrès législatifs soutenus sont essentiels pour***

faire progresser l'intégration de l'Ukraine à l'Union et remplir ses engagements internationaux;

Or. en

Amendement 298
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. réaffirme le rôle essentiel de la Verkhovna Rada dans l'adoption rapide des réformes;	8. réaffirme le rôle essentiel de la Verkhovna Rada dans l'adoption rapide des réformes; ***félicite la Verkhovna Rada d'Ukraine d'avoir maintenu son rôle démocratique sous la loi martiale, d'avoir rétabli la diffusion des émissions parlementaires et de poursuivre l'engagement des parlementaires ukrainiens auprès du Parlement européen et d'autres partenaires démocratiques; souligne que les institutions démocratiques ukrainiennes ont fait preuve d'une résilience et d'une capacité d'adaptation qui témoignent des convictions démocratiques profondes du peuple ukrainien;***

Or. en

Amendement 299
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. réaffirme le rôle essentiel de la Verkhovna Rada dans l'adoption rapide des réformes;	8. réaffirme le rôle essentiel de la Verkhovna Rada dans l'adoption rapide des réformes; ***recommande une nouvelle fois, dans le cadre de l'adhésion à***

l'Union, la levée de toutes les restrictions aux déplacements politiques des députés du Parlement ukrainien à l'étranger dans le cadre de leur mandat; souligne qu'il importe de respecter et de renforcer le rôle institutionnel du Parlement ukrainien et soutient les réformes en cours en vue de renforcer sa capacité législative, son contrôle de l'exécutif et sa responsabilité face aux citoyens;

Or. en

Amendement 300
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. réaffirme le rôle essentiel de la Verkhovna Rada dans l'adoption rapide des réformes;	8. réaffirme le rôle essentiel de la Verkhovna Rada dans l'adoption rapide des ***lois cruciales pour les*** réformes ***démocratiques de l'Ukraine et son intégration à l'Union***; ***regrette vivement les retards dans l'adoption de ces lois et invite la Verkhovna Rada et ses membres à établir une procédure accélérée pour leur adoption rapide;***

Or. en

Amendement 301
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. prend note de l'adoption de la loi qui permettra aux paroisses orthodoxes d'Ukraine de se désaffilier de la

juridiction de l'Église orthodoxe russe et de décider librement de leur nouvelle affiliation hiérarchique; note que les paroisses orthodoxes roumaines d'Ukraine ont présenté en août 2024 une demande de reconnaissance de l'association religieuse «Église orthodoxe roumaine d'Ukraine» à laquelle peuvent adhérer les paroisses orthodoxes roumaines qui se désaffilient de la juridiction de l'Église orthodoxe russe; demande aux autorités ukrainiennes d'enregistrer, sans plus tarder, l'association religieuse «Église orthodoxe roumaine d'Ukraine»;

Or. en

Amendement 302
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. engage les autorités ukrainiennes à préserver le pluralisme parlementaire, pierre angulaire d'une gouvernance démocratique, et à mener une coopération constructive et utile avec toutes les forces politiques parlementaires représentées à la Verkhovna Rada;

Or. en

Amendement 303
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

8 bis. se félicite de l'adoption de la feuille de route pour l'état de droit 2025-2027, ainsi que des feuilles de route relatives à l'administration publique et au fonctionnement des institutions démocratiques, et invite à leur mise en œuvre rapide;

Or. en

Amendement 304
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. exhorte le gouvernement et l'opposition à rechercher activement des moyens et des modalités pratiques, notamment en explorant de nouvelles approches de coopération politique élargie, afin de faire progresser les réformes européennes sur la voie de l'adhésion de l'Ukraine à l'Union, renforçant ainsi la résilience et les capacités institutionnelles du pays;

Or. en

Amendement 305
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quater. réaffirme sa préoccupation concernant les restrictions de voyage à l'étranger imposées aux membres de la Verkhovna Rada d'Ukraine et considère que de telles mesures pourraient constituer une limitation indiscriminée de

l'activité politique légitime des représentants élus, en particulier ceux de l'opposition; recommande une nouvelle fois, dans le cadre du processus d'adhésion à l'Union, la levée des restrictions aux déplacements politiques des députés du parlement à l'étranger dans le cadre de leur mandat; souligne que, surtout en temps de guerre, l'Ukraine doit utiliser pleinement tous les moyens politiques à sa disposition pour défendre ses intérêts au sein des instances internationales; souligne qu'il importe de respecter et de renforcer le rôle institutionnel de la Verkhovna Rada, y compris en soutenant les réformes en cours visant à renforcer sa capacité législative, son contrôle efficace de l'exécutif et sa responsabilité face au public;

Or. en

Amendement 306
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 8 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 quinquies. rappelle que la diplomatie parlementaire n'est pas un privilège, mais un instrument démocratique, essentiel au maintien du soutien international, de la responsabilité et de la transparence, et que toute limitation sélective de la capacité des députés à représenter l'Ukraine à l'étranger risque d'être perçue comme politiquement motivée et incompatible avec les normes démocratiques européennes; insiste sur le fait qu'à l'heure où l'Ukraine compte sur la solidarité internationale, aucun État démocratique ne peut se permettre de réduire au silence une partie de son

parlement sur la scène mondiale;

Or. en

Amendement 307
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 8 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 sexies. recommande de renforcer le pouvoir législatif de la Rada afin de produire une législation de meilleure qualité et de lutter contre la «surabondance législative», caractérisée par la circulation de multiples projets de loi parallèles et de piètre qualité portant sur un même sujet;

Or. en

Amendement 308
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. prie instamment l'Ukraine de continuer à s'attaquer aux problèmes qui entravent la réforme judiciaire, en particulier en ce qui concerne l'indépendance de la justice; appelle de ses vœux ***une réforme du*** service de sécurité et ***du*** bureau national d'enquête, en ***s'appuyant sur l'initiative du président Zelensky annoncée le 2 janvier 2026***;	9. prie instamment l'Ukraine de continuer à s'attaquer aux problèmes ***structurels*** qui entravent la réforme judiciaire, en particulier en ce qui concerne l'indépendance***, l'impartialité et l'intégrité*** de la justice; appelle de ses vœux ***le pourvoi immédiat des postes vacants à la Cour constitutionnelle dans le cadre d'une procédure transparente, fondée sur le mérite et soumise à des contrôles efficaces de l'intégrité; demande également une réforme plus poussée des juridictions supérieures et des procédures de sélection et d'évaluation, notamment***

grâce à l'intervention temporaire et significative d'experts indépendants nommés par des partenaires internationaux; réaffirme la nécessité de réformer le service de sécurité ***ukrainien*** et ***le*** bureau national d'enquête, en ***délimitant clairement les compétences et en renforçant le contrôle démocratique***;

Or. ro

Amendement 309
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. prie instamment l'Ukraine de ***continuer à*** s'attaquer aux problèmes qui entravent la réforme judiciaire, en particulier en ce qui concerne l'indépendance de la justice; appelle de ses vœux une réforme du service de sécurité et du bureau national d'enquête, ***en s'appuyant sur l'initiative du président Zelensky annoncée le 2 janvier 2026***;	9. prie instamment l'Ukraine de s'attaquer aux problèmes qui entravent la réforme judiciaire, en particulier en ce qui concerne l'indépendance de la justice; appelle de ses vœux une réforme du service de sécurité et du bureau national d'enquête, ***afin d'aller au-delà des déclarations et d'entamer une mise en œuvre effective***; ***s'inquiète de l'échec persistant de la réforme du système judiciaire;***

Or. en

Amendement 310
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. prie instamment l'Ukraine de continuer à s'attaquer aux problèmes qui entravent la réforme judiciaire, en particulier en ce qui concerne l'indépendance de la justice; appelle de ses	9. prie instamment l'Ukraine de continuer à s'attaquer aux problèmes qui entravent la réforme judiciaire, en particulier en ce qui concerne l'indépendance de la justice; appelle de ses

vœux une réforme du service de sécurité et du bureau national d'enquête, en s'appuyant sur l'initiative du président Zelensky annoncée le 2 janvier 2026;

vœux une réforme du ***parquet général, une refonte complète du*** service de sécurité et du bureau national d'enquête, en s'appuyant sur l'initiative du président Zelensky annoncée le 2 janvier 2026***, garantissant la responsabilité et empêchant l'instrumentalisation des organes d'enquête à des fins politiques ou administratives***; ***souligne qu'une telle refonte devrait inclure des procédures de sélection des dirigeants transparentes, des garanties claires pour l'indépendance institutionnelle, un contrôle parlementaire et judiciaire efficace et un alignement complet sur les normes et les engagements de l'Union pris dans le cadre du processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union; souligne l'importance du rôle des experts internationaux indépendants dans la sélection des membres de la Commission de haute qualification des juges, la poursuite de la réforme de la Cour suprême et l'achèvement de la modernisation de la Cour constitutionnelle;***

Or. en

Amendement 311
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. prie instamment l'Ukraine de continuer à s'attaquer aux problèmes qui entravent la réforme judiciaire, en particulier en ce qui concerne l'indépendance de la justice; appelle de ses vœux une réforme du service de sécurité et du bureau national d'enquête, en s'appuyant sur l'initiative du président	9. prie instamment l'Ukraine de continuer à s'attaquer aux problèmes qui entravent la réforme judiciaire, en particulier en ce qui concerne l'indépendance de la justice***, y compris en veillant à la participation d'experts internationaux aux commissions de sélection; exprime sa préoccupation face à la politisation persistante du parquet***

Zelensky annoncée le 2 janvier 2026;	***général***; appelle de ses vœux une réforme du service de sécurité et du bureau national d'enquête, en s'appuyant sur l'initiative du président Zelensky annoncée le 2 janvier 2026; ***regrette que le projet de loi relatif à la réforme du service de sécurité et du bureau national d'enquête n'ait pas été soumis au Parlement ukrainien avant la fin janvier et que les discussions sur la réforme du parquet général n'aient pas encore débuté; se félicite des progrès accomplis en matière de sélection, de vérification et d'évaluation des magistrats;***

Or. en

Amendement 312
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. prie instamment l'Ukraine de continuer à s'attaquer aux problèmes qui entravent la réforme judiciaire, en particulier en ce qui concerne l'indépendance de la justice; appelle de ses vœux une réforme du service de sécurité et du bureau national d'enquête, en s'appuyant sur l'initiative du président Zelensky annoncée le 2 janvier 2026;	9. prie instamment l'Ukraine de continuer à s'attaquer aux problèmes qui entravent la réforme judiciaire, en particulier en ce qui concerne l'indépendance de la justice; appelle de ses vœux une réforme du service de sécurité et du bureau national d'enquête, en s'appuyant sur l'initiative du président Zelensky annoncée le 2 janvier 2026; ***s'attarde notamment sur l'orientation du service de sécurité ukrainien (SBU) vers le contre-espionnage, la lutte contre le terrorisme et les autres sources de menaces à la sécurité, ainsi que sur les risques d'abus de pouvoir et le respect des droits de l'homme; comprend les difficultés liées à la réforme du service de sécurité et du bureau national d'enquête en temps de guerre;***

Or. en

Amendement 313
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. prie instamment l'Ukraine de continuer à s'attaquer aux problèmes qui entravent la réforme judiciaire, en particulier en ce qui concerne l'indépendance de la justice; appelle de ses vœux une réforme du service de sécurité et du bureau national d'enquête, en s'appuyant sur l'initiative du président Zelensky annoncée le 2 janvier 2026;	9. prie instamment l'Ukraine de continuer à s'attaquer aux problèmes qui entravent la réforme judiciaire, en particulier en ce qui concerne l'indépendance de la justice***; demande la nomination rapide de juges à la Cour constitutionnelle d'Ukraine***; appelle de ses vœux une réforme du service de sécurité et du bureau national d'enquête, en s'appuyant sur l'initiative du président Zelensky annoncée le 2 janvier 2026; ***demande que la mise en œuvre d'une réforme globale de l'Association nationale du barreau d'Ukraine devienne une priorité pour 2026;***

Or. en

Amendement 314
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. prie instamment l'Ukraine de continuer à s'attaquer aux problèmes qui entravent la réforme judiciaire, en particulier en ce qui concerne l'indépendance de la justice; appelle de ses vœux une réforme du service de sécurité et du bureau national d'enquête, en s'appuyant sur l'initiative du président Zelensky annoncée le 2 janvier 2026;	9. prie instamment l'Ukraine de continuer à s'attaquer aux problèmes qui entravent la réforme judiciaire, en particulier en ce qui concerne l'indépendance de la justice***, y compris en veillant à la participation d'experts internationaux aux commissions de sélection***; appelle de ses vœux une réforme du service de sécurité et du bureau national d'enquête, en s'appuyant sur l'initiative du

président Zelensky annoncée le 2 janvier 2026;

Or. en

Amendement 315
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. demande l'adoption d'amendements au Code de procédure pénale et à la législation connexe afin de rendre une justice rapide et de qualité, notamment par la révision des délais de prescription et des pratiques d'enquête préalable au procès, en s'attaquant aux abus des droits procéduraux;

Or. en

Amendement 316
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. reconnaît la contribution de la mission consultative de l'Union en Ukraine pour son travail important sur l'intégration européenne, notamment sur la réforme du secteur de la sécurité, l'état de droit et la responsabilité;

Or. en

Amendement 317
Villy Søvndal

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande un réexamen ***des mesures relevant de la loi martiale, y compris les «amendements Lozovyi»***, et des pratiques de détention préventive; encourage une plus grande transparence dans l'accès aux registres publics, tout en reconnaissant les impératifs de sécurité liés à la guerre; salue l'introduction d'une nouvelle loi sur le lobbying;	10. demande un réexamen ***du code de procédure pénale et de la législation connexe afin de garantir une justice rapide et de qualité***, ***notamment par la révision des délais de prescription*** et des pratiques de détention préventive; encourage une plus grande transparence dans l'accès aux registres publics, tout en reconnaissant les impératifs de sécurité liés à la guerre; salue l'introduction d'une nouvelle loi sur le lobbying;

Or. en

Amendement 318
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. demande un réexamen des mesures relevant de la loi martiale, y compris les «amendements Lozovyi», et des pratiques de détention préventive; encourage une plus grande transparence dans l'accès aux registres publics, tout en reconnaissant les impératifs de sécurité liés à la guerre; salue l'introduction d'une nouvelle loi sur le lobbying;	10. demande un réexamen des mesures relevant de la loi martiale, y compris les «amendements Lozovyi», et des pratiques de détention préventive***; exhorte l'Ukraine à abroger les dispositions du code pénal qui prévoient la clôture automatique des enquêtes en raison de l'expiration des délais d'instruction préliminaire et des délais d'instruction raccourcis, lesquelles mettent en péril l'efficacité des enquêtes sur les affaires criminelles complexes, notamment la corruption à haut niveau***; encourage une plus grande transparence dans l'accès aux registres publics, tout en reconnaissant les impératifs de sécurité liés à la guerre; salue l'introduction d'une nouvelle loi sur le lobbying;

Or. en

Amendement 319
Özlem Demirel, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. exprime sa profonde préoccupation quant à l'implication présumée de proches du président Volodymyr Zelensky, notamment Timur Mindich, dans des affaires de corruption faisant l'objet d'enquêtes du Bureau national ukrainien de lutte contre la corruption (NABU), et quant à la législation qualifiée par les gendarmes anticorruption comme visant à entraver ces enquêtes, à savoir la loi nº 12414; insiste sur le fait que, malgré l'abrogation ultérieure de cette loi par la loi nº 13533, des efforts plus soutenus sont nécessaires pour lutter contre la corruption, y compris au plus haut niveau de la vie politique et gouvernementale;

Or. en

Amendement 320
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. exhorte vivement les autorités ukrainiennes à s'abstenir de toute procédure judiciaire intempestive ou à motivation politique et condamne l'imposition de sanctions personnelles aux dirigeants et représentants de l'opposition et des organisations de la

société civile; souligne que de telles pratiques risquent de saper les normes démocratiques et la confiance du public; réaffirme l'impératif de préserver le pluralisme parlementaire et de garantir un dialogue et une coopération authentiques et de bonne foi entre toutes les factions politiques représentées à la Verkhovna Rada;

Or. en

Amendement 321
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. exprime sa profonde préoccupation concernant les pratiques de mobilisation coercitive en Ukraine, notamment les cas documentés de détention forcée de personnes par des agents de recrutement;

Or. en

Amendement 322
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées***;*** salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les ***institutions de lutte contre la***	11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées ***et*** salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; ***souligne toutefois qu'il demeure essentiel d'obtenir des résultats solides et***

corruption demeurent indépendantes grâce à des procédures de nomination transparentes et ***à des garanties solides*** contre les ***pressions*** politiques ***et*** judiciaires;

irréversibles en matière d'enquêtes, de poursuites et de condamnations définitives dans les affaires de corruption de haut niveau; prie instamment l'Ukraine de ***garantir pleinement l'indépendance procédurale et institutionnelle du Bureau national de lutte contre la corruption d'Ukraine et du parquet ukrainien spécialisé dans la lutte contre la corruption (SAPO), d'appliquer intégralement la réforme ARMA et de*** veiller à ce que les procédures de nomination ***et de renvoi soient*** transparentes***, fondées sur le mérite*** et ***protégées*** contre les ***ingérences*** politiques ***ou*** judiciaires;

Or. ro

Amendement 323
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées; salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes grâce à des procédures de nomination transparentes et à des garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires;	11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées***; souligne que la récente révélation de corruption à haut niveau témoigne à la fois de la nécessité de poursuivre la lutte contre la corruption et du succès des efforts déployés en ce sens***; salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes grâce à des procédures de nomination transparentes et à des garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires; ***se félicite de la nomination des membres internationaux de la commission de sélection du bureau du procureur spécialisé dans la lutte contre***

la corruption, tout en exprimant sa préoccupation quant aux questions d'éthique soulevées concernant l'un des membres ukrainiens; se félicite des progrès substantiels accomplis dans le processus d'entretien des candidats à la Haute Cour anticorruption (HCAC) par le Conseil public d'experts internationaux (CPEI) et la Commission de haute qualification des juges;

Or. en

Amendement 324
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées; salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes grâce à des procédures de nomination transparentes et à des garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires;	11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées; salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes grâce à des procédures de nomination transparentes et à des garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires; ***exhorte à préserver leur compétence et à veiller à ce qu'elles puissent enquêter efficacement sur les hauts fonctionnaires sans entraves indues; réaffirme la nécessité pour l'Agence nationale pour la prévention de la corruption d'améliorer ses procédures de vérification des déclarations de patrimoine et de concentrer ses efforts sur les hauts fonctionnaires dans les zones à haut risque recensées;***

Or. en

Amendement 325
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées; salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes ***grâce à des procédures de nomination transparentes et à des*** garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires;	11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées; salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes ***et disposent de*** garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires***, notamment en préservant leur compétence et en s'assurant que ces organes puissent enquêter efficacement sur les hauts fonctionnaires sans contraintes indues***; ***réaffirme la nécessité pour l'Agence nationale pour la prévention de la corruption d'améliorer ses procédures de vérification des capacités en matière de déclarations de patrimoine et de concentrer ses efforts sur les hauts fonctionnaires dans les domaines à haut risque recensés;***

Or. en

Amendement 326
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et	11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et

la poursuite d'affaires très médiatisées; salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes grâce à des procédures de nomination transparentes et à des garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires;	la poursuite d'affaires très médiatisées; salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements***; se félicite du recrutement massif de nouveaux employés au sein du Bureau national ukrainien de lutte contre la corruption (NABU) et du parquet spécialisé dans la lutte contre la corruption, de l'approbation de la stratégie de développement du NABU et du lancement des travaux relatifs à la stratégie de développement institutionnel du parquet spécialisé dans la lutte contre la corruption***; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes grâce à des procédures de nomination transparentes et à des garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires;

Or. en

Amendement 327
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Michał Kobosko, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Engin Eroglu, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées; salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes grâce à des procédures de nomination transparentes et à des garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires;	11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées; ***exprime son inquiétude face au récent scandale de corruption;*** salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements***; souligne le travail essentiel accompli par le NABU, ainsi que les efforts déployés par la société civile pour préserver l'indépendance des administrations de lutte contre la corruption et accroître leur efficacité dans la lutte contre la corruption***; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que

	les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes grâce à des procédures de nomination transparentes et à des garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires;

Or. en

Amendement 328
António Tânger Corrêa, Matthieu Valet, Jordan Bardella, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées; salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes grâce à des procédures de nomination transparentes et à des garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires;	11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées; salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes grâce à des procédures de nomination transparentes et à des garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires; ***condamne les répressions menées par les autorités contre les organes judiciaires indépendants chargés de lutter contre la corruption;***

Or. en

Amendement 329
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte	11. ***encourage l'Ukraine à poursuivre ses efforts sur un large front pour***

contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées; salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes grâce à des procédures de nomination transparentes et à des garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires;	***renforcer la lutte contre la corruption;*** se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées; salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes grâce à des procédures de nomination transparentes et à des garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires;

Or. fi

Amendement 330
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées; salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes grâce à des procédures de nomination transparentes et à des garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires;	11. se félicite des progrès accomplis par les agences spécialisées dans la lutte contre la corruption dans la découverte et la poursuite d'affaires très médiatisées; salue la mise en œuvre de mécanismes de dénonciation des dysfonctionnements; prie instamment l'Ukraine de veiller à ce que les institutions de lutte contre la corruption demeurent indépendantes grâce à des procédures de nomination transparentes et à des garanties solides contre les pressions politiques et judiciaires***, et de développer des systèmes internes de contrôle de lutte contre la corruption***;

Or. en

Amendement 331
Michael Gahler

Proposition de résolution

Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. insiste pour que les autorités ukrainiennes garantissent l'indépendance institutionnelle et opérationnelle du Bureau national ukrainien de lutte contre la corruption (NABU) et du parquet spécialisé dans la lutte contre la corruption; condamne toute ingérence politique, instrumentalisation ou intimidation visant les institutions de lutte contre la corruption, notamment les inspections, poursuites ou entraves opérationnelles injustifiées, et exige la cessation immédiate des pressions indues exercées par les services de sécurité et de renseignement, y compris le service de sécurité ukrainien (SBU); souligne que la protection du NABU et du parquet spécialisé dans la lutte contre la corruption est une condition essentielle au respect de l'état de droit, au processus d'adhésion de l'Ukraine à l'Union et à l'utilisation crédible de l'aide internationale;

Or. en

Amendement 332
Özlem Demirel, Danilo Della Valle, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. exprime sa profonde préoccupation face aux risques que la corruption persistante fait peser sur la répartition équitable de l'aide internationale et des fonds de reconstruction, et invite à un contrôle démocratique rigoureux, à une transparence totale et à la participation effective des syndicats et de la société

civile au suivi de l'utilisation des ressources publiques;

Or. en

Amendement 333
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. s'inquiète du peu d'attention accordée à plusieurs enquêtes majeures pour corruption en Ukraine dans le cadre du débat sur l'élargissement de l'Union et met en garde contre toute tentative de minimiser ou de marginaliser politiquement ces affaires afin de maintenir un discours prédéterminé sur l'élargissement;

Or. en

Amendement 334
Özlem Demirel, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 11 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 ter. souligne que la corruption en Ukraine demeure structurellement liée à l'influence oligarchique, à la concentration du pouvoir économique et à l'opacité des relations entre les élites politiques et les acteurs économiques;

Or. en

Amendement 335

Özlem Demirel, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 11 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 quater. réaffirme que la lutte contre la corruption est indissociable de la protection des droits sociaux, des normes du travail et de l'intérêt public, et avertit que tout manquement à ces problèmes systémiques et tout recul dans les réformes de lutte contre la corruption compromettraient gravement la confiance du public et le processus d'intégration européenne de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 336
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. salue l'adhésion de l'Ukraine au groupe de travail sur la corruption de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui constitue une étape positive vers l'adhésion à part entière ***à l'OCDE***; reconnaît les progrès accomplis par l'Ukraine dans la mise en œuvre de la législation en matière de lutte contre la corruption dans les transactions internationales;	12. salue l'adhésion de l'Ukraine au groupe de travail sur la corruption de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui constitue une étape positive vers l'adhésion à part entière ***et une nouvelle affirmation de l'engagement de l'Ukraine envers les normes internationales de transparence et de bonne gouvernance***; reconnaît les progrès accomplis par l'Ukraine dans la mise en œuvre de la législation en matière de lutte contre la corruption dans les transactions internationales ***y voyant la marque d'un pays s'intégrant à la communauté mondiale des acteurs économiques responsables***;

Or. en

Amendement 337
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. salue l'adhésion de l'Ukraine au groupe de travail sur la corruption de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui constitue une étape positive vers l'adhésion à part entière à l'OCDE; reconnaît les progrès accomplis par l'Ukraine dans la mise en œuvre d'une législation anticorruption en ce qui concerne les transactions internationales;	12. salue l'adhésion de l'Ukraine au groupe de travail sur la corruption de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui constitue une étape positive vers l'adhésion à part entière à l'OCDE; reconnaît les progrès accomplis par l'Ukraine dans la mise en œuvre de la législation anticorruption en ce qui concerne les transactions internationales ***et encourage à continuer les efforts visant à poursuivre ces progrès***;

Or. fi

Amendement 338
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. constate que la sécurité de l'Ukraine et la sécurité européenne se renforcent mutuellement; souligne que l'Ukraine souveraine et démocratique, intégrée aux structures européennes, contribue à la stabilité, à la paix et à la prospérité du continent européen; réaffirme l'engagement ferme de l'Union envers la défense, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine;

Or. en

Amendement 339
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite l'Office européen de lutte antifraude et le Parquet européen à renforcer le contrôle des fonds de l'Union alloués à l'Ukraine afin de prévenir la fraude, la corruption et les détournements de fonds;

Or. en

Amendement 340
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Nathalie Loiseau, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. réaffirme l'importance de la lutte continue contre la criminalité organisée; invite à redoubler d'efforts pour intensifier la lutte contre les escroqueries et la fraude en ligne en Ukraine;

Or. en

Amendement 341
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. condamne fermement la discrimination dont ont été victimes les

athlètes ukrainiens aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026, où leur liberté d'expression a été bafouée, entraînant des sanctions sévères telles que la disqualification; exprime sa solidarité avec ces athlètes et invite l'Union et ses États membres à garantir la pleine application et le respect du droit européen de la concurrence, ainsi qu'à empêcher la délivrance de visas européens aux athlètes russes qui ne prennent pas leurs distances avec la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 342
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 ter. invite la Cour des comptes européenne et la Commission à procéder à un audit complet de toute l'aide financière de l'Union fournie à l'Ukraine depuis 2022, y compris l'aide macrofinancière, le soutien militaire, les fonds de reconstruction et l'aide budgétaire;

Or. en

Amendement 343
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quater. demande la création d'un

registre public de transparence de l'Union couvrant tous les projets de reconstruction financés par des fonds européens en Ukraine, y compris les entreprises, les procédures de passation de marchés et les bénéficiaires finaux; invite la Commission à présenter au Parlement européen un rapport annuel détaillant l'allocation, le suivi et l'audit de tous les fonds européens alloués à l'Ukraine;

Or. en

Amendement 344
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 12 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 quinquies. demande la mise en place d'un mécanisme de conditionnalité strict liant tout progrès dans les négociations d'adhésion à des réformes de lutte contre la corruption vérifiées, notamment des enquêtes sur les allégations impliquant de hauts responsables politiques et administratifs;

Or. en

Amendement 345
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 12 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 sexies. invite la Commission et le Conseil à suspendre toute nouvelle étape des négociations d'adhésion de l'Ukraine à l'Union jusqu'à ce que le pays démontre des progrès mesurables et vérifiés de

manière indépendante dans la lutte contre la corruption, le démantèlement des réseaux criminels organisés et la transparence dans l'utilisation de l'aide financière internationale;

Or. en

Amendement 346
Ruth Firmenich, Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. ***salue l'engagement de l'Ukraine à défendre les*** droits ***fondamentaux malgré l'agression russe en cours, notamment par la mise en œuvre de la feuille de route sur*** l'état de droit ***adoptée en mai 2025; invite l'Ukraine à continuer de soutenir la liberté d'expression et l'indépendance des médias; demande un réexamen des restrictions imposées au titre de la loi martiale afin de s'assurer que ces restrictions sont nécessaires et proportionnées;***	13. ***constate que le respect des*** droits ***de l'homme et des libertés fondamentales en Ukraine est gravement compromis dans le contexte de la guerre en cours; exprime sa vive préoccupation à l'égard des restrictions systématiques à la liberté d'expression et à la liberté de la presse, ainsi que des ingérences dans les activités des forces d'opposition, des syndicats et des organisations de la société civile; prend acte des informations faisant état de recrutements forcés portant atteinte aux droits fondamentaux des citoyens concernés et demande qu'ils soient réexaminés conformément aux obligations internationales en matière de droits de l'homme; se déclare vivement préoccupé par les informations faisant état de violences, d'intimidations et de répressions à l'encontre d'acteurs de l'opposition et demande qu'une enquête complète, indépendante et transparente soit menée sur ces allégations; prie instamment les autorités ukrainiennes de garantir le plein respect des droits de l'homme, de*** l'état de droit ***et des principes démocratiques fondamentaux, ainsi que de réexaminer et de lever immédiatement les restrictions existantes***;

Or. de

Amendement 347
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. salue ***l'engagement de*** l'Ukraine ***à défendre les droits fondamentaux malgré l'agression russe en cours, notamment par la mise en œuvre de la feuille*** de route sur l'état de droit ***adoptée en mai 2025***; invite l'Ukraine à continuer de soutenir la liberté d'expression et l'indépendance des médias; demande un réexamen des restrictions imposées au titre de la loi martiale afin de s'assurer que ces restrictions sont nécessaires et proportionnées;	13. salue ***l'adoption par*** l'Ukraine ***des feuilles*** de route sur l'état de droit***, l'administration publique, la lutte contre la corruption et le fonctionnement des institutions démocratiques, ainsi que du plan d'action en faveur des minorités nationales; souligne que la mise en œuvre effective et inclusive de ces engagements est essentielle tant pour faire progresser les négociations d'adhésion que pour renforcer les relations de bon voisinage; encourage l'Ukraine à maintenir un dialogue structuré et constructif avec les États membres voisins sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales, conformément aux normes européennes et aux recommandations de la Commission de Venise***; invite l'Ukraine à continuer de soutenir la liberté d'expression et l'indépendance des médias; demande un réexamen des restrictions imposées au titre de la loi martiale afin de s'assurer que ces restrictions sont nécessaires et proportionnées;

Or. ro

Amendement 348
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. salue l'engagement de l'Ukraine à	13. salue l'engagement de l'Ukraine à

défendre les droits fondamentaux malgré l'agression russe en cours***, notamment par la mise en œuvre de la feuille de route sur l'état de droit adoptée en mai 2025***; invite l'Ukraine à continuer de soutenir la liberté d'expression et l'indépendance des médias; demande un réexamen des restrictions imposées au titre de la loi martiale afin de s'assurer que ces restrictions sont nécessaires et proportionnées;	défendre les droits fondamentaux malgré l'agression russe en cours; invite l'Ukraine à continuer de soutenir la liberté d'expression et l'indépendance des médias; demande un réexamen des restrictions imposées au titre de la loi martiale afin de s'assurer que ces restrictions sont nécessaires et proportionnées;

Or. en

Amendement 349
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite l'Ukraine à s'abstenir d'adopter toute législation susceptible d'entraver son processus d'adhésion à l'Union et sa démocratisation; se dit profondément alarmé par les dispositions discriminatoires du projet de code civil qui excluent les couples de même sexe de la définition de la famille de fait et imposent le divorce aux personnes transgenres mariées, dispositions contraires à l'acquis de l'Union, à la jurisprudence de la CEDH et à un arrêt récent de la Cour suprême ukrainienne; invite l'Ukraine à veiller à ce que le projet de code civil intègre des dispositions permettant la reconnaissance légale des couples de même sexe et supprime l'obligation de divorce pour les personnes transgenres;

Or. en

Amendement 350

António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. exprime sa préoccupation face aux informations faisant état d'une mobilisation potentiellement disproportionnée de personnes appartenant à des minorités nationales et linguistiques au sein des forces armées ukrainiennes; invite les autorités ukrainiennes à veiller à ce que les pratiques de conscription et de mobilisation respectent pleinement les principes d'égalité, de proportionnalité et de non-discrimination, et à garantir la transparence et un contrôle indépendant des procédures de recrutement; exhorte les autorités à enquêter sur toute allégation fondée de traitement inégal et à prendre les mesures correctives appropriées, le cas échéant;

Or. en

Amendement 351
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. condamne fermement le transfert et l'assimilation forcés d'enfants ukrainiens par la Fédération de Russie, qu'elle qualifie de systémiques et de graves violations du droit international humanitaire, et exige la cessation immédiate et inconditionnelle de ces pratiques, ainsi que le retour sûr et sans entrave de tous les enfants ukrainiens en Ukraine;

Or. en

Amendement 352
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. salue le succès du programme «Créer l'Ukraine», inspiré de l'expérience lituanienne, qui a permis d'intégrer de jeunes Ukrainiens possédant une précieuse expérience internationale au sein du secteur public ukrainien; encourage le développement de cette initiative et d'initiatives similaires afin d'attirer de nouveau des professionnels en Ukraine et de contribuer à son adhésion à l'Union et à sa reconstruction d'après-guerre;

Or. en

Amendement 353
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. se félicite des efforts continus déployés par l'Ukraine, en coopération avec ses partenaires internationaux, pour renforcer la mise en œuvre des libertés fondamentales et des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne les minorités nationales, la lutte contre la discrimination et les crimes de haine;

Or. en

Amendement 354
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. se félicite de l'engagement croissant de l'Ukraine au sein de la Coalition internationale pour le retour des enfants ukrainiens, plateforme essentielle pour une action internationale coordonnée visant le retour des enfants ukrainiens expulsés illégalement et transférés de force;

Or. en

Amendement 355
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 ter. se félicite de la décision de la Cour suprême d'Ukraine reconnaissant un couple de même sexe comme une famille de fait; demande l'adoption du projet de loi nº 9103 relatif à la reconnaissance légale des partenariats civils en Ukraine;

Or. en

Amendement 356
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. réitère son appel à la Commission, au vice-président/représentant des États membres et aux États membres afin qu'ils finalisent leurs efforts communs avec l'Ukraine, le Conseil de l'Europe et la communauté internationale en vue de la création d'un Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine, chargé de traduire en justice les dirigeants politiques et militaires de la Russie et de la Biélorussie pour l'agression contre l'Ukraine;

Or. en

Amendement 357
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quater. salue le travail de surveillance et de plaidoyer mené par la société civile ukrainienne, qui a abouti à la promesse des parlementaires ukrainiens de retirer les amendements au Code de la famille autorisant les tribunaux à approuver le mariage d'enfants de moins de 14 ans dans des cas exceptionnels; exhorte le Parlement ukrainien à veiller à ce que ces dispositions soient effectivement retirées définitivement;

Or. en

Amendement 358
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 quinquies. encourage l'adoption du projet de loi nº 13597 renforçant des protections juridiques contre la discrimination, les crimes de haine et les discours de haine fondés sur la race, la couleur de peau, les opinions politiques, religieuses ou autres, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la nationalité, l'origine ethnique, sociale ou étrangère, l'âge, l'état de santé, le handicap, la situation familiale et patrimoniale, les droits et devoirs familiaux, le lieu de résidence, la langue, la profession ou tout autre motif, conformément aux engagements de l'Ukraine au titre de l'accord d'association et du processus d'adhésion à l'Union;

Or. en

Amendement 359
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 sexies. invite l'Ukraine à poursuivre l'adoption du projet de loi, actuellement bloqué, sur la protection des données à caractère personnel;

Or. en

Amendement 360
Villy Søvndal

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 septies. se félicite de l'adoption d'une stratégie de désinstitutionnalisation et des travaux menés sur la réforme de l'accessibilité et de la réadaptation; souligne toutefois la nécessité d'adopter rapidement une législation sur la réadaptation des personnes handicapées et de veiller à ce que ces réformes inclusives soient mises en œuvre aux niveaux local et communautaire;

Or. en

Amendement 361
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***se*** félicite ***que*** la société civile ukrainienne ***soit*** restée active malgré les difficultés endurées en temps de guerre; prie instamment les autorités ukrainiennes ***de renforcer*** la consultation de la société civile et des partenaires sociaux et de veiller à ce que les contributions reçues soient dûment prises en compte;	14. félicite la société civile ukrainienne ***d'être*** restée active malgré les difficultés endurées en temps de guerre; prie instamment ***toutes*** les autorités ukrainiennes ***d'assurer*** la consultation ***systématique et constructive*** de la société civile et des partenaires sociaux et de veiller à ce que les contributions reçues soient dûment prises en compte; ***invite l'Ukraine à adopter la loi sur les recours afin de garantir la bonne gouvernance et la participation citoyenne;***

Or. en

Amendement 362

Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Nathalie Loiseau, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. ***se*** félicite que la société civile ukrainienne ***soit*** restée active malgré les difficultés endurées en temps de guerre; prie instamment les autorités ukrainiennes de renforcer la consultation de la société civile et des partenaires sociaux et de veiller à ce que les contributions reçues soient dûment prises en compte;	14. félicite la société civile ukrainienne ***et les militants ukrainiens d'être restés actifs*** malgré les difficultés endurées en temps de guerre; prie instamment les autorités ukrainiennes de renforcer la consultation de la société civile et des partenaires sociaux et de veiller à ce que les contributions reçues soient dûment prises en compte;

Or. en

Amendement 363
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. se félicite que la société civile ukrainienne soit restée active malgré les difficultés endurées en temps de guerre; prie instamment les autorités ukrainiennes de renforcer la consultation de la société civile et des partenaires sociaux et de veiller à ce que les contributions reçues soient dûment prises en compte;	14. se félicite que la société civile ukrainienne soit restée active malgré les difficultés endurées en temps de guerre; prie instamment les autorités ukrainiennes de renforcer la consultation de la société civile et des partenaires sociaux et de veiller à ce que les contributions reçues soient dûment prises en compte; ***invite également à lutter contre toute forme de pression politique exercée sur les organisations indépendantes de la société civile;***

Or. en

Amendement 364
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. se félicite que la société civile ukrainienne soit restée active malgré les difficultés ***endurées en temps de guerre***; prie instamment les autorités ukrainiennes de renforcer la consultation de la société civile et des partenaires sociaux et de veiller à ce que les contributions reçues soient dûment prises en compte;	14. se félicite que la société civile ukrainienne soit restée active malgré les difficultés ***engendrées par la guerre d'agression menée par la Russie***; prie instamment les autorités ukrainiennes de renforcer la consultation de la société civile et des partenaires sociaux et de veiller à ce que les contributions reçues soient dûment prises en compte;

Or. fi

Amendement 365
Jan Farský

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. se félicite que la société civile ukrainienne soit restée active malgré les difficultés endurées en temps de guerre; prie instamment les autorités ukrainiennes de renforcer la consultation de la société civile et des partenaires sociaux et de veiller à ce que les contributions reçues soient dûment prises en compte;	14. se félicite que la société civile ukrainienne soit restée active malgré les difficultés endurées en temps de guerre; prie instamment les autorités ukrainiennes de renforcer la consultation de la société civile et des partenaires sociaux et de veiller à ce que les contributions reçues soient dûment prises en compte; ***reconnaît l'importance de la société civile pour renforcer la résilience du peuple ukrainien pendant la guerre et souligne le rôle crucial qu'elle est appelée à jouer dans le redressement durable de l'Ukraine après la guerre;***

Or. en

Amendement 366
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. prend note avec préoccupation des informations faisant état d'abus commis par les autorités de recrutement ukrainiennes dans le contexte de la mobilisation en temps de guerre, notamment des détentions illégales, le refus d'accès à une assistance juridique et des cas de traitements inhumains; exprime sa profonde préoccupation concernant les cas signalés touchant des personnes appartenant à des minorités nationales, notamment quatre étudiants hongrois qui, malgré des reports d'incorporation valides, ont été détenus pendant de longues périodes au centre de recrutement du district de Berehove, privés d'accès à une représentation légale et victimes de tentatives de confiscation de leurs téléphones contenant des documents confirmant leur exemption de mobilisation; exprime également sa profonde préoccupation concernant le cas signalé d'un membre de la minorité nationale hongroise qui a été enrôlé de force malgré un problème de santé grave certifié, qui aurait contribué à son décès;

Or. en

Amendement 367
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. condamne la persécution religieuse croissante dont est victime l'Église orthodoxe ukrainienne, l'une des plus importantes communautés

religieuses d'Ukraine avec des millions de fidèles, notamment les descentes de police dans les monastères et les églises, les saisies de biens religieux et les poursuites pénales engagées contre de nombreux membres du clergé; rappelle que les organisations internationales, dont Human Rights Watch et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, ont averti que de telles mesures violent la liberté de religion et constituent une punition collective pour les croyants pacifiques; souligne que la persécution religieuse, les poursuites pénales contre le clergé et les restrictions imposées aux communautés religieuses sont incompatibles avec les droits fondamentaux et l'état de droit requis des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne;

Or. en

Amendement 368
Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. condamne fermement les crimes systématiques commis par la Russie contre les enfants ukrainiens, notamment les meurtres, les transferts forcés, les déportations et les adoptions illégales, ainsi que les tentatives d'effacement de leur identité par la russification forcée, en coopération avec la Biélorussie; invite la Commission et les États membres à renforcer leur soutien aux autorités ukrainiennes, ainsi qu'aux organisations internationales et non gouvernementales, afin de documenter ces crimes et d'identifier les enfants victimes; souligne que le retour des enfants ukrainiens enlevés doit être considéré comme une

composante essentielle de tout futur accord de paix et exhorte la Commission à œuvrer activement pour que cette question soit pleinement prise en considération dans les efforts de paix en cours et à venir;

Or. en

Amendement 369
Emmanouil Fragkos, Galato Alexandraki

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite l'Union à prendre l'initiative de créer un réseau transnational soutenu au niveau européen pour la réadaptation, le soutien psychosocial et la réinsertion sociale des personnes physiquement et psychiquement affectées par la guerre, notamment les personnes amputées, les personnes en situation de handicap, les victimes de stress post-traumatique, les enfants ainsi que d'autres civils et anciens combattants, en Ukraine et, lorsque cela est possible sur les plans juridique, pratique et humanitaire, par l'intermédiaire d'organisations internationales et humanitaires, pour les populations affectées du côté russe du conflit; souligne que le rétablissement de la dignité humaine et la santé mentale à long terme des personnes touchées constituent un élément essentiel d'une paix durable dans l'après-guerre;

Or. el

Amendement 370
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution

Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite l'Ukraine à respecter pleinement et à garantir effectivement les droits des personnes appartenant à des minorités nationales et linguistiques, notamment leur droit d'utiliser librement leur langue dans la vie privée et publique, de recevoir un enseignement dans leur langue maternelle et d'accéder aux médias et aux services publics dans cette langue; exhorte les autorités ukrainiennes à aligner leur législation et sa mise en œuvre sur les normes européennes, notamment celles du Conseil de l'Europe, et à veiller à ce que les réformes dans les domaines de l'éducation, de la politique linguistique et des médias n'entraînent ni discrimination ni marginalisation des minorités;

Or. en

Amendement 371
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. condamne le ciblage délibéré et systématique du patrimoine culturel ukrainien par la Russie, qui s'inscrit dans une stratégie du Kremlin visant à effacer l'identité ukrainienne et ses liens avec la civilisation européenne; note que l'UNESCO a confirmé des dommages sur plus de 525 sites culturels en Ukraine, comprenant des monuments religieux, des bâtiments d'intérêt historique et artistique, des musées, des monuments, des bibliothèques, des sites archéologiques et des archives; cite l'attaque récente contre le centre historique de Lviv, site

inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, comme une nouvelle illustration du fait que ces attaques constituent une destruction délibérée de la mémoire et de l'identité d'un peuple;

Or. en

Amendement 372
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. souligne que le respect et la protection effective des droits des personnes appartenant à des minorités nationales et ethniques font partie intégrante du processus d'intégration européenne de l'Ukraine; se félicite des mesures prises pour aligner la législation sur les normes européennes, y compris en ce qui concerne les droits linguistiques et l'accès à l'éducation; invite les autorités ukrainiennes à veiller à la mise en œuvre intégrale et cohérente de ces dispositions dans la pratique, en étroite coopération avec les communautés touchées;

Or. bg

Amendement 373
Michał Kobosko, Engin Eroglu, Dan Barna, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Malik Azmani, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. se félicite de la contribution des organisations non gouvernementales européennes à l'échange d'expériences et

au soutien de la société civile ukrainienne, en particulier de leur engagement dans la lutte contre les campagnes de désinformation russes dirigées contre l'Ukraine et les Ukrainiens au sein de l'Union; demande un renforcement de la coopération avec ces organisations afin de protéger les droits fondamentaux, de consolider la résilience informationnelle et de favoriser un débat public crédible;

Or. en

Amendement 374
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. se félicite de l'adoption du plan d'action en faveur des minorités nationales et prie instamment les autorités ukrainiennes de poursuivre la mise en œuvre de ce plan et de la législation modifiée sur la protection des droits des personnes appartenant à des minorités nationales et de fournir des ressources adéquates et une assistance pour renforcer les capacités des autorités compétentes;

Or. ro

Amendement 375
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Hilde Vautmans, Engin Eroglu, Michał Kobosko, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

14 bis. se félicite des efforts déployés par l'Ukraine pour moderniser sa législation civile; souligne l'importance de veiller à ce que ces réformes soient pleinement conformes aux normes européennes en matière d'égalité et de non-discrimination, notamment en ce qui concerne la protection des droits des femmes et des personnes LGBTIQ+;

Or. en

Amendement 376
Özlem Demirel, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite les autorités ukrainiennes à garantir qu'aucun syndicaliste ne soit victime de harcèlement judiciaire, de détention arbitraire ou de répression d'État; prie instamment la Commission de surveiller activement la situation des droits du travail en Ukraine, en étroite coopération avec le SEAS, la CES et l'OIT;

Or. en

Amendement 377
Jan Farský

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. salue l'expérience de l'Ukraine en matière de protection civile, de gestion de crise et de résilience face aux menaces hybrides; demande le partage systématique de cette expérience avec les

États membres de l'Union et le renforcement de la coopération dans le domaine de la protection civile et de la lutte contre la désinformation;

Or. en

Amendement 378
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. se félicite des efforts continus déployés par l'Ukraine, en coopération avec ses partenaires internationaux, pour renforcer la mise en œuvre des libertés fondamentales et des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne les minorités nationales, la lutte contre la discrimination et les crimes de haine;

Or. en

Amendement 379
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. demande un soutien aux mécanismes internationaux de documentation des crimes de guerre, notamment la collecte, la conservation et l'analyse des preuves, afin de permettre la poursuite effective des auteurs et de lutter contre l'impunité;

Or. en

Amendement 380
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. se félicite du recours aux instruments de démocratie numérique, tels que les pétitions électroniques et les lettres ouvertes, et encourage des formes plus structurées et institutionnalisées d'engagement civique, y compris pour les communautés de la diaspora;

Or. en

Amendement 381
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. relève que la Commission reconnaît avoir connaissance des plaintes concernant les pratiques de recrutement en Ukraine; regrette toutefois qu'au lieu de répondre à ces préoccupations par des mesures de suivi concrètes et immédiates, la Commission se réfère principalement à l'ouverture potentielle de négociations au titre du groupe thématique sur les droits fondamentaux en tant que cadre approprié pour traiter ces questions; souligne qu'une telle approche risque de retarder le traitement effectif des graves préoccupations relatives aux droits humains, au lieu d'assurer leur résolution rapide et tangible; souligne que l'ouverture de négociations au titre du groupe thématique sur les droits fondamentaux ne saurait se substituer à une action immédiate et que ces graves

préoccupations relatives aux droits humains doivent être traitées efficacement avant l'ouverture de ce groupe thématique;

Or. en

Amendement 382
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. souligne l'importance de protéger les droits de la minorité nationale bulgare en Ukraine, y compris le droit à l'éducation dans la langue maternelle, l'accès à l'expression culturelle et la participation à la vie publique; appelle de ses vœux un dialogue durable entre les autorités ukrainiennes et les représentants de la communauté bulgare et demande d'éviter les restrictions disproportionnées susceptibles d'affecter leur identité; encourage l'Ukraine à continuer de renforcer le cadre de protection des minorités conformément aux valeurs et aux bonnes pratiques européennes;

Or. bg

Amendement 383
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. demande un soutien sans réserve à tous les efforts juridiques visant à recouvrer et à restituer les biens culturels illégalement emportés ou pillés par les

forces russes dans les territoires ukrainiens occupés, ce qui représente le plus grand pillage systématique du patrimoine culturel en Europe lors d'un conflit armé depuis la Seconde Guerre mondiale; invite les organes et agences répressifs de l'Union à renforcer considérablement leur coopération opérationnelle avec les autorités ukrainiennes pour retracer, identifier et garantir la restitution des biens culturels volés;

Or. en

Amendement 384
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Nathalie Loiseau, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. note que la directive relative à la protection temporaire, qui a conféré un statut légal à plus de 4 millions d'Ukrainiens dans l'Union, expirera en mars 2027; invite l'Union, ses États membres et l'Ukraine à œuvrer à l'élaboration d'une politique coordonnée, harmonisée et bien communiquée, qui offrirait une sécurité juridique aux Ukrainiens se préparant à rentrer chez eux ou envisageant des voies légales pour rester dans les pays d'accueil;

Or. en

Amendement 385
Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. condamne fermement le traitement inhumain que la Russie continue d'infliger aux prisonniers de guerre ukrainiens, notamment des actes de torture et des exécutions, en violation flagrante du droit international humanitaire et des conventions de Genève; note que l'Ukraine continue de respecter ses obligations au titre du droit international en matière de traitement des prisonniers de guerre;

Or. en

Amendement 386
Özlem Demirel, Danilo Della Valle

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. demande à la Commission d'inclure systématiquement les syndicats et la société civile d'Ukraine dans l'élaboration et le suivi du soutien financier et des réformes de l'Union; insiste sur le fait que les principes du socle européen des droits sociaux et toutes les conventions pertinentes de l'Organisation internationale du travail (OIT) doivent être respectées tout au long processus de préadhésion;

Or. en

Amendement 387
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 ter. apprécie les efforts déployés par les autorités ukrainiennes pour réformer le système éducatif et exprime l'espoir que les dispositions de la loi sur l'éducation qui entreront en vigueur en 2027 ne fragiliseront pas le droit à l'éducation dans la langue maternelle de la minorité roumaine;

Or. ro

Amendement 388
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 14 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 quater. déplore la décision des autorités ukrainiennes de ne pas inclure la Roumanie dans la liste des États pour lesquels l'Ukraine a réglementé la possibilité de conclure un accord de double nationalité, attirant l'attention sur le fait que cette possibilité représente pour la minorité roumaine en Ukraine un facteur important de préservation de son identité ethnique;

Or. ro

Amendement 389
Özlem Demirel

Proposition de résolution
Paragraphe 14 quater (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 quater. prie instamment les autorités ukrainiennes de prendre des mesures concrètes et vérifiables en vue de

protéger la liberté d'expression, les droits des minorités et les droits des personnes LGBTQ+; insiste sur le fait que la protection des droits fondamentaux ne doit pas être subordonnée à des impératifs de sécurité ou de guerre;

Or. en

Amendement 390
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Sous-titre 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	Respect des droits des minorités en Ukraine

Or. en

Amendement 391
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 14 quater (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 quater. regrette que les droits des personnes appartenant à des minorités nationales en Ukraine ne soient pas encore pleinement garantis et que plusieurs questions essentielles demeurent en suspens; rappelle que le respect de ces droits découle des obligations inscrites dans la Constitution ukrainienne, des critères de Copenhague et des engagements internationaux de l'Ukraine, notamment la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales et la charte européenne des langues régionales ou minoritaires; rappelle en outre que, dans le cadre de

négociation de l'Ukraine adopté par le Conseil européen le 21 juin 2024, le respect des droits de l'homme, de l'état de droit et la protection des minorités constituent des conditions fondamentales du processus d'adhésion à l'Union, qui doivent être remplies avant l'ouverture des groupes de négociation, et que l'Ukraine s'est engagée à remédier à ces lacunes;

Or. en

Amendement 392
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 14 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 quinquies. apprécie les efforts déployés par les autorités ukrainiennes pour garantir l'indépendance des médias pendant la guerre et exhorte à poursuivre les efforts visant à assurer la sécurité et l'indépendance des journalistes et à respecter leur rôle dans l'information publique; demande une enquête rapide, indépendante et efficace sur les cas d'intimidation et de harcèlement directs, ainsi que sur les formes indirectes de pression exercées sur les journalistes et les institutions médiatiques;

Or. ro

Amendement 393
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 14 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

14 quinquies. invite les autorités ukrainiennes, en particulier, à garantir le rétablissement intégral des droits linguistiques et éducatifs des minorités, tels qu'ils étaient auparavant garantis et effectivement exercés, notamment l'utilisation des langues minoritaires dans l'ensemble du système éducatif, la consécration claire de ces droits au niveau législatif, la levée des restrictions arbitraires imposées par les autorités et les institutions, et la garantie des droits linguistiques sur la base de critères objectifs, à l'abri de tout pouvoir discrétionnaire abusif;

Or. en

Amendement 394
Ioan-Rareş Bogdan

Proposition de résolution
Paragraphe 14 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 sexies. rappelle le rôle crucial d'un financement adéquat pour garantir l'indépendance de la radiodiffusion publique, qui lui permet de remplir le rôle inscrit dans la législation ukrainienne, et appelle les autorités ukrainiennes à veiller à ce que le contenu produit par les médias financés par des fonds publics soit représentatif du pluralisme politique et social de l'Ukraine;

Or. ro

Amendement 395
Viktória Ferenc, Kinga Gál

Proposition de résolution
Paragraphe 14 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 sexies. invite également les autorités ukrainiennes, entre autres, à lever les restrictions et sanctions disproportionnées qui affectent l'usage des langues minoritaires dans la vie publique, administrative, culturelle et politique, à garantir la protection juridique effective de ces droits, ainsi qu'à reconnaître l'autonomie culturelle, à garantir la libre utilisation des symboles nationaux et la célébration des fêtes nationales, à assurer la participation effective et la représentation parlementaire des personnes appartenant aux minorités nationales, et souligne la nécessité de garantir le rétablissement intégral du niveau des droits précédemment garantis;

Or. en

Amendement 396
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. se félicite des efforts accrus déployés par l'Ukraine pour aligner ses positions sur celles de l'Union et de l'Organisation mondiale du commerce; encourage une coordination étroite avec l'Union dans les négociations commerciales internationales;	15. se félicite des efforts accrus déployés par l'Ukraine pour aligner ses positions sur celles de l'Union et de l'Organisation mondiale du commerce; encourage une coordination étroite avec l'Union dans les négociations commerciales internationales; ***salue la participation continue de l'Ukraine au Partenariat oriental et à l'Assemblée parlementaire Euronest; se félicite de la participation des membres de l'opposition à la Verkhovna Rada à ses réunions;***

Or. en

Amendement 397
Jan Farský

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. se félicite des efforts accrus déployés par l'Ukraine pour aligner ses positions sur celles de l'Union et de l'Organisation mondiale du commerce; encourage une coordination étroite avec l'Union dans les négociations commerciales internationales;	15. se félicite des efforts accrus déployés par l'Ukraine pour aligner ses positions sur celles de l'Union et de l'Organisation mondiale du commerce; encourage une coordination étroite avec l'Union dans les négociations commerciales internationales***, notamment en vue de l'intégration progressive de l'Ukraine au marché unique de l'Union et du renforcement de sa participation aux chaînes de valeur mondiales***;

Or. en

Amendement 398
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. se félicite des efforts accrus déployés par l'Ukraine pour aligner ses positions sur celles de l'Union et de l'Organisation mondiale du commerce; encourage une coordination étroite avec l'Union dans les négociations commerciales internationales;	15. se félicite des efforts accrus déployés par l'Ukraine pour aligner ses positions sur celles de l'Union et de l'Organisation mondiale du commerce; encourage une coordination étroite avec l'Union dans les négociations commerciales internationales ***et la diversification des relations économiques susceptibles de réduire les dépendances préjudiciables***;

Or. fi

Amendement 399
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. demande un renforcement et un durcissement des mesures restrictives de l'Union à l'encontre de la Russie, notamment en comblant les lacunes existantes, en empêchant le contournement par des pays tiers et en améliorant sensiblement l'application de ces mesures au niveau de l'Union et des États membres; rappelle les recommandations formulées dans la résolution du Parlement européen du 21 janvier 2026 intitulé «Mise en œuvre de la politique de sécurité et de défense commune – rapport annuel 2025»[1 bis], qui exhorte l'Union et ses États membres à œuvrer de manière coordonnée en vue d'interdire les échanges commerciaux avec la Russie et la Biélorussie, en accordant une attention particulière aux biens et technologies susceptibles d'avoir une double utilisation, ainsi que d'interdire le transit de marchandises à destination et en provenance de l'Union via leurs territoires; demande, en outre, le renforcement et l'extension des sanctions visant les principales sources de revenus de la Russie, notamment les secteurs de l'énergie, des matières premières, de la finance et des transports, afin de limiter davantage la capacité de la Fédération de Russie à poursuivre sa guerre d'agression contre l'Ukraine;

1 bis

https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-10-2026-0013_FR.html

Or. en

Amendement 400

Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. condamne les agissements des forces de l'ordre hongroises ayant conduit à la détention du personnel de la banque ukrainienne Oschadbank et à la saisie d'espèces et d'or, dûment autorisée au préalable par les douanes hongroises;

Or. en

Amendement 401
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. prend note du différend persistant entre l'Ukraine et la Hongrie (ainsi que la Slovaquie) concernant l'interruption des livraisons de pétrole russe via l'oléoduc Droujba; souligne les informations selon lesquelles il n'y a eu aucune pénurie d'approvisionnement en Hongrie ou en Slovaquie; prend note de l'existence d'alternatives de transport facilement accessibles via l'oléoduc Adria, qui présentent l'avantage supplémentaire de ne pas soutenir l'économie russe; constate que les entreprises hongroises ont augmenté leurs importations d'énergie russe depuis le début de l'agression russe contre l'Ukraine, contrairement aux politiques de l'Union; relève que les prix des carburants en Hongrie sont supérieurs à la moyenne européenne et que les arguments concernant une augmentation des coûts liée à l'oléoduc Adria sont infondés; déplore l'escalade et l'instrumentalisation du différend relatif

aux perturbations des approvisionnements via l'oléoduc Droujba; exhorte les gouvernements hongrois et slovaque à prendre d'urgence des mesures en vue de la pleine et entière mise en œuvre, de bonne foi, des politiques de l'Union visant à éliminer progressivement les importations d'énergie russe; se félicite de l'offre d'assistance technique de la Commission pour évaluer les dommages causés à l'oléoduc;

Or. en

Amendement 402
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. invite la Commission et les États membres à adopter une approche plus globale, à long terme et stratégique pour soutenir l'Ukraine, allant au-delà des mesures d'assistance ponctuelles; souligne la nécessité d'une stratégie européenne structurée et multidimensionnelle combinant un soutien militaire, économique et industriel soutenu; demande, à cet égard, un renforcement significatif des capacités de production de défense européennes et la mise en place de mécanismes d'acquisition paneuropéens coordonnés afin de garantir la livraison en temps voulu et en quantité suffisante de munitions et d'équipements à l'Ukraine; souligne l'importance d'étendre et de renforcer les missions de formation militaire de l'Union, notamment par l'élaboration de programmes de formation plus avancés et à plus long terme pour les forces ukrainiennes, afin d'améliorer leurs capacités opérationnelles et de permettre des

manœuvres de grande envergure;

Or. en

Amendement 403
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quater. souligne l'importance stratégique d'approfondir la coopération en matière de défense entre l'Union et l'Ukraine par l'organisation d'exercices militaires conjoints réguliers et l'intégration progressive de l'Ukraine dans les cadres opérationnels et de formation pilotés par l'Union, afin de renforcer l'interopérabilité, la disponibilité opérationnelle et l'alignement sur les normes de l'Union et de l'OTAN; demande, en outre, un renforcement des initiatives d'investissement conjointes entre l'Union et l'Ukraine dans le secteur industriel de la défense, y compris le codéveloppement et la coproduction d'équipements militaires, ce qui renforcerait les capacités d'autodéfense de l'Ukraine, consoliderait la base technologique et industrielle européenne de défense, réduirait les dépendances stratégiques et contribuerait à la sécurité et à la stabilité à long terme sur le continent européen;

Or. en

Amendement 404
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 15 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 quinquies. souligne l'importance stratégique du renforcement de la mobilité militaire pour soutenir la défense et la résilience de l'Ukraine, en assurant le déploiement rapide de personnel, d'équipements et d'aide humanitaire aux forces ukrainiennes; souligne le rôle crucial des États riverains de la mer Noire et des pays frontaliers de l'Est pour faciliter des voies de transit sécurisées, le prépositionnement de matériel et la coordination opérationnelle conjointe avec l'Ukraine; invite la Commission et les États membres à renforcer les infrastructures, l'interopérabilité et les cadres logistiques dans ces régions, notamment au moyen d'exercices conjoints et d'investissements ciblés, afin d'améliorer les capacités opérationnelles de l'Ukraine, de renforcer son intégrité territoriale et de dissuader toute nouvelle agression;

Or. en

Amendement 405
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. ***salue*** le renforcement de la coopération en matière de sécurité et de défense entre l'Ukraine et l'Union ainsi que ses États membres***, en particulier par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix***;	16. ***constate que*** le renforcement de la coopération en matière de sécurité et de défense entre l'Ukraine et l'Union ainsi que ses États membres ***a imposé un lourd fardeau financier aux Européens***;

Or. en

Amendement 406

Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Michał Kobosko, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Engin Eroglu, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le renforcement de la coopération en matière de sécurité et de défense entre l'Ukraine et l'Union ainsi que ses États membres, en particulier par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix;	16. ***estime que la sécurité de l'Europe dépend de celle de l'Ukraine;*** salue le renforcement de la coopération en matière de sécurité et de défense entre l'Ukraine et l'Union ainsi que ses États membres, en particulier par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix; ***rappelle que, depuis le début de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, l'Union et ses États membres ont fourni à l'Ukraine l'équivalent de 69,7 milliards d'euros d'aide militaire; rappelle que l'Union a mis en place une mission de formation militaire, l'EUMAM, qui a formé 87 500 militaires ukrainiens; constate toutefois que ce soutien militaire n'a pas suffi à donner à l'Ukraine un avantage militaire décisif; considère par conséquent qu'il est désormais urgent d'intensifier le soutien militaire à l'Ukraine afin de répondre à ses besoins, notamment en matière de capacités de défense aérienne, de renforcer les sanctions pour paralyser l'économie de guerre russe et d'entraver efficacement le contournement des sanctions imposées à la Russie;***

Or. en

Amendement 407
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le renforcement de la	16. salue le renforcement de la

coopération en matière de sécurité et de défense entre l'Ukraine et l'Union ainsi que ses États membres, en particulier par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix;

coopération en matière de sécurité et de défense entre l'Ukraine et l'Union ainsi que ses États membres, en particulier par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix; ***se félicite des évolutions positives introduites par le Programme européen pour l'industrie de défense et l'Instrument de soutien à l'Ukraine, qui constituent des étapes importantes pour soutenir l'industrie de défense ukrainienne, favoriser son intégration progressive à la base technologique et industrielle européenne de défense et renforcer la sécurité, la préparation et les capacités industrielles de l'Europe;***

Or. en

Amendement 408
Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le renforcement de la coopération en matière de sécurité et de défense entre l'Ukraine et l'Union ainsi que ses États membres, en particulier par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix;	16. salue le renforcement de la coopération en matière de sécurité et de défense entre l'Ukraine et l'Union ainsi que ses États membres, en particulier par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix; ***soutient les initiatives en cours visant à la création d'une Union européenne de défense et souligne que l'Ukraine devrait être intégrée de manière systématique et urgente à cette architecture émergente, compte tenu de ses capacités militaires avérées et de son rôle central pour la sécurité du continent européen;***

Or. en

Amendement 409
Villy Søvndal

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le renforcement de la coopération en matière de sécurité et de défense entre l'Ukraine et l'Union ainsi que ses États membres, en particulier par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix;	16. salue le renforcement de la coopération en matière de sécurité et de défense entre l'Ukraine et l'Union ainsi que ses États membres, en particulier par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix; ***reconnaît l'expérience unique de l'Ukraine en temps de guerre en matière de protection civile, de résilience des infrastructures critiques et de gouvernance face à une agression militaire de grande ampleur; invite la Commission à élaborer des cadres appropriés pour intégrer ces enseignements aux politiques de l'Union en matière de préparation, de résilience et de sécurité;***

Or. en

Amendement 410
Jan Farský

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le renforcement de la coopération en matière de sécurité et de défense entre l'Ukraine et l'Union ainsi que ses États membres, en particulier par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix;	16. salue le renforcement de la coopération en matière de sécurité et de défense entre l'Ukraine et l'Union ainsi que ses États membres, en particulier par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix***, et préconise un approfondissement de la coopération dans le secteur de la défense, y compris le développement et la production conjoints de technologies militaires et le renforcement des capacités de l'Ukraine***;

Or. en

Amendement 411
Dan Barna, Michał Kobosko, Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le renforcement de la coopération en matière de sécurité et de défense entre l'Ukraine et l'Union ainsi que ses États membres, en particulier par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix;	16. salue le renforcement de la coopération en matière de sécurité et de défense entre l'Ukraine et l'Union ainsi que ses États membres, en particulier par l'intermédiaire de la facilité européenne pour la paix; ***se félicite de la création du groupe de travail UE-Ukraine sur la coopération industrielle de défense et de l'initiative BraveTechEU;***

Or. en

Amendement 412
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. prend acte de l'aide politique, financière, humanitaire et militaire substantielle fournie à l'Ukraine par des pays tiers et des partenaires internationaux depuis le début de l'invasion à grande échelle par la Fédération de Russie en 2022; souligne que cette large coalition de soutien reflète un engagement commun en faveur du respect du droit international et des principes consacrés par la charte des Nations unies; souligne, à cet égard, la contribution importante des États-Unis, qui ont fourni plus de 66,9 milliards de dollars d'assistance militaire; souligne en outre le rôle majeur du Royaume-Uni, du

Canada, du Japon, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, qui se sont alignés sur les sanctions internationales à l'encontre de la Fédération de Russie et ont contribué au soutien militaire et à la formation du personnel, ainsi qu'à l'assistance humanitaire et macrofinancière en faveur de l'Ukraine; souligne l'aide importante apportée par l'Azerbaïdjan, qui a fourni une aide humanitaire et du matériel électrique à l'Ukraine en réponse à la crise actuelle du réseau électrique du pays, y compris un soutien malgré les incidences signalées sur les installations liées à la compagnie pétrolière nationale de la République d'Azerbaïdjan; reconnaît l'aide précieuse fournie par la Turquie, y compris son soutien militaire et humanitaire et ses efforts diplomatiques; prend également acte de l'aide humanitaire fournie par la République de Moldavie, qui a fait preuve de solidarité régionale face à la poursuite de l'agression russe;

Or. en

Amendement 413
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. déplore que les autorités politiques ukrainiennes continuent de considérer les massacres de Volhynie et de Galicie orientale uniquement comme un conflit lié à la lutte des Ukrainiens pour leur terre; invite à la préservation de la vérité historique et au respect de la mémoire des victimes; condamne fermement toute glorification des auteurs de ces crimes, notamment Stepan Bandera et Roman Szuchewycs; se félicite des

pourparlers entre les autorités polonaises et ukrainiennes en vue de la reprise des fouilles des tombes de citoyens polonais sur le territoire ukrainien en avril 2025; espère que ce processus se poursuivra dans le but clair d'offrir aux victimes une sépulture digne et un hommage respectueux, étape essentielle vers la justice, la réconciliation et le renforcement des relations polono-ukrainiennes;

Or. en

Amendement 414
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. condamne fermement toute déclaration suggérant le recours à la force militaire ou à l'intimidation contre un dirigeant d'État membre, y compris les propos tenus par Volodymyr Zelenskyy concernant Viktor Orbán; considère une telle rhétorique comme inacceptable et indigne d'un pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne; condamne fermement le fait que la Commission européenne n'ait pas pris de position ferme en faveur de la Hongrie suite aux menaces personnelles proférées contre le Premier ministre hongrois et sa famille; invite les autorités ukrainiennes à réaffirmer leur attachement aux principes du dialogue pacifique et au respect de la souveraineté des États membres;

Or. en

Amendement 415
Jan Farský

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne l'importance croissante de l'Ukraine en tant que partenaire stratégique de l'Union pour l'approvisionnement en produits de base et matières premières critiques, notamment les produits agricoles tels que les céréales, les oléagineux et les huiles végétales, ainsi que le lithium, le titane et d'autres ressources minérales essentielles à la transition écologique et numérique; constate qu'une part importante de ces ressources se situe sur des territoires temporairement occupés par la Fédération de Russie; souligne par conséquent la nécessité d'une solidarité renforcée de l'Union avec l'Ukraine pour protéger ses ressources naturelles, son potentiel agricole et son intégrité territoriale;

Or. en

Amendement 416
Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. déplore que les États membres ne soient pas parvenus à un accord sur des mesures plus ambitieuses concernant les avoirs de l'État russe immobilisés; invite la Commission et les États membres à intensifier leurs efforts, dans le plein respect du droit international, notamment en proposant un mécanisme de prêt fondé sur les réparations pour soutenir la défense et la reconstruction de l'Ukraine; réitère son appel à un cadre global de gel

et de saisie et souligne la nécessité de maintenir l'immobilisation des avoirs souverains russes au sein de l'Union;

Or. en

Amendement 417
Nathalie Loiseau, Lucia Yar, Michał Kobosko, Dan Barna, Petras Auštrevičius, Engin Eroglu, Malik Azmani

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite l'Union à soutenir l'intégration de la base industrielle et technologique de défense ukrainienne (BITD) au sein de la base industrielle et technologique de défense européenne (BITDE), notamment au moyen des instruments de soutien financier à l'industrie de défense de l'Union tels que le programme pour l'industrie européenne de la défense (EDIP) et le futur Fonds européen pour la compétitivité; reconnaît que l'expertise ukrainienne sur le champ de bataille a une fois de plus été démontrée au Moyen-Orient pour défendre les États du Golfe; réaffirme que l'Ukraine possède l'armée la plus expérimentée d'Europe;

Or. en

Amendement 418
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. regrette que la Commission européenne n'ait pas pris de position

ferme en faveur de la Hongrie suite aux menaces personnelles proférées contre le Premier ministre hongrois et sa famille; condamne fermement toute forme de rhétorique menaçante visant les dirigeants élus et leurs proches et souligne que de tels agissements sont incompatibles avec les principes de respect mutuel et de bon sens;

Or. en

Amendement 419
Michał Kobosko, Engin Eroglu, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne que la politique de cohésion de l'Union, principal instrument de promotion de l'unité économique, sociale et territoriale, est essentielle à la réalisation des objectifs de la politique régionale de l'Union et à l'approfondissement de la coopération entre les régions de l'Union et l'Ukraine; demande que cette politique soit pleinement prise en compte dans le cadre de la coopération régionale et de voisinage;

Or. en

Amendement 420
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. encourage une coopération étroite

entre l'Ukraine et les États membres de l'Union pour mettre à profit les compétences de défense développées par l'Ukraine, durant la guerre d'agression menée par la Russie, afin de renforcer la sécurité de toute l'Europe;

Or. fi

Amendement 421
António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. souligne que, conformément au règlement (UE) 2022/879 du Conseil, les États membres sans littoral peuvent continuer à importer du pétrole russe par oléoducs et rappelle l'obligation de l'Ukraine, au titre de l'accord d'association UE-Ukraine, d'assurer un transit énergétique ininterrompu; constate que le blocus de l'oléoduc Druzhba par l'Ukraine équivaut à un blocus pétrolier de fait de la Hongrie et de la Slovaquie, et regrette le manque de soutien de la Commission européenne à ces pays malgré les risques manifestes qui pèsent sur leur sécurité énergétique; avertit que la position récente de l'Union semble privilégier un pays tiers au détriment de ses propres États membres, portant atteinte au principe de solidarité; invite l'Ukraine à rétablir immédiatement l'exploitation de l'oléoduc et exhorte la Commission à agir avec détermination pour faciliter cette reprise;

Or. en

Amendement 422
Jan Farský

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. souligne l'importance de la reconstruction de l'Ukraine après la guerre et appelle à une coordination étroite entre l'Union, ses États membres, les autorités régionales et locales et les partenaires ukrainiens; souligne en particulier le rôle des jumelages et des partenariats à long terme entre les régions et les villes européennes et ukrainiennes comme outil essentiel pour le transfert de savoir-faire, le renforcement des capacités administratives et le soutien à la reconstruction sur le terrain; demande la mise en place de programmes pilotes de reconstruction régionale, permettant à certaines régions de l'Union et d'Ukraine de coopérer sur des projets ciblés dans des domaines tels que les infrastructures, la réforme de l'administration publique et la numérisation;

Or. en

Amendement 423
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. reconnaît la contribution de l'Ukraine à la lutte contre les drones offensifs iraniens au Moyen-Orient; considère que cela a encore renforcé le rôle de l'Ukraine en tant que garant de la sécurité mondiale;

Or. fi

Amendement 424
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. prend note des conclusions positives des derniers rapports de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, qui soulignent la résilience économique de l'Ukraine et ses progrès en matière de stabilisation macroéconomique malgré la guerre en cours;

Or. en

Amendement 425
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. encourage le gouvernement ukrainien à adopter une approche systémique en ce qui concerne la réforme de l'administration publique et de la gestion des finances publiques, en veillant à ce qu'elle soit conforme à la feuille de route existante;	17. encourage le gouvernement ukrainien à adopter une approche systémique en ce qui concerne la réforme de l'administration publique et de la gestion des finances publiques, en veillant à ce qu'elle soit conforme à la feuille de route existante; ***se félicite de l'adoption de la Stratégie de réforme du système de gestion des finances publiques pour la période 2026-2030 et encourage la finalisation et l'adoption rapides de la Stratégie de réforme de l'administration publique pour la période 2026-2030;***

Or. en

Amendement 426

Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. encourage le gouvernement ukrainien à adopter une approche systémique en ce qui concerne la réforme de l'administration publique et de la gestion des finances publiques, en veillant à ce qu'elle soit conforme à la feuille de route existante;	17. encourage le gouvernement ukrainien à adopter une approche systémique en ce qui concerne la réforme ***et l'amélioration*** de l'administration publique et de la gestion des finances publiques, en veillant à ce qu'elle soit conforme à la feuille de route existante;

Or. fi

Amendement 427
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***salue*** la réforme ***réussie*** du Bureau ukrainien de la sécurité économique et de son Agence de recouvrement et de gestion des avoirs;	18. ***salue les progrès de*** la réforme du Bureau ukrainien de la sécurité économique et de son Agence de recouvrement et de gestion des avoirs;

Or. en

Amendement 428
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. salue la réforme réussie du Bureau ukrainien de la sécurité économique et de son Agence de recouvrement et de gestion des avoirs;	18. salue la réforme réussie du Bureau ukrainien de la sécurité économique et de son Agence de recouvrement et de gestion des avoirs; ***exhorte l'Ukraine à finaliser***

l'adoption des règlements d'application nécessaires à la pleine mise en œuvre de la réforme de l'Agence de recouvrement et de gestion des avoirs (ARMA);

Or. en

Amendement 429
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Nathalie Loiseau, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. encourage l'Ukraine à poursuivre ses efforts d'intégration au marché unique de l'Union, ce qui présente des avantages économiques pour les deux parties, l'Ukraine et les États membres; recommande à l'Ukraine de suivre les dix priorités définies dans le plan d'action prioritaire entre l'Union et l'Ukraine pour la zone de libre-échange approfondi et complet; se félicite de l'adhésion de l'Ukraine au programme d'«itinérance aux tarifs nationaux» de l'Union en janvier 2026, qui offrira à la population ukrainienne l'un des avantages les plus concrets et immédiatement ressentis dans le cadre du processus d'adhésion de son pays à l'Union;

Or. en

Amendement 430
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. se félicite de l'adoption récente du

programme du FMI de 8,1 milliards de dollars et des réformes connexes; exhorte l'Ukraine à procéder rapidement à la mise en œuvre des réformes connexes, ce qui renforce également l'intégration européenne;

Or. en

Amendement 431
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. demande à l'Ukraine de poursuivre le rapprochement des normes relatives au travail, notamment en ce qui concerne la liberté de réunion et le dialogue social; insiste sur la nécessité de mener de larges consultations avec les syndicats et la société civile et recommande de s'appuyer sur l'expertise de l'Organisation internationale du travail à cet égard; invite instamment l'Ukraine et la Commission à collaborer avec les principaux partenaires sociaux à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des réformes socio-économiques; reconnaît également la nécessité de mesures de réforme pour améliorer le fonctionnement du climat des affaires et de l'économie de marché; invite à accorder une plus grande importance aux mesures visant à corriger les distorsions du marché et aux mesures de protection sociale;

Or. en

Amendement 432
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. salue l'efficacité de la gouvernance à plusieurs niveaux de l'Ukraine; se félicite des progrès accomplis en matière de décentralisation, conformément aux critères d'adhésion à l'Union; appelle de ses vœux de nouvelles réformes visant à renforcer l'autonomie des collectivités locales;	21. salue l'efficacité de la gouvernance à plusieurs niveaux de l'Ukraine; se félicite des progrès accomplis en matière de décentralisation, conformément aux critères d'adhésion à l'Union; appelle de ses vœux de nouvelles réformes visant à renforcer l'autonomie des collectivités locales ***conformément aux principes de la Charte européenne de l'autonomie locale***;

Or. en

Amendement 433
Özlem Demirel

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. se dit préoccupé quant aux dispositions législatives en Ukraine, susceptibles de porter atteinte aux droits fondamentaux du travail, y compris le droit à la négociation collective et à la représentation syndicale; s'inquiète tout particulièrement de l'adoption de lois telles que la loi nº 5371 et la loi nº 5161, qui instaurent des régimes de travail parallèles qui affaiblissent considérablement la protection des travailleurs dans les petites et moyennes entreprises et favorisent le recours aux contrats à durée déterminée au détriment de la sécurité de l'emploi; indique que comme l'a rappelé le Parlement, la déclaration commune de la Confédération européenne des syndicats (CES) et du Conseil régional paneuropéen (CRPE) condamnant ces lois comme étant contraires aux conventions de l'OIT et à la Charte sociale européenne;

Or. en

Amendement 434
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. se félicite des efforts visant à améliorer le dialogue social tripartite en Ukraine, notamment avec le soutien de l'accord de partenariat récemment signé avec l'Union et l'Organisation internationale du travail; invite l'Ukraine, avec le soutien indispensable de l'Union, à accélérer l'alignement de l'Ukraine sur les normes internationales du travail et l'acquis pertinent de l'Union, à renforcer l'autonomisation des travailleurs grâce à un dialogue social accru, et à consolider à la fois les institutions du marché du travail et les politiques d'emploi inclusives;

Or. en

Amendement 435
Özlem Demirel

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. prie instamment les autorités ukrainiennes d'aligner pleinement l'ensemble de la législation relative au travail sur l'acquis de l'Union et les normes internationales du travail, condition préalable pour toute nouvelle avancée dans le processus d'adhésion; demande un examen approfondi et

transparent des réformes récentes, en consultation avec les syndicats indépendants, en particulier la Fédération des syndicats d'Ukraine (FPU) et la Confédération des syndicats libres d'Ukraine (KVPU), et souligne la nécessité de respecter la convention nº 87 de l'OIT sur la liberté syndicale et la convention nº 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective;

Or. en

Amendement 436
Özlem Demirel

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 quater. fait part de sa profonde inquiétude quant aux informations faisant état d'ingérence de l'État dans les affaires syndicales, notamment la saisie de biens syndicaux et la délégitimation des organisations représentatives; prie instamment le gouvernement ukrainien de s'abstenir de toute action menaçant l'indépendance des syndicats, de restituer tous les biens syndicaux saisis et de garantir une protection juridique complète contre les pratiques antisyndicales;

Or. en

Amendement 437
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. ***félicite l'Ukraine d'avoir rempli 63 des 68 conditions de réforme énoncées dans le plan pour l'Ukraine, qui a été conçu à l'origine pour être mis en œuvre après la fin de la guerre, mais a été réalisé pendant la guerre, ce qui a permis*** le décaissement de 26,8 milliards d'euros en 2025; appelle de ses vœux la ***poursuite des efforts de mise en œuvre, conformément au règlement (UE) 2024/792[2], notamment pour encourager l'Ukraine à s'aligner sur la législation de l'Union en matière de marchés publics***;	22. ***regrette*** le décaissement de 26,8 milliards d'euros ***en faveur de l'Ukraine*** en 2025; appelle de ses vœux la ***suspension immédiate de tout nouveau décaissement d'argent des contribuables européens susceptible de contribuer à prolonger la guerre; exhorte l'Union et ses États membres à privilégier les initiatives diplomatiques en vue de parvenir à un règlement pacifique***;
[2] Règlement (UE) 2024/792 du Parlement européen et du Conseil du 29 février 2024 établissant la facilité pour l'Ukraine (JO L, 2024/792, 29.2.2024, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2024/792/oj).	

Or. en

Amendement 438
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. salue le travail primordial accompli quotidiennement par les services de soins de santé ukrainiens, en particulier les infirmières et infirmiers ukrainiens, tout au long de la guerre; constate qu'une part importante des travailleurs du secteur public des soins perçoit le salaire minimum, qui s'élève actuellement à 6 658 UAH net; rappelle que le minimum vital effectif pour une personne, calculé par le ministère de la politique sociale en décembre 2025, était de 10 979 UAH; souligne par ailleurs la nécessité d'instaurer une réglementation

spécifique et raisonnable de la charge de travail des infirmières;

Or. en

Amendement 439
Michał Kobosko, Engin Eroglu, Dan Barna, Lucia Yar, Nathalie Loiseau, Petras Auštrevičius, Malik Azmani, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. invite la Commission et les États membres à prendre en considération les liens étroits entre la reconstruction et l'intégration future de l'Ukraine au marché unique de l'Union; souligne que le plan de reconstruction devrait inclure des mesures visant à favoriser l'harmonisation réglementaire et à soutenir les investissements dans les infrastructures essentielles, les réseaux de transport et les liaisons ferroviaires, facilitant ainsi le respect des normes du marché unique et renforçant la coopération commerciale et économique avec les États membres;

Or. en

Amendement 440
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. encourage une intégration plus étroite entre les industries de défense de l'Union et de l'Ukraine, notamment en matière de production, d'innovation et d'acquisition conjointes, afin de renforcer

les capacités de défense de l'Ukraine et d'améliorer la sécurité de l'Europe dans son ensemble, tout en reconnaissant que cette coopération profite considérablement aux industries de défense des États membres de l'Union en tirant parti de l'expérience ukrainienne sur le champ de bataille, en favorisant une innovation rapide et en développant des capacités pertinentes pour la guerre moderne;

Or. en

Amendement 441
Özlem Demirel

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. se dit préoccupé quant à la concentration croissante de la propriété et le contrôle étranger sur les secteurs foncier, agricole et minier de l'Ukraine; demande à la Commission d'évaluer les risques que ces tendances font peser sur la souveraineté, la gouvernance démocratique et le développement équitable de l'Ukraine; demande instamment la transparence, la responsabilité publique et la sauvegarde de l'intérêt national dans tous les processus de privatisation et d'investissement;

Or. en

Amendement 442
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. souligne que l'intégration progressive de l'Ukraine dans le marché intérieur, notamment dans le secteur agricole, doit être menée avec prudence, au regard des impacts déjà observés sur certains marchés agricoles des États membres; insiste sur la nécessité de garantir des conditions de concurrence équitables et de préserver la stabilité des filières européennes;

Or. fr

Amendement 443
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. réitère son appel à l'Ukraine et aux États membres à coopérer étroitement afin de tirer au maximum parti de la contribution économique potentielle des réfugiés ukrainiens et de la diaspora ukrainienne à la résilience et à l'inclusivité du redressement économique et de la reconstruction actuels et futurs de l'Ukraine; invite la Commission à formuler des propositions concrètes à cet égard;

Or. en

Amendement 444
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

22 bis. souligne la nécessité d'une intégration accélérée de l'Ukraine au marché unique de l'Union, élément crucial du soutien économique de l'Union dans la lutte contre l'agression russe et pour préparer l'industrie ukrainienne à opérer dans le cadre du marché unique de l'Union;

Or. en

Amendement 445
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 ter. se félicite de l'adoption de la stratégie ukrainienne relative aux anciens combattants à l'horizon 2030; souligne l'importance de la réinsertion effective des anciens combattants ukrainiens dans la vie civile, composante essentielle du redressement à long terme et de la cohésion sociale de l'Ukraine; met en lumière le nombre croissant de vétérans handicapés et la nécessité de renforcer la mise en œuvre des politiques d'accessibilité et la protection des droits des personnes handicapées; demande à l'Union européenne et à ses États membres de fournir davantage d'aide à l'Ukraine à cet égard; reconnaît la valeur stratégique de l'expérience des vétérans ukrainiens pour la sécurité et la défense européennes, notamment leur savoir-faire unique en matière de guerre moderne, comme la lutte contre les systèmes sans pilote, la médecine de guerre et l'évacuation des blessés dans les conflits de haute intensité; souligne la nécessité de prévenir leur vulnérabilité à la marginalisation sociale et à la manipulation hostile, y compris par la

Fédération de Russie;

Or. en

Amendement 446
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 ter. souligne que la reconstruction de l'Ukraine, et les plans préparatoires connexes, doivent être étroitement liés aux réformes qu'elle mène en vue de l'adhésion à l'Union européenne et guidés par les principes d'équité sociale, de durabilité, de transparence et de participation locale; souligne en outre que la reconstruction de l'Ukraine doit être ancrée dans un état de droit solide, une gouvernance transparente et la participation à la démocratie; souligne que la réforme de la justice, les mesures de lutte contre la corruption et l'amélioration de l'administration publique sont non seulement des conditions de l'adhésion à l'Union européenne, mais également des éléments fondamentaux pour attirer les investissements et rétablir la confiance des partenaires de l'Ukraine et de ses citoyens; demande l'intégration d'approches soucieuses de l'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes les actions de reconstruction, et notamment une meilleure représentation des femmes et des minorités dans les processus décisionnels, en tant que facteur positif d'incidence et de durabilité à long terme;

Or. en

Amendement 447

Özlem Demirel

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 ter. rappelle que les richesses naturelles de l'Ukraine, notamment les terres arables, les ressources minérales et les infrastructures énergétiques, devraient bénéficier au peuple ukrainien et ne pas être l'objet d'accords d'exploitation; insiste sur le fait que l'intégration européenne doit promouvoir la justice économique et le développement durable;

Or. en

Amendement 448
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 22 quater (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 quater. se félicite des efforts déployés par la Commission pour renforcer l'intégration, le soutien et la création de partenariats entre les bases industrielles technologiques de défense ukrainiennes et européennes, dans l'intérêt de la sécurité à long terme du continent européen, notamment au moyen de partenariats entre entreprises de défense ukrainiennes et européennes pour développer, tester et produire conjointement des systèmes d'armes en Ukraine et dans les États membres; encourage les industries européennes à approfondir leurs liens avec leurs homologues ukrainiens;

Or. en

Amendement 449
Özlem Demirel, Sebastian Everding

Proposition de résolution
Paragraphe 22 quater (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 quater. souligne les effets négatifs de la libéralisation des échanges et des réformes structurelles sur le secteur agricole de l'Ukraine; prie instamment la Commission de réaliser une évaluation complète de l'incidence sociale du processus d'adhésion sur les communautés rurales et les petits exploitants agricoles; insiste sur le fait que la transparence en matière de propriété foncière et les réglementations anti-monopole doivent être mises en œuvre avant de poursuivre l'intégration des marchés agricoles;

Or. en

Amendement 450
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 7

Proposition de résolution	*Amendement*
VII. Énergie et développement durable	VII. Énergie***, transport*** et développement durable

Or. en

Amendement 451
Petar Volgin

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe et du pacte pour une industrie propre; félicite l'Ukraine d'avoir accompli des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre de son plan national en matière d'énergie et de climat, malgré la destruction généralisée par la Russie de ses infrastructures énergétiques;	***supprimé***

Or. en

Amendement 452
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. ***salue les*** progrès ***notables enregistrés*** dans la réforme du secteur de l'énergie ***ainsi que l'alignement*** de l'Ukraine ***sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe et du pacte pour une industrie propre***; ***félicite*** l'Ukraine ***d'avoir accompli des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre de*** son plan national en matière d'énergie et de climat, ***malgré la destruction généralisée par la Russie de ses infrastructures énergétiques***;	23. ***prend note des*** progrès ***accomplis*** dans la réforme du secteur de l'énergie de l'Ukraine ***dans des circonstances exceptionnellement difficiles, notamment à la lumière des attaques continues de la Russie contre les infrastructures énergétiques critiques***; ***souligne l'importance de poursuivre des politiques énergétiques pragmatiques et axées sur la sécurité, privilégiant la résilience, l'accessibilité financière et l'indépendance vis-à-vis des fournisseurs hostiles; reconnaît les efforts déployés par*** l'Ukraine ***pour faire progresser*** son plan national en matière d'énergie et de climat, ***tout en soulignant que l'alignement sur les initiatives de l'Union, notamment le Pacte vert pour l'Europe et le Pacte pour une industrie propre, doit rester flexible et adapté aux besoins immédiats de reconstruction de l'Ukraine, à sa compétitivité économique et à sa sécurité énergétique à long terme***;

Or. en

Amendement 453
Ruth Firmenich, Michael von der Schulenburg

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. ***salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe et du pacte pour une industrie propre; félicite l'Ukraine d'avoir accompli des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre de son plan national en matière d'énergie et de climat, malgré la destruction à grande échelle par la Russie de ses*** infrastructures énergétiques;	23. ***rappelle que le sabotage des gazoducs Nord Stream constitue une grave attaque contre les*** infrastructures énergétiques ***européennes; prend acte des enquêtes et rapports en cours, y compris de la part d'États membres de l'Union européenne, qui indiquent une éventuelle participation d'acteurs ukrainiens***; ***demande que ces affaires fassent l'objet d'une enquête complète, indépendante et transparente; insiste sur le fait que les enquêtes doivent être menées sans ingérence politique, que tous les responsables doivent répondre de leurs actes et que les éventuels contextes étatiques doivent être révélés, et demande que toute la lumière soit faite.***

Or. de

Amendement 454
Tomasz Froelich

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. ***salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe et du pacte pour une industrie propre; félicite*** l'Ukraine ***d'avoir accompli des progrès satisfaisants dans la***	23. ***considère que l'énergie nucléaire, l'hydroélectricité à grande échelle et l'énergie thermique au gaz resteront des piliers essentiels du bouquet énergétique de*** l'Ukraine; ***salue les projets de construction de nouveaux réacteurs, notamment de petits réacteurs modulaires***

mise en œuvre de son plan national en matière d'énergie et de climat, malgré la destruction généralisée par la Russie de ses infrastructures ***énergétiques***;	***(PRM), destinés à remplacer les*** infrastructures ***vieillissantes***; ***encourage l'Ukraine à diversifier ses sources d'énergie, en intégrant la biomasse, les batteries, l'énergie éolienne et solaire photovoltaïque, et à décentraliser la production d'électricité;***

Or. en

Amendement 455
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe et du pacte pour une industrie propre; félicite l'Ukraine d'avoir accompli des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre de son plan national en matière d'énergie et de climat, malgré la destruction généralisée par la Russie de ses infrastructures énergétiques;	23. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe et du pacte pour une industrie propre; félicite l'Ukraine d'avoir accompli des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre de son plan national en matière d'énergie et de climat, malgré la destruction généralisée par la Russie de ses infrastructures énergétiques; ***prie instamment l'Union et ses États membres de renforcer leur soutien à la restauration, à la décentralisation et à la protection des infrastructures énergétiques de l'Ukraine, à son intégration progressive au marché intérieur de l'énergie de l'Union et au développement d'interconnexions transfrontières, notamment avec les États membres et les pays voisins, qui sont essentielles à la sécurité énergétique régionale, à la reconstruction économique et à la résilience à long terme;***

Or. ro

Amendement 456
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe et du pacte pour une industrie propre; félicite l'Ukraine d'avoir accompli des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre de son plan national en matière d'énergie et de climat, malgré la destruction généralisée par la Russie de ses infrastructures énergétiques;	23. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs du pacte vert pour l'Europe et du pacte pour une industrie propre; félicite l'Ukraine d'avoir accompli des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre de son plan national en matière d'énergie et de climat, malgré la destruction généralisée par la Russie de ses infrastructures énergétiques; ***souligne, dans ce contexte, l'urgence pour l'Union d'accroître son soutien aux énergies renouvelables, notamment aux panneaux solaires et aux batteries, afin de renforcer la sécurité et la solidité du système énergétique ukrainien;***

Or. en

Amendement 457
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs ***du pacte vert pour l'Europe et*** du pacte pour une industrie propre; félicite l'Ukraine d'avoir accompli des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre de son plan national en matière d'énergie et de climat, malgré la destruction à grande échelle de ses infrastructures énergétiques par la Russie;	23. salue les progrès notables enregistrés dans la réforme du secteur de l'énergie ainsi que l'alignement de l'Ukraine sur les objectifs du pacte pour une industrie propre; félicite l'Ukraine d'avoir accompli des progrès satisfaisants dans la mise en œuvre de son plan national en matière d'énergie et de climat, malgré la destruction à grande échelle de ses infrastructures énergétiques par la Russie;

Or. fi

Amendement 458
Michael Gahler

Proposition de résolution
Paragraphe 23 – alinéa 1 (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	souligne l'importance de renforcer la résilience énergétique de l'Ukraine avant l'hiver prochain, compte tenu de la poursuite des attaques russes contre les infrastructures critiques; invite l'Union et les États membres à intensifier leur soutien au système énergétique ukrainien, soulignant qu'une plus grande résilience en Ukraine contribue directement à la sécurité énergétique de l'Europe dans son ensemble;

Or. en

Amendement 459
Thijs Reuten

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. souligne que l'Ukraine dispose d'un important potentiel en tant que fournisseur d'énergie et de produits à forte intensité énergétique pour le reste de l'Europe; encourage dès lors l'Ukraine à poursuivre le développement des interconnexions énergétiques avec les États membres voisins et les partenaires régionaux tels que la République de Moldavie en vue d'une intégration plus poussée au marché de l'énergie de l'Union; reconnaît que la guerre d'agression menée par la Russie a ciblé et

détruit les réseaux et les usines concernées; comprend les demandes de l'Ukraine en faveur d'une exception temporaire de force majeure à l'introduction du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières ou de mesures connexes afin de prendre en compte l'incidence de la guerre d'agression menée par la Russie sur la capacité de l'Ukraine à réduire l'empreinte carbone de ses industries; demande instamment à l'Ukraine de profiter de la reconstruction pour reconstruire mieux, en utilisant dans toute la mesure du possible les technologies et les processus les plus respectueux du climat, en investissant dans les sources d'énergie renouvelables et l'efficacité énergétique et en limitant au maximum les effets sur l'environnement dans toute la chaîne de production; salue l'action permanente de la Commission dans ce domaine en vue de soutenir la réforme du secteur énergétique ukrainien ainsi que la reconstruction et la transition écologique; demande la poursuite de la mise en œuvre des engagements souscrits dans le cadre du plan pour l'Ukraine et des mesures relatives à la communauté de l'énergie, et notamment le dégroupage des sociétés régionales de distribution d'énergie;

Or. en

Amendement 460
Kinga Gál, Viktória Ferenc

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. souligne que, conformément au règlement (UE) 2022/879 du Conseil, l'importation de pétrole russe par oléoduc est autorisée pour les États membres sans littoral soumis au régime de sanctions de

l'Union et rappelle qu'en vertu de l'accord d'association UE-Ukraine, l'Ukraine est tenue d'assurer le transit ininterrompu des approvisionnements énergétiques; constate que le blocus actuel imposé par l'Ukraine à l'oléoduc Droujba constitue de facto un blocus pétrolier contre la Hongrie et la Slovaquie, et déplore que la Commission européenne ne leur ait pas apporté son soutien, alors même que la sécurité d'approvisionnement énergétique de deux États membres est manifestement menacée; s'inquiète du fait que les actions récentes de l'Union semblent privilégier un pays tiers au détriment de ses propres États membres, compromettant ainsi le principe de solidarité si souvent mis en avant dans le discours de l'Union; invite l'Ukraine à rétablir immédiatement l'exploitation de l'oléoduc et exhorte la Commission à prendre des mesures concrètes pour faciliter ce rétablissement;

Or. en

Amendement 461
Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. relève l'importance stratégique d'un futur accord sur la vente de deux réacteurs nucléaires VVER 1000 de la Bulgarie à l'Ukraine, ce qui constitue un exemple d'approfondissement de la coopération énergétique et de contribution à la sécurité énergétique de l'Ukraine; souligne le potentiel de ce projet pour améliorer la connectivité énergétique régionale et l'intégration du système énergétique ukrainien avec le système énergétique européen; encourage

la poursuite du développement d'initiatives conjointes dans le domaine des infrastructures énergétiques, y compris les interconnexions électriques et le stockage de l'énergie, ainsi que l'amélioration des connexions de transport intermodal afin de faciliter l'approvisionnement, la logistique et les échanges commerciaux entre les deux pays et dans l'ensemble de la région de la mer Noire;

Or. bg

Amendement 462
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. exprime sa préoccupation quant au fait que la plus grande centrale nucléaire d'Europe, la centrale nucléaire de Zaporijia (ZNPP), demeure sous occupation militaire russe illégale et continue de fonctionner dans des conditions de sûreté nucléaire extrêmement précaires; constate que la centrale a subi de nombreuses coupures totales d'alimentation électrique externe lors de conflits; rappelle l'évaluation répétée de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en 2025 et 2026 selon laquelle la situation demeure alarmante et que les attaques contre l'infrastructure du réseau électrique ukrainien soulèvent de graves préoccupations en matière de sûreté nucléaire pour l'ensemble du continent;

Or. en

Amendement 463

Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. se félicite des efforts déployés par l'Ukraine pour aligner sa politique des transports sur l'acquis de l'Union et renforcer sa connectivité avec l'Union; souligne l'importance de la mise en œuvre de la stratégie nationale des transports et de la stratégie de développement et d'extension des infrastructures frontalières avec les États membres de l'Union et la Moldavie; invite à accélérer la modernisation durable des infrastructures ferroviaires, routières, portuaires et frontalières conformément aux priorités du RTE-T; prie l'Ukraine d'accélérer la réforme ferroviaire, notamment son alignement sur l'acquis de l'Union en matière de sécurité et d'interopérabilité ferroviaires;

Or. en

Amendement 464
Ondřej Kolář

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. souligne qu'un soutien énergétique durable et prévisible à l'Ukraine est essentiel pour préserver la résilience civile, la stabilité économique et la continuité des services essentiels face à ces attaques en cours; invite l'Union et ses États membres à renforcer leur aide énergétique à l'Ukraine, en passant d'une aide d'urgence ponctuelle à des mécanismes à long terme pour le

redressement, la protection et la modernisation du secteur énergétique, en tant qu'investissement dans la sécurité énergétique européenne et une paix juste et durable;

Or. en

Amendement 465
Michał Kobosko, Engin Eroglu, Dan Barna, Lucia Yar, Petras Auštrevičius, Malik Azmani, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. demande l'accélération de l'intégration de l'Ukraine au marché de l'énergie de l'Union, notamment par la synchronisation réglementaire et des investissements dans les énergies renouvelables; invite la Commission et les États membres à intensifier les investissements dans l'expansion et la modernisation des interconnexions énergétiques transfrontières avec l'Ukraine et à poursuivre l'intégration et l'harmonisation des réseaux de transport, étape préparatoire essentielle à l'intégration de l'Ukraine au marché intérieur de l'énergie de l'Union;

Or. en

Amendement 466
Petras Auštrevičius, Dan Barna, Hilde Vautmans, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Urmas Paet, Malik Azmani, Michał Kobosko

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. prend acte des difficultés

engendrées par la guerre quant à l'application du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) aux produits ukrainiens et encourage la Commission à engager des consultations afin de recenser des solutions temporaires mutuellement acceptables, pour éviter d'aggraver l'incidence de la guerre sur l'économie ukrainienne;

Or. en

Amendement 467
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. constate que, malgré les dommages causés à l'oléoduc Droujba par l'agression russe contre l'Ukraine, l'approvisionnement en pétrole de la Hongrie et de la Slovaquie a continué d'être assuré par l'oléoduc Adria; souligne l'obligation pour tous les États membres de réduire progressivement leur dépendance aux infrastructures énergétiques russes;

Or. en

Amendement 468
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. note l'importance de l'intégration plus poussée de l'Ukraine au marché européen de l'énergie, élément contribuant à la sécurité de l'Union;

Or. en

Amendement 469
Michał Dworczyk

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. exprime sa profonde préoccupation quant à la situation actuelle à la centrale nucléaire de Zaporijia, qui demeure sous contrôle russe illégal et continue de présenter des risques importants pour la sûreté et la sécurité nucléaires en raison des activités militaires en cours à proximité; souligne que l'intervention de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), bien qu'essentielle pour garantir la sûreté et la sécurité nucléaires, doit rester strictement technique; insiste, dans ce contexte, sur le fait que cette intervention doit se dérouler dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et ne doit pas être interprétée comme affectant le statut de l'installation; réaffirme l'importance de garantir l'exploitation sûre et sécurisée de la centrale, conformément aux normes internationales de sûreté nucléaire et sous l'autorité légitime de l'Ukraine; rappelle, dans ce contexte, que 2026 marque le 40e anniversaire de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, qui demeure l'un des accidents nucléaires les plus graves de l'histoire;

Or. en

Amendement 470
Thijs Reuten

Proposition de résolution

Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. encourage l'Ukraine à examiner les solutions les plus rentables et les plus fiables pour le secteur ukrainien de l'énergie à la suite des attaques russes contre ses infrastructures énergétiques, par exemple en remplaçant dans toute la mesure du possible, compte tenu de la guerre, ses centrales électriques alimentées par des combustibles fossiles par des technologies énergétiques décentralisées et durables; invite la Commission et les autorités ukrainiennes à utiliser stratégiquement les fonds du mécanisme pour l'Ukraine afin de privilégier les investissements dans les énergies renouvelables; invite l'Union et les États membres à aider l'Ukraine à reconstruire et à renforcer la résilience de ses infrastructures énergétiques civiles ciblées par la Russie avant l'hiver prochain;

Or. en

Amendement 471
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. réitère sa condamnation de la campagne de frappes systématique, délibérée et implacable menée par la Russie contre les infrastructures énergétiques civiles ukrainiennes; constate que ces attaques, qui ciblent des centrales électriques, des sous-stations électriques, des réseaux de chauffage urbain et des réseaux de transport d'électricité essentiels à la survie des populations civiles, ne servent aucun

objectif militaire légitime et constituent des crimes de guerre au regard du droit international humanitaire; invite l'Union à considérer les attaques contre les infrastructures énergétiques civiles comme un facteur aggravant spécifique justifiant des mesures plus sévères dans l'élaboration de futurs paquets de sanctions;

Or. en

Amendement 472
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. souligne, dans le même temps, que le respect des normes environnementales dans la mise en œuvre des projets énergétiques et de transport est essentiel à la poursuite des réformes nécessaires à l'adhésion de l'Ukraine à l'Union; souligne qu'il est important que l'Union aide l'Ukraine à reconstruire en mieux, sur la base de la durabilité environnementale et sociale; invite l'Union et ses États membres à renforcer leur soutien à l'Ukraine, tant financier qu'en matière d'expertise, afin d'accélérer son alignement sur l'acquis environnemental de l'Union;

Or. en

Amendement 473
Villy Søvndal
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23 quater (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 quater. s'inquiète du développement de parcs éoliens dans les zones montagneuses protégées des Carpates, à l'ouest de l'Ukraine, et notamment du projet d'installation de 30 éoliennes sur le mont Runa, qui se poursuit sans étude d'impact environnemental complète et pour lequel une partie de la forêt primaire a déjà été abattue; souligne que l'énergie éolienne constitue une alternative plus sûre et plus durable aux énergies fossiles et invite l'Ukraine à exploiter pleinement son fort potentiel de développement de l'énergie éolienne en dehors des zones protégées; souligne que la production d'énergie verte et la conservation de la nature ne sont pas incompatibles en Ukraine, car d'autres zones sont déjà désignées pour le développement des infrastructures énergétiques, sans habitats uniques ni forêts primaires, et avec des routes d'accès préexistantes;

Or. en

Amendement 474
Liudas Mažylis

Proposition de résolution
Paragraphe 23 quater (nouveau).

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 quater. invite la Commission à faire de la reconstruction du secteur énergétique une priorité, incluant la reconstruction des capacités de production d'électricité, des infrastructures de réseau et des réseaux de chauffage détruits ou endommagés; souligne qu'un système énergétique résilient, moderne et diversifié est une condition essentielle à la reprise

économique à long terme de l'Ukraine, à la sécurité de son approvisionnement et à son intégration future aux marchés européens de l'énergie;

Or. en

Amendement 475
Sebastian Everding, Özlem Demirel

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. souligne que l'Ukraine continue de faire face à d'importants défis environnementaux, exacerbés par la guerre en cours; constate que la prolongation du conflit continue d'avoir de graves conséquences négatives sur l'environnement, notamment la pollution des sols et de l'eau, la dégradation des écosystèmes et une pression accrue sur les ressources naturelles; se dit préoccupé par la perte de biodiversité qui en résulte, notamment les dommages causés aux écosystèmes forestiers, de steppe et de zones humides; souligne l'importance d'intégrer la protection de l'environnement et le développement durable aux efforts de relèvement et de reconstruction; demande un renforcement de la gouvernance environnementale, l'amélioration des systèmes de surveillance et la mise en œuvre effective des procédures d'évaluation d'impact environnemental (EIE) et d'évaluation environnementale stratégique (EES), conformément à l'acquis de l'Union au titre du chapitre 27;

Or. en

Amendement 476

Sebastian Everding, Özlem Demirel

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. exprime sa préoccupation face à la situation des animaux errants et abandonnés, qui s'est aggravée en raison des déplacements de population, des difficultés économiques et de la perturbation des services vétérinaires et municipaux; prend note des rapports faisant état de refuges surpeuplés et de capacités limitées pour assurer des soins adéquats; souligne la nécessité de privilégier des mesures de gestion des populations animales respectueuses du bien-être animal et durables, notamment les programmes de stérilisation et de vaccination, l'amélioration des normes d'accueil des animaux dans les refuges et le soutien aux services vétérinaires; invite à une sensibilisation accrue du public à la responsabilité des propriétaires d'animaux de compagnie et à une coopération renforcée avec les autorités locales et les organisations de la société civile afin de prévenir les mauvais traitements et les abandons;

Or. en